



Société Anonyme au capital de 2.657.106 €  
Siège social : 25, boulevard des Bouvets, 92741 Nanterre Cedex  
RCS Nanterre : B 404 536 922  
Tel : 01.55.17.36.50 / Fax : 01.55.17.36.51  
[www.itsgroup.fr](http://www.itsgroup.fr)

## Document de Référence

### Exercice clos le 31 décembre 2010



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28/07/2011, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

En application de l'article 28 du Règlement Européen CE N°809/2004 et de l'article 212-11 du Règlement Général de l'AMF, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés et annuels de ITS GROUP S.A. et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels que présentés dans le document de référence enregistré par l'AMF le 29 juillet 2009 sous le numéro R.09-067.
- Les comptes consolidés et annuels de ITS GROUP S.A. et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels que présentés dans le document de référence enregistré par l'AMF le 26 Août 2010 sous le numéro R.10-064.

Ce document est disponible sur le site [www.itsgroup.fr](http://www.itsgroup.fr) et au siège social de la société.

## SOMMAIRE

Conformément à l'annexe 1 au règlement européen n°809/2004

<b>1. PERSONNES RESPONSABLES</b> .....	<b>5</b>
1.1 PERSONNES RESPONSABLES DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT DE REFERENCE .....	5
1.2 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE .....	5
<b>2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES</b> .....	<b>6</b>
2.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES .....	6
2.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS .....	6
2.3 INFORMATIONS SUR LES CONTROLEURS LEGAUX AYANT DEMISSIONNES, AYANT ETE ECARTES OU N'AYANT PAS ETE RENOUELLES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES .....	7
2.4 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE .....	8
<b>3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</b> .....	<b>9</b>
3.1 INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES .....	9
3.2 EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES .....	9
<b>4. FACTEURS DE RISQUES</b> .....	<b>10</b>
4.1 RISQUES DE LIQUIDITE .....	10
4.2 RISQUES DE CREDIT .....	11
4.3 RISQUES DE TAUX .....	13
4.4 RISQUES PARTICULIERS LIES A L'ACTIVITE .....	13
4.5 RISQUES CLIENTS .....	14
4.6 RISQUES FOURNISSEURS .....	15
4.7 RISQUES LIES AUX PERSONNES CLES .....	15
4.8 RISQUES JURIDIQUES .....	15
4.9 RISQUES DE LITIGES .....	16
4.10 ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES .....	16
4.11 RISQUE DE CHANGE .....	17
<b>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR</b> .....	<b>18</b>
5.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE .....	18
5.2 INVESTISSEMENTS .....	20
<b>6. APERCU DES ACTIVITES</b> .....	<b>22</b>
6.1 PRINCIPALES ACTIVITES DE ITS GROUP .....	22
6.2 PRINCIPAUX MARCHES .....	26
6.3 DEPENDANCE A L'EGARD DE BREVETS OU DE LICENCES .....	29
6.4 L'UNIVERS CONCURRENTIEL DE ITS GROUP .....	29
<b>7. ORGANIGRAMME</b> .....	<b>31</b>
7.1 ORGANISATION JURIDIQUE .....	31
7.2 PRESENTATION DES FILIALES DU GROUPE .....	31
<b>8. PROPRIETE IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS</b> .....	<b>32</b>
8.1 LISTE DES IMPLANTATIONS .....	32
8.2 QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION DES LOCAUX .....	32
<b>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT</b> .....	<b>33</b>

9.1. EXAMEN DES COMPTES DE L'EXERCICE 2010 .....	33
<b>10. TRESORERIE ET CAPITAUX.....</b>	<b>35</b>
10.1 TRESORERIE ET CAPITAUX .....	35
10.2 FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE.....	36
10.3 CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT .....	36
10.4 RESTRICTION A L'UTILISATION DES CAPITAUX .....	36
10.5 SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES POUR LES INVESTISSEMENTS FUTURS .....	36
<b>11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES.....</b>	<b>37</b>
<b>12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES .....</b>	<b>38</b>
<b>13. PREVISIONS ET ESTIMATIONS DU BENEFICE.....</b>	<b>41</b>
<b>14. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GENERALE .....</b>	<b>42</b>
14.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	42
14.2 LE COMITE DE DIRECTION.....	44
14.3 CONDAMNATIONS POUR FRAUDE, PROCEDURES DE LIQUIDATION, SANCTIONS A L'EGARD DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION.....	45
14.4 CONFLITS D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE LA DIRECTION GENERALE.....	46
14.5 ARRANGEMENT OU ACCORD CONCLU AVEC LES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES, DES CLIENTS, DES FOURNISSEURS OU AUTRES.....	46
<b>15. REMUNERATIONS ET AVANTAGES .....</b>	<b>47</b>
15.1 REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX .....	47
15.2 SOMMES PROVISIONNEES PAR LA SOCIETE AU FIN DU VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITE OU D'AUTRES AVANTAGES .....	49
<b>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION .....</b>	<b>50</b>
16.1 DIRECTION DE LA SOCIETE.....	50
16.2 CONTRATS ENTRE LES ADMINISTRATEURS ET LA SOCIETE .....	50
16.3 COMITES D'AUDIT ET DE REMUNERATIONS .....	50
16.4 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	50
16.5 RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE .....	51
16.6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE.....	62
<b>17. SALARIES.....</b>	<b>64</b>
17.1 LES EFFECTIFS ET LE RECRUTEMENT.....	64
17.2 PARTICIPATIONS ET STOCK OPTIONS.....	66
17.3 PARTICIPATIONS DES SALARIES DANS LE CAPITAL DE L'EMETTEUR .....	67
<b>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES .....</b>	<b>68</b>
18.1 ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS NON REPRESENTES DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	68
18.2 DROITS DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	68
18.3 CONTROLE DE LA SOCIETE .....	68
18.4 AUTO DETENTION ET PROGRAMMES DE RACHAT D' ACTIONS .....	69
18.5 CONTROLE DE L'EMETTEUR.....	71
<b>19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES .....</b>	<b>72</b>
19.1 CONVENTIONS REGLEMENTEES .....	72
19.2 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES.....	75

<b>20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE LA SOCIETE .....</b>	<b>78</b>
20.1. ETATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010 .....	78
20.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010 .....	122
20.3. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010.....	124
20.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010 .....	147
20.5. DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES.....	149
20.6. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES .....	149
20.7. PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE .....	149
20.8. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE ET COMMERCIALE.....	149
<b>21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....</b>	<b>151</b>
21.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL.....	151
21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS .....	159
<b>22. CONTRATS IMPORTANTS .....</b>	<b>164</b>
<b>23. INFORMATIONS PROVENANTS DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS .....</b>	<b>164</b>
<b>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC .....</b>	<b>164</b>
<b>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....</b>	<b>165</b>
<b>26. AGENDA FINANCIER .....</b>	<b>165</b>
<b>27. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL.....</b>	<b>166</b>

## 1. PERSONNES RESPONSABLES

### 1.1 Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence

Monsieur Jean-Michel BENARD, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de ITS GROUP.

### 1.2 Attestation de la personne responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Jean-Michel BENARD  
Président du Conseil d'Administration  
Président Directeur Général

### Responsables de l'information

Jean-Michel BENARD

Président Directeur Général

01.55.17.36.50

[jmbenard@itsgroup.fr](mailto:jmbenard@itsgroup.fr)

Philippe SAUVÉ

Directeur Général Délégué

Finance et Administratif

01.55.17.36.50

[psauve@itsgroup.fr](mailto:psauve@itsgroup.fr)

## 2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

### 2.1 Commissaires aux comptes titulaires

GRANT THORNTON  
Membre français de Grant Thornton International  
Représenté par M. Laurent BOUBY  
100, rue de COURCELLES  
75017 PARIS

Nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2005 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

VICTOIRE AUDIT & CONSEIL  
Représenté par M. Thierry THIBAUT DE MENONVILLE  
2, place de la LOI  
78000 VERSAILLES

Nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2005 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les mandats des Commissaires aux comptes cités ci-dessus ont été renouvelés lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2011 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2016.

### 2.2 Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Gilles HENGOAT  
100, rue de COURCELLES  
75017 PARIS

Nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2005 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Monsieur Patrick VAN GAVER  
2, place de la LOI  
78000 VERSAILLES

Nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2005 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les mandats de ces commissaires aux comptes suppléants n'ont pas été renouvelés.

La société IGEC – Institut de Gestion et d'Expertise Comptable - a été nommée en remplacement de Mr Gilles HENGOAT pour une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se réunira en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

La société AUDIT GESTION FINANCE a été nommée en remplacement de Mr Patrick VAN GAVER pour une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se réunira en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

**2.3 Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionnés, ayant été écartés écartés ou n'ayant pas été renouvelles renouvelés au cours des trois derniers exercices**

NEANT

## 2.4 Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe.

	VICTOIRE AUDIT				GRANT THORNTON			
	Montant HT		%		Montant en HT		%	
	2010	2009	% 2010	% 2009	2010	2009	% 2010	% 2009
<b>AUDIT</b>								
<u>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes :</u>								
. Emetteur	68,40	49	100 %	100 %	83,6	49	87 %	35 %
. Filiales intégrées globalement					14,0	24	13 %	17 %
<u>Autres diligences et prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes :</u>								
. Emetteur						69		48 %
. Filiales intégrées globalement								
<b><i>Sous total</i></b>	<b>68,4</b>	<b>49</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>97,6</b>	<b>142</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>								
<u>Juridique, fiscal, social</u>								
. Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-
. Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
<u>Autres</u>								
. Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-
. Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
<b><i>Sous total</i></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>68,4</b>	<b>49</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>97,6</b>	<b>142</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### 3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

#### 3.1 Informations financières historiques

Les chiffres clés de l'activité du groupe sont récapitulés dans les tableaux suivants :

Comptes consolidés	2010	2009	Variations	
	exercice 12 mois	exercice 12 mois	2010/2009	
En millions d'euros			Valeur	%
Chiffre d'Affaires	84,53	54,09	30,44	56%
Résultat opérationnel courant	7,65	4,78	2,87	60%
<i>en % du CA</i>	9,1%	8,8%		
Résultat Net	3,47	6,34	-2,87	-45%
dont part du groupe	3,42	6,25	-2,83	-45%
<i>en % du CA</i>	4,0%	11,5%		
BNPA en euros	0,64	1,21	-0,56	-47%

#### 3.2 Evolution du chiffre d'affaires

Le groupe a poursuivi son développement sur l'ensemble de ses activités, multipliant ainsi les vecteurs de croissance.

EN K€	Chiffre d'affaires		% de croissance
	2010	2009	
Gestion des infrastructures	53 459	38 476	39%
Conseil et Développement	18 624	7 701	142%
Hébergement et Infogérance outsourcée	9 871	5 917	67%
Autres (mobilité et SPINEA)	3 213	2 471	30%
Opérations réciproques	- 636	- 476	34%
<b>TOTAL</b>	<b>84 531</b>	<b>54 089</b>	<b>56%</b>

Le chiffre d'affaires de ITS GROUP SA s'élève à 69 911 K€ contre 45 864 K€ pour l'exercice précédent (+52%). Cette progression s'explique essentiellement par les fusions par Transmission Universelle de Patrimoine avec les sociétés PRISME en date du 31 décembre 2009 et AXIALOG en date du 30 avril 2010.

## 4. FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Conformément à la réglementation en vigueur les risques financiers et les principaux risques opérationnels font l'objet d'une présentation détaillée annuelle dans le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale.

### 4.1 Risques de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

L'échéancier relatif à l'ensemble des engagements et dettes de la société est présenté dans les notes annexes aux états financiers consolidés.

Au 31/12/2010, ITS GROUP présente un endettement de 6,97 millions d'euros (contre un excédent net de 4,4 millions d'euros au 31/12/2009) et d'un ratio endettement net / fonds propres de 29% (-22% au 31/12/2009, cf – paragraphe 10 « Trésorerie et capitaux »).

Le remboursement des dettes à court terme est assuré par la marge brute d'autofinancement dégagée. En cas de diminution significative de celle-ci, le groupe estime être en mesure de faire face au remboursement de ses dettes à court terme compte tenu de sa capacité à mobiliser de nouveaux financements (du fait notamment de la qualité et du niveau de son actif circulant).

L'emprunt moyen terme contracté pour l'acquisition de SEEVIA CONSULTING est assujéti aux covenants suivants :

Ratio : Dettes Nettes / Fonds Propres inférieur à 1 ; ratio Cash Flow / Service de la dette inférieur à 0,8 et ratio Dettes Nettes / EBE inférieur à 2,75

(les dettes nettes se définissent par les passifs financiers courants et non courants diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie).

A la clôture des trois derniers exercices, ces ratios étaient les suivants :

	2010	2009	2008
1 - DN / EBE	0,79	- 0,78	0,56
2 - CF / SD	1,68	NA *	NA *
3 - DN / FP	0,29	- 0,22	0,15

\* non applicable : ce ratio n'était pas un engagement lié aux précédents emprunts qui ont été intégralement remboursés au cours de l'exercice 2009.

La trésorerie active a progressé de 1 177 K€ (6 823 M€ en 2010 contre 5 646M€ en 2009). Les éléments explicatifs de cette variation sont les suivants :

- Des flux nets générés par l'exploitation de + 694 K€, dont augmentation du BFR de 4 166 K€. Cette augmentation est liée au traitement du Factor Axialog dans les comptes. Les créances Axialog étaient financées à hauteur de 2 974 K€, ITS Group a remboursé la totalité du financement et clôturé le Factor,
- Un flux lié aux investissements de – 12 045 K€, prenant en compte 9 210 K€ liés à l'acquisition de la société Axialog et au versement de 1 277 K€ de complément de prix Prisme,
- Des flux nets de financement pour 12 529 K€, dont souscription d'un emprunt de 13 442 K€ et de – 1246 K€ de remboursement d'emprunt.

## 4.2 Risques de crédit

### Dettes garanties

Lors de l'acquisition du groupe Axialog le 11 février 2010, ITS GROUP a souscrit un nouvel emprunt moyen terme dont les principales caractéristiques sont :

- Montant : 12.900 K€
- Durée 6 ans, soit jusqu'au 11/02/2016,
- Taux : Euribor + 1,20, couvert à compter du 15/02/2011 par un swap de taux fixe de 2,42 + 1,20
- Remboursement par annualités,
- Garantie : nantissement du fonds de commerce.

### Echéancier de la dette au 31 décembre 2010

Caractéristiques des emprunts contractés	Taux fixe / Taux variable	Montant global des lignes au 31/12/2010	Echéances	Existence ou non de couvertures
Emprunt bancaire (BNPP) 4 506 950 € Contracté le 11 / 02/ 2010	Modalités ci-dessus	4 506 950 €	Remboursement annuel jusqu'au 11/02/2016	Modalités ci-dessus
Ouverture de crédit (SG) 4 506 950 € Contracté le 11/02/2010	Modalités ci-dessus	4 506 950 €€	Remboursement annuel jusqu'au 11/02/2016	Modalités ci-dessus
Ouverture de crédit (Tarneaud) 3 863 100 € Contracté le 11/02/2010	Modalités ci-dessus	3 863 100 €	Remboursement annuel jusqu'au 11/02/2016	Modalités ci-dessus

Par ailleurs, la société s'est également engagée à affecter partiellement au remboursement anticipé de la dette le produit des éventuelles cessions d'éléments d'actif.

### Conditions des Lignes de crédit court terme au 31 décembre 2010

Société Générale : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,  
BNPParibas : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,  
Banque Tarneaud : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an.  
Banque LCL : 600 000 €, T4M + 1,20 % l'an.

Au 31 décembre 2010, aucune de ces lignes de crédit court terme n'était utilisée.

## Engagements

A l'exception des engagements décrits ci-après, ITS GROUP ne compte ni d'engagement complexe, ni d'autres engagements relatifs à des clauses d'exigibilité liées aux dettes financières.

Les engagements financiers donnés par la société, lors de la souscription de l'emprunt destiné à l'acquisition du groupe AXIALOG, sur la base de ses comptes annuels consolidés sont :

1. Ratio Dettes financières nettes / EBE inférieur ou égal à :
  - 2,5 pour 2010
  - 2 pour 2011 et 2012
  - 1,8 pour 2013 à 2015
2. Ratio Cash-Flow libre / service de la dette supérieur ou égal à :
  - 0,8 pour 2010
  - 1 pour 2011 et 2012
  - 1,1 pour 2013 à 2015
3. Ratio Dettes financières/ fonds propres inférieur ou égal à 0,75 pour la durée du prêt.

## Emprunt complémentaire 2011

Un emprunt complémentaire d'un montant de 10 millions d'euros a été contracté pour être utilisé d'une part pour le financement des opérations de croissance externe qui sont évoquées dans le paragraphe 7 et 20.8 (soit une utilisation de 2,6 millions d'euros) et d'autre part pour des futures opérations sous réserve du respect de certains critères d'éligibilité des futures cibles.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- crédit global de 10 millions d'euros souscrit auprès de la Société Générale (35%), la banque Tarneaud (30%) et BNP Paribas (35%) ;
- durée : 5 ans ;
- conditions financières : Euribor 3 mois + 0,9 % ;

Cet emprunt bancaire devra être assorti des conditions suivantes relatives aux sûretés :

- Nantissement du fonds de commerce de ITS Group SA (en 2<sup>ème</sup> rang) ;
- Nantissement des titres de Themis Conseil SAS ;
- Nantissement des titres ou des fonds de commerce des futures sociétés acquises ;

La société s'engage par ailleurs à exécuter pendant toute la durée de l'emprunt les principales obligations suivantes :

- en matière de sûretés : ne pas consentir et à faire en sorte que ses Filiales ne consentent pas de sûretés réelles ou personnelles nouvelles ;
- en matière d'Assurance Décès : à souscrire et à déléguer en faveur des Banques, un montant minimum de 1.000.000 Euros ;
- en matière de couverture du risque de taux : à se couvrir du risque de variation du taux d'intérêts applicable jusqu'au 30 juin 2015 inclus sur 60% au moins de l'encours, contre les conséquences d'une hausse de l'EURIBOR 3 mois de plus de 250 points de base ;
- en matière de limitation d'investissements corporels et incorporels : à faire en sorte que le montant global hors taxes des investissements consolidés corporels et incorporels (incluant la production immobilisée et excluant les Opérations de Croissance Externe) réalisés par le Groupe au cours d'un exercice donné n'excède pas 3% du montant du chiffre d'affaires consolidé ;

- en matière de limitation d'endettement : à ne pas contracter et à faire en sorte que ses Filiales ne contractent pas pendant toute la durée du Prêt d'endettement à court, moyen et long terme complémentaire supérieur à 2.000.000 Euros (hors opérations de lease back réalisées dans le cadre de l'activité courante de la société INTEGRA) ;
- en matière de Ratios Financiers : à respecter les niveaux suivants des Ratios Financiers sur la base de ses comptes consolidés annuels :

Période de 12 mois s'achevant au :	Dettes financières nettes / EBE retraité Inférieur à :	Cash Flow libre / service de la dette Supérieur à :	Dettes financières / Fonds propres Inférieur à :
31/12/2011	2	1	0,75
31/12/2012	2	1	0,75
31/12/2013	1,8	1	0,75
31/12/2014	1,8	1,2	0,75
31/12/2015	1,8	1,2	0,75
31/12/2016	1,5	1,2	0,75

#### 4.3 Risques de taux.

Un seul emprunt à moyen terme (contracté pour l'acquisition d'AXIALOG) est en cours (voir « Risques de Crédit »). Il est couvert à compter du 15/02/2011 à hauteur de 7 917 K€ (soit 72,4% du capital restant du) par un swap de l'Euribor 3 mois par un taux fixe à 2,42%.

L'impact sur le résultat avant impôts de ITS GROUP de la variation des taux de référence Euribor 3 mois porte donc sur la partie de la dette non couverte, soit 3 013 K€ et est la suivante :

Taux de référence	Variation du taux de référence	Impact en K€ de la variation de taux sur les résultats avant impôts de la société sur les exercices suivants			
		2011	2012	2013	2014
Euribor 3 mois	+ / - 1 %	41	25	19	13

Cet impact ne tient pas compte des produits financiers liés aux placements en sicav de l'excédent de trésorerie.

#### 4.4 Risques particuliers liés à l'activité.

##### Risques liés aux prestations au forfait.

Les prestations de ITS GROUP sont essentiellement facturées au temps passé. Les risques liés aux activités de projets au forfait sont donc limités, car ils ne représentent que 9 % du chiffre d'affaires du groupe, et surtout parce que les contrats au forfait font l'objet d'une procédure particulière :

- Dès l'initialisation du projet, la Direction Technique propose un plan qualité décrivant la démarche, les étapes suivies, les pré-requis techniques et organisationnels demandés au client, et l'organisation de ses équipes,

- ❑ Tous les budgets touchant des contrats au forfait intègrent une marge complémentaire de sécurité pouvant représenter jusqu'à 10 % du prix de vente total (« coût du risque ») et permettant de gérer les éventuels dépassements de charges,
- ❑ Les projets sont suivis tout au long de leur réalisation par la Direction Technique qui assure en permanence un contrôle de la qualité des réalisations devant conduire à la conformité des livrables. Corrélativement, le système de conduite de projets permet de réévaluer les budgets et les résultats à terminaison de chaque affaire lors d'une réunion mensuelle avec la Direction Financière.
- ❑ Enfin, fort de son expérience sur des contrats au forfait, le groupe n'a jamais connu de dépassements significatifs sur des contrats de cette nature.

#### Risques liés au niveau d'activité.

L'indicateur de performance utilisé est le taux d'activité congés exclus (TACE) dont la formule de calcul est la suivante :

Nombre de jours produits / (nombre de jours potentiels – CP & RTT)

En conséquence, le consultant qui a produit (jours travaillés donnant lieu à facturation) tous les jours à l'exception des CP et RTT a un TACE de 100%. Les jours d'inter contrat, de formations, de maladies, d'absences exceptionnelles payées, etc... diminuent le TACE.

Au cours des trois derniers exercices, le TACE du groupe a évolué de la façon suivante : 86% en 2010 et 2009, 83% en 2008.

#### **4.5 Risques Clients.**

ITS GROUP a poursuivi en 2010 l'élargissement du nombre de ses clients, notamment par l'intégration du groupe AXIALOG, tout en pérennisant et développant son portefeuille existant et en remportant de nouveaux référencements dans tous les secteurs d'activité.

Le poids des principaux clients du groupe (en % du CA consolidé) est le suivant :

Poids cumulé des principaux clients	% du CA consolidé 2010	% du CA consolidé 2009	% du CA consolidé 2008
premier client	9	13	12
5 premiers clients	33	38	36
10 premiers clients	48	54	49

La répartition par secteur d'activité a évolué de la façon suivante :

- le secteur Banques & Finances représente 31 % du CA 2010 contre 34% en 2009 et 37 % en 2008 : quatre des cinq premiers clients sont des banques,
- les Services, 42% du CA 2010 (30% du CA 2009 et 32% du CA 2008) devient le secteur d'activité le plus représenté, incluant 13% de SSII pour lesquelles ITS GROUP est soit fournisseur, soit sous-traitant,
- l'Industrie (15 % du CA 2010 (24% en 2009 et 27% en CA 2008) et les services publics (12% du CA 2010) complètent la répartition sectorielle.

La quasi totalité du chiffre d'affaires du secteur Banques & Finances est réalisé sur les marchés de la production informatique moins sensible à la conjoncture (gestion des infrastructures) et dans des niches métiers extrêmement dynamiques (hébergement et mobilité).

En dépit d'un contexte général difficile, le groupe reste donc confiant dans sa capacité à continuer à délivrer une croissance soutenue de son activité.

Le chiffre d'affaires consolidé est réalisé essentiellement avec des grands comptes, le risque lié à l'insolvabilité de nos clients est donc très faible.

#### **4.6 Risques Fournisseurs.**

Compte tenu de son activité de prestations de services, le groupe estime ne pas avoir de risque de dépendance envers ses fournisseurs.

L'activité « Négoce » (achats / ventes de logiciels et matériels) est devenue marginale en ne représentant en 2010 que moins de 2% du CA consolidé (contre près de 3% en 2009).

Les missions de cette activité sont réalisées avec nos principaux partenaires technologiques ou grossistes, à des conditions prédéterminées contractuellement, sans qu'un des fournisseurs ne représente une part importante des achats. Il en est de même pour les missions sous-traitées.

La part du chiffre d'affaires sous-traité correspond à 18 % en 2010 contre 13% en 2009 et 9 % en 2008. Cette hausse est expliquée du fait de la difficulté de recrutement des ingénieurs liée au contexte économique. (Cf. le recours à la sous-traitance.)

#### **4.7 Risques liés aux personnes clés.**

Compte tenu de la nature de l'activité ITS GROUP, son succès dépend de sa capacité à retenir ses principaux managers. Néanmoins, la taille acquise par le groupe au cours de ces derniers exercices, et le nombre de relais opérationnels existants minimisent l'impact d'éventuels départs.

Par ailleurs, l'entreprise veille à ce que les process et contacts soient suffisamment connus et diffusés afin de limiter au mieux la déperdition d'informations.

Afin de prémunir l'entreprise contre le risque que fait peser sur elle la disparition d'un dirigeant dont l'activité est considérée comme indispensable, ITS GROUP a souscrit en 2010 les contrats d'assurance suivants :

- Jean-Michel BENARD, Président Directeur Général : décès / PTIA à hauteur de 2.000 K€
- François PERRIN et Philippe SAUVÉ, Directeurs Généraux Délégués : individuel accident à hauteur de 500 K€ par tête.

#### **4.8 Risques juridiques.**

Dans le respect des dispositions légales, le groupe veille à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels particuliers à l'exercice de ses activités de prestations de services et d'intégration. Le service juridique de ITS GROUP est en charge de l'évaluation et de l'inventaire de ces risques encourus par les salariés dans le cadre d'un plan de prévention.

Et conformément à la norme IAS 37, des provisions sont comptabilisées lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il existe une obligation du groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques. L'estimation du

montant figurant en provision correspond à la sortie probable de ressources. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

#### **4.9 Risques de litiges.**

Un litige oppose ITS Group au vendeur d'une société acquise en 2000 par Seevia Consulting. Ce litige donne lieu à trois actions judiciaires.

La première, de nature pénale, résulte d'une plainte déposée en 2000 à l'encontre du vendeur devenu salarié de la société vendue. Après une ordonnance de non-lieu prononcée par le Juge d'instruction le 24 janvier 2008 et l'appel fait par ITS Group, le Magistrat a mis ce salarié en examen le 4 juin 2009, puis, par ordonnance du 24 mars 2010, a décidé son renvoi devant le Tribunal correctionnel pour abus de confiance et usage de faux.

Par jugement du 18 mars 2011, le Tribunal de Grande Instance de Paris a déclaré coupable le vendeur de faux, usage de faux et abus de confiance, et l'a condamné à une peine de 3 mois d'emprisonnement avec sursis.

Par ce même jugement, le vendeur a été déclaré entièrement responsable du préjudice subi par la société ITS GROUP et condamné à lui verser, en réparation dudit préjudice, la somme de 22 867,35 € à titre de dommages et intérêts. Le vendeur a interjeté l'appel le 24 mars des dispositions civiles et pénales du jugement du Tribunal correctionnel de Paris du 18 mars dernier.

La deuxième a été engagée par le salarié, le 2 février 2001, devant le Conseil de prud'hommes. Celui-ci a prononcé un jugement de sursis à statuer dans l'attente de l'issue de la procédure pénale.

Le 24 Janvier 2008, le Magistrat Instructeur a prononcé une ordonnance de non-lieu en faveur du cédant. Cette décision judiciaire ayant accru le risque d'une issue défavorable pour ITS Group, une provision pour risques d'un montant de 0,5 M€ a été constituée au 31 décembre 2007. L'ordonnance de non-lieu a été par la suite invalidée en appel, et la provision a été maintenue en attente de l'issue définitive de cette affaire.

La troisième action judiciaire, devant le Tribunal de Commerce, a été engagée le 23 février 2009 par le vendeur qui réclame à ITS Group un complément du prix de vente de sa société à Seevia Consulting. Le Tribunal, par jugement du 9 mars 2010, a condamné ITS Group à payer 672 K€, plus les intérêts au taux légal, à titre de provision sur le calcul du complément de prix. Immédiatement après, ITS Group a fait appel de ce jugement, considérant ces demandes de complément de prix de vente comme non fondées. La Cour d'appel de Versailles dans un arrêt du 12 mai 2011 a malheureusement confirmé le jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre en ce qu'il avait condamné ITS GROUP à payer un complément de prix de 672 K€. En revanche, le cours des intérêts part désormais de 2009, et non plus de 2001, comme cela l'était auparavant. ITS GROUP a formé un pourvoi en cassation contre cette décision.

Etant donné les risques découlant de ce litige, ITS Group a constitué une nouvelle provision de 889 K€ en 2009 qui s'ajoute à la provision constituée en 2007. Ce montant représente une partie des demandes faites par la partie adverse, soit environ 4,3 millions d'euros (y compris les intérêts légaux).

ITS Group considère qu'elle est victime d'un délit et que les demandes faites par la partie adverse sont sans fondement. Elle mène avec détermination les actions judiciaires de défense de ses intérêts et se réserve la possibilité de les défendre à l'égard de tous autres protagonistes en relation avec cette affaire et dont l'action lui aurait causé préjudice.

#### **4.10 Assurances et couvertures des risques.**

La société ITS GROUP, ainsi que ses filiales est titulaire d'un contrat GAN EURO COURTAGE 86.081.088, garantissant les activités professionnelles suivantes :

- Conseil, développement de logiciels, revente de matériels et logiciels, proposition et intégration de solutions d'administration systèmes et réseaux.

- Intégration de logiciels (vente de logiciels, matériels, maintenance et prestations associées).
- Ingénierie réseaux télécommunication et accessoirement activités de web ; infogérance.

Les principales garanties accordées sont :

- Pour la Responsabilité civile « Exploitation », les dommages corporels, matériels et immatériels à hauteur de 6 097 960 € par sinistre,
- Pour la Responsabilité civile « Professionnelle », tous les dommages confondus à hauteur de 3 050 000 € par année d'assurance.

Le groupe dispose également de contrats Multirisques bureaux pour garantir l'ensemble de ses sites, et d'un contrat Responsabilité Civile des Dirigeants à hauteur de 1 600 K€. Le montant annuel des primes versées en 2010 au titre de l'ensemble des primes d'assurances s'élève à 129 538,86 €.

#### **4.11 Risque de change**

Le groupe facture toutes ses prestations en euros et ses achats, à de très rares exceptions, sont réalisés auprès de fournisseurs en euros.

Le risque de change est donc quasi nul pour ITS GROUP.

## 5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

### 5.1 Histoire et évolution de la société

#### 5.1.1 Dénomination Sociale

Dénomination Sociale : « ITS GROUP »

#### 5.1.2 Registre du Commerce et des Sociétés

La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 404 536 922. Le code APE de la société est le 6202 A.

#### 5.1.3 Date de constitution et durée de vie :

La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIX NEUF ANNEES (99) à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par la Loi et les présents statuts.

#### 5.1.4 Siège social, forme juridique et législation régissant les activités :

**Le siège social de la société est fixé au :**

25, boulevard des Bouvets

92741 NANTERRE Cedex

Tél : + 33 (0) 1 55 17 36 50

ITS GROUP est une société anonyme de droit français, régie par les lois et règlements en vigueur.

#### 5.1.5 Dates - clés de l'histoire de ITS GROUP

<b>Décembre 1997</b>	Création de la SARL ITSoft et démarrage des activités autour de l'offre Unicenter TNG de Computer Associates
<b>Juin 1998</b>	Transformation de la SARL en société anonyme (ITSoftware – Implementation Technology Software).
<b>11 mai 2000</b>	Introduction au Marché Libre de la Bourse de Paris (code : 7575).
<b>2001</b>	ITSoftware devient ITS GROUP.
<b>Juillet 2002</b>	ITS GROUP entre à hauteur de 70% dans le capital de ATHEOS qui devient sa filiale dédiée Sécurité.
<b>Avril 2003</b>	ITS GROUP reprend l'activité de la société Hybris.
<b>Janvier 2004</b>	ITS GROUP place ITIL au cœur de ses offres de service, devient membre fondateur de l'itSMF et renforce son plan de formation et de certification ITIL de ses consultants.
<b>Juillet 2004</b>	ITS GROUP acquiert la société IBELEM, Expert Data Mobile.
<b>2005</b>	Fusion par absorption de ITS GROUP par SEEVIA CONSULTING : 21 janvier : signature du protocole d'accord définissant les conditions du rapprochement,

1<sup>er</sup> septembre : la fusion est votée en Assemblée Générale Mixte des actionnaires avec une date d'effet au 1<sup>er</sup> avril 2005. ITS GROUP accède à l'Eurolist C d'Euronext Paris.

<b>Janvier 2007</b>	Acquisition de la société Hemisphere, SSII spécialisée dans la gestion des infrastructures et dans la mise en œuvre des systèmes d'information et de gestion de la connaissance
<b>Février 2007</b>	Cession d'intérêts minoritaires dans la filiale Ibelem afin d'accélérer son développement.
<b>Décembre 2007</b>	Reprise des actifs de la société iMédia qui renforcent l'offre « Spinea » d'infogérance des systèmes et réseaux pour les PME.
<b>Juin 2009</b>	ITS GROUP cède sa participation dans ATHEOS.
<b>Septembre 2009</b>	Acquisition de la société Prisme, société de services informatiques spécialisée dans les domaines de la gestion et de la supervision des infrastructures IT.

### 5.1.6. Faits Marquants 2010

#### 🕒 **Acquisition du groupe AXIALOG**

Le 11 février 2010, ITS GROUP a acquis le groupe AXIALOG qui comptait plus de 300 collaborateurs basés en Ile de France, au sein des agences régionales (Lyon, Bordeaux, Lille, Nantes et Toulouse) et dans sa filiale belge située à Bruxelles.

Les domaines de compétences de AXIALOG couvrent les activités d'infogérance et d'ingénierie de tous les domaines de l'informatique. En outre, le groupe AXIALOG est également positionné en amont sur les prestations d'AMOA et développement applicatifs, une offre qui est venue ainsi renforcer significativement le département Conseil&Développement de ITS GROUP.

En seulement quelques mois, les deux entités ont été fusionnées (le 30 avril 2010, par Transmission Universelle de Patrimoine), permettant de générer d'importantes économies d'échelles et de premières synergies commerciales. En effet, cette acquisition fait passer à ITS GROUP un nouveau cap en franchissant le seuil des 1000 collaborateurs et en bénéficiant désormais d'une présence nationale qui a permis, dès l'exercice 2010, de répondre et de gagner des appels d'offres d'envergure.

ITS Group a acquis 100% du capital d'Axialog pour un montant ferme de 9,8 M€, assorti d'un complément de prix de 1 M€. Cette opération a été financée en numéraire par la mise en place d'un crédit bancaire moyen terme sur 6 ans.

En 2009 (exercice clos le 31 décembre), le groupe Axialog a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 25,5 M€ assorti d'un résultat d'exploitation de 282 K€ (1,1% du CA) et d'un résultat net de -93 K€. Axialog disposait en outre de près de 2,3 M€ de fonds propres et jouissait d'une structure financière saine, sans endettement financier.

#### 🕒 **Réorganisation opérationnelle**

L'Assemblée Générale du 30 décembre 2010 de ITS GROUP S.A. a approuvé l'apport partiel d'actif de sa branche complète et autonome d'activité de « Centre de Services » au profit de sa filiale INTEGRA détenue à 100%.

Cette opération a été réalisée avec effet comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2011, avec une valorisation des apports à leur valeur réelle.

Celle-ci a pour objectif de regrouper au sein de la même entité toutes les activités outsourcées (hors site client) du groupe et ainsi d'en permettre le développement le plus efficace par les synergies dégagées d'un mode opérationnel identique (mutualisation des ressources et des outils).

## ○ Forte croissance

Au cours de l'exercice 2010, ITS Group a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 84,5 M€ en progression de +56% par rapport à 2009.

Dans un contexte de marché en phase de reprise progressive, l'exercice 2010 a été consacré à la pleine réussite de l'intégration des dernières acquisitions, tout en poursuivant sa croissance organique.

Ce développement dynamique est le reflet du positionnement métier de ITS Group sur le marché de la gestion et du maintien en conditions opérationnelles des infrastructures, moins sensible à l'évolution de la conjoncture économique.

## ○ Une structure financière du groupe solide : 24,1 M€ de fonds propres et un ratio d'endettement de 29%

Au 31 décembre 2010, les capitaux propres de ITS Group s'établissaient à 24,1 M€, contre 19,9 M€ un an plus tôt. La dette financière nette s'élevait pour sa part à 7,0 M€, et le ratio d'endettement financier net ressortait ainsi à 29%. Fin 2010, il ne restait à ITS Group qu'à payer un complément de prix lié à Axialog à hauteur de 0,5 M€.

Le Conseil d'Administration propose à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires le versement d'un dividende de 0,15 € par action au titre de l'année 2010, représentant un taux de distribution de 23%.

## 5.2 Investissements

### 5.2.1 Principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices

#### Acquisitions

##### ▪ Société PRISME

ITS Group a acquis le 17 septembre 2009, la société PRISME.

Fondée en 1996, PRISME compte 86 collaborateurs (dont sous-traitants) en Ile de France et à Montpellier et est spécialisée dans les domaines de la production informatique.

Prisme propose une offre de services organisée en deux domaines d'expertise parfaitement complémentaires des savoir-faire de ITS Group : un centre de services managés (Tierce Maintenance de Production) d'une part, et des prestations d'expertise technique et d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA) d'autre part.

Dans le cadre de son activité de services managés, Prisme est dotée d'une plateforme technique de gestion, de pilotage et de supervision des infrastructures informatiques à distance, située à Montpellier, pour laquelle elle bénéficie de la certification ISO 9001. Grâce à cette plateforme, ITS Group va notamment pouvoir développer une nouvelle offre d'infogérance externalisée auprès de ses clients, qui sont de plus en plus nombreux à solliciter ce type de prestations.

ITS Group acquiert 100% du capital de Prisme pour un montant ferme de 1,9 M€, assorti de compléments de prix basés sur les performances 2009 pour 1,3 M€ qui ont été versés en 2010. Le financement de l'acquisition est réalisé intégralement en numéraire sur les fonds propres du groupe.

La société PRISME a été fusionnée avec ITS GROUP au 31/12/2009 par Transmission Universelle de Patrimoine.

### **Investissements corporels**

Dans le cadre de son développement, ITS GROUP a réalisé des investissements corporels d'un montant de 1 633 K€ en 2010 y compris un crédit-bail de 500 K€. La filiale INTEGRA a investi en 2010 pour un montant de 759,3 K€ ; IBELEM pour 8,6 K€ et ITS GROUP BENELUX Sprl pour 6,6 K€

### **Recherche et Développement**

Le groupe est amené à engager des frais de recherche (veille technologique) et à réaliser des développements logiciels ayant vocation à être commercialisés ou à être intégrés dans des offres globales de services.

Ces investissements sont décrits dans le paragraphe 11 du présent document.

### **5.2.2 Principaux investissements en cours et prévus**

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, ITS GROUP a acquis en juin 2011 la société IT PEOPLE. Toutes les informations relatives à cette opération sont présentées au chapitre 20, paragraphe 20.8 du présent document.

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, ITS GROUP a acquis en juillet 2011 la société THEMIS. Toutes les informations relatives à cette opération sont présentées au chapitre 20, paragraphe 20.8 du présent document.

## 6. APERCU DES ACTIVITES

### 6.1 Principales Activités de ITS GROUP

#### 6.1.1. Un positionnement de spécialiste

**ITS GROUP est un groupe de conseil et d'expertise pour le développement durable des Infrastructures IT.**

Avec une offre de services à très forte valeur ajoutée qui s'appuie sur des partenariats forts avec les principaux éditeurs du marché, ITS GROUP accompagne les Directions Informatiques afin de garantir aux utilisateurs un haut niveau de disponibilité, de sécurité et d'accessibilité au système d'information.

##### ▪ Les Enjeux stratégiques

Le passage d'une informatique de production « technologique » à une approche orientée métiers et clients constitue l'un des enjeux stratégiques des Directions Informatiques.

L'infrastructure informatique devient le moteur stratégique et une source de création de valeur pour accroître le niveau de performance de l'entreprise et optimiser l'ensemble des processus autour du client. L'évolution constante des architectures, technologies et applications, combinée à la complexité croissante d'intégration, exige des compétences de haut niveau.

##### ▪ La Mission

ITS GROUP valorise son expertise technologique et son savoir-faire pour s'engager aux côtés des Directions Informatiques dans une démarche d'optimisation et d'industrialisation des infrastructures et de modernisation des applications pour assurer un **développement durable des infrastructures informatiques**.

Pour réussir cette mission, ITS GROUP propose le mariage unique de deux composantes

- **La gestion humaine des infrastructures** : En s'appuyant sur sa forte expertise et son savoir-faire de spécialiste de ce domaine, ITS GROUP joue le rôle d'un **facilitateur d'usage des infrastructures** par des interventions en amont et en aval de la mise en place technique de ces infrastructures, essentiellement par des actions sur les hommes appelés à utiliser ces infrastructures.
- **La gestion technique des infrastructures** : ITS GROUP intervient comme spécialiste sur l'intégralité des activités de la gestion des Infrastructures, y compris les activités autour de la sécurité (conseil en sécurité, gestion de la sécurité des réseaux), de la mobilité (conseil en architectures et intégrateur de solutions nomades) et de l'infogérance à forte valeur ajoutée.

##### ▪ La Stratégie

La stratégie de croissance mise en place par ITS GROUP vise à renforcer son expertise sur ses domaines de spécialisation phares et à développer de nouveaux centres de compétences spécialisées autour de technologies novatrices répondant aux besoins de ses clients.

Les performances de ITS GROUP valident ses orientations pour un développement durable et créateur de valeur :

- Une stratégie de spécialisation et d'expertise à très forte valeur ajoutée de chaque entité
  - ITS GROUP : Experts en Infrastructures et Conseil et Développement en Nouvelles Technologies
  - IBELEM : Experts en Mobilité

- INTEGRA : Infogérance Applicative et Hébergement à forte valeur ajoutée
  - ITS GROUP BENELUX Sprl : Experts en Infrastructures et Conseil et Développement en Nouvelles Technologies
- Un modèle d'entreprise s'appuyant sur des valeurs et une forte implication de ses équipes
  - Une politique de partenariat avec les éditeurs, opérateurs et constructeurs majeurs
  - Un positionnement sur des marchés en croissance
  - Une synergie opérationnelle entre les différentes entités du groupe
  - Une dynamique d'entreprise qui repose sur l'expérience de son équipe dirigeante

### **6.1.2. Des Domaines de compétences technologiques**

Au fil des années, ITS GROUP et ses filiales ont enrichi leurs offres tout en capitalisant sur une expertise spécialisée et une offre de services à forte valeur ajoutée.

L'activité de ITS GROUP s'organise par pôles de compétences regroupés au sein des différentes entités du groupe.

#### **6.1.2.1 Le développement durable des infrastructures informatiques.**

##### ■ **Gestion des infrastructures**

La complexité croissante des infrastructures informatiques et l'hétérogénéité des serveurs et applications en place imposent aux entreprises de consolider leur patrimoine informatique, rationaliser les architectures et mettre en place un plan d'infrastructure robuste, sécurisé et évolutif avec pour objectifs d'améliorer :

- la qualité et la haute disponibilité du Système d'Information
- la réactivité des déploiements applicatifs
- la bonne utilisation et l'optimisation des ressources informatiques
- le Retour sur Investissement, tout en réduisant les coûts d'administration.

L'infrastructure devient le levier stratégique du système d'information au service des métiers : l'ensemble des services technologiques sont ainsi mutualisés (sécurité, supervision, pilotage, ordonnancement, annuaire, qualité de service, etc.).

L'activité de gestion des infrastructures représente le cœur de l'activité de ITS GROUP qui a souhaité, dès sa création, se positionner sur ce secteur exigeant un fort niveau d'expertise technologique.

Fort de son expérience, ITS GROUP intervient sur différents types de projets d'infrastructures :

- Mise en œuvre de solutions de Supervision (Intégration)
- Virtualisation de l'infrastructure (serveur, poste de travail, réseau, stockage)
- Supervision et Contrats de Services/SLA (Référentiel)
- Pilotage du SI (Organisation)

ITS GROUP participe activement à la mise en place des recommandations ITIL (Information Technology Infrastructure Library) – Référentiel International pour décrire les services, les rôles et les processus de gestion des infrastructures afin d'aligner les objectifs de la Direction Informatique avec les besoins des Métiers et des Clients, améliorer la qualité des services et maîtriser leurs coûts.

ITS GROUP est membre fondateur et Sponsor Premium de l'itSMF, association française regroupant les principaux fournisseurs et directions informatiques des grands comptes.

#### ▪ **Mobilité**

IBELEM se positionne comme expert Data Mobile pour offrir aux utilisateurs informatiques nomades un accès permanent et sécurisé aux ressources de leur entreprise, à partir de leur PC portable ou PDA communicants.

IBELEM est le leader français de l'intégration experte des solutions Blackberry. Cette compétence est validée depuis 2003 par RIM (partenaire Gold), par Microsoft (partenaire Gold) et par les 3 opérateurs français (Orange, SFR et Bouygues Telecom).

Parallèlement, IBELEM a développé un nouvel axe de développement autour de l'édition de logiciels pour le marché de la mobilité :

- Nomadio : dialer d'entreprise multi-opérateurs et multi-connexions,
- HA Software for Blackberry : logiciel haute disponibilité pour serveurs Blackberry.

#### ▪ **Hébergement à forte valeur ajoutée**

INTEGRA est spécialisé dans le domaine de l'infogérance et l'exploitation outsourcée de systèmes informatiques.

Avec le fort développement de revenus générés via Internet, les entreprises considèrent de plus en plus les infrastructures d'hébergement comme facteur critique de la réussite de leur stratégie e-business. Dans ce contexte elles doivent sélectionner des solutions garantissant la fiabilité et la performance de leurs opérations, l'adaptabilité à leurs besoins et à leur marché, tout en offrant à leurs clients, le meilleur service et la disponibilité de spécialistes 24\*7.

INTEGRA, fort de son expérience, a su bâtir un environnement technique, professionnel et performant (maintenance, exploitation et astreinte) pour garantir à ses clients le développement de leurs activités Internet dans des conditions optimales de fiabilité et de sécurité.

INTEGRA apporte une offre unique et « à la carte » de services d'hébergement à valeur ajoutée : une approche, un accompagnement et des technologies dimensionnées pour mettre en œuvre et maintenir 24\*7 des applications critiques.

### **6.1.2.2 Les nouvelles technologies des systèmes d'information.**

Le département Consulting & Development de ITS GROUP concentre son expertise autour des architectures et technologies de développement les plus performantes et accompagne les entreprises dans la maîtrise, et l'évolution applicative des Systèmes d'Information, de façon indépendante et qualitative.

ITS GROUP - Consulting & Development propose une offre complète de services et solutions : Conseil et savoir-faire fonctionnel, métier et technologique, Intégration et Expertise Nouvelles Technologies, Formation et support.

### 6.1.3. Une offre de services sur mesure

L'expertise fonctionnelle, la connaissance organisationnelle et la fédération d'expériences acquises par ITS GROUP représentent des atouts majeurs pour conduire efficacement des missions ou projets de grande envergure. Ces compétences technologiques positionnent ITS GROUP comme force de proposition singulière pour identifier les axes de progrès et améliorer la performance des architectures et applications en place.

La motivation des équipes et le suivi rigoureux d'une méthodologie éprouvée assurent le respect des engagements pris par ITS GROUP auprès de ses clients en termes de coûts, de délais et de qualité.

Chaque entreprise ayant une infrastructure informatique propre, des moyens et des objectifs différents, ITS GROUP est en mesure de proposer une offre de services sur mesure, exactement adaptée à ses besoins.

#### ■ **Conseil et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage**

Bénéficiant d'une parfaite connaissance du marché et expérience reconnue, les consultants ITS GROUP sont à même d'accompagner les Directions Informatiques et Fonctionnelles pour des missions de Conseil & Assistance à Maîtrise d'Ouvrage :

- Analyse de l'existant
- Définition d'architectures
- Plans de migration
- Analyses de risques
- Etudes de performance
- Conduite du changement et plans d'amélioration

#### ■ **Intégration et Expertise**

Par une veille technologique permanente et des relations technologiques privilégiées avec les principaux acteurs du marché, la Direction Technique et les consultants experts ITS GROUP interviennent en amont des projets pour préconiser, en toute indépendance, les meilleures solutions répondant aux besoins des Directions Informatiques :

- Définition de besoins
- Préconisations de solutions
- Définition et mise en place de l'architecture
- Industrialisation du déploiement
- Transfert de compétences

Les consultants ITS GROUP sont répartis en pôles d'expertise technologiques, chargés de la mise en œuvre et de l'intégration de solutions technologiques. Ils apportent leur expertise sur ce domaine et surtout une connaissance de la situation d'exploitation de ces outils permettant de définir la méthodologie la plus adéquate pour leur mise en production au sein de l'entreprise :

- Intégration dans les équipes
- Maquettage et réalisation de pilotes
- Déploiement et intégration de solutions
- Transfert de compétences et formation.

- **Maintien en condition opérationnelle, Infogérance, Formation et Support**

Lorsqu'une solution est intégrée dans l'environnement du client et en exploitation, les experts techniques ITS GROUP peuvent assurer son exploitation au quotidien pour garantir une haute disponibilité des infrastructures informatiques.

Les consultants ITS GROUP sont alors intégrés au sein des équipes du client ou peuvent assurer l'infogérance de fonction dans un cadre défini avec le client. Ils sont en charge de la maîtrise globale de la fonction et du pilotage de l'équipe et des solutions.

Les équipes ITS GROUP assurent également des prestations de support et formation pour accompagner ses clients et assurer ainsi un transfert opérationnel de compétences.

## 6.2 Principaux Marchés

### ○ Présentation du marché des sociétés de services informatiques (Source Syntec Informatique)

ITS GROUP se positionne essentiellement sur le marché français des Logiciels & Services informatiques.

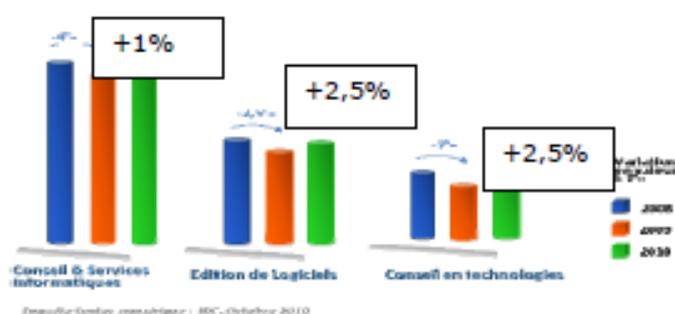
Le secteur du numérique confirme une croissance de +1% pour l'activité Logiciels, Conseil & Services informatiques en 2010 en France et annonce une prévision de 3% pour 2011.

Pour l'emploi, 40 000 recrutements sont attendus en 2011.

L'innovation et le numérique sont une industrie à part entière, l'immatériel est plus que jamais l'industrie du futur.

### 2010 : un environnement économique en voie de stabilisation

Le PIB français a renoué avec la croissance en 2010 (+1,5%), même si la composante « investissement des entreprises » devrait rester négative sur l'année selon l'INSEE (-1,6%). Les investissements des entreprises dans le numérique se maintiennent relativement bien et Syntec numérique confirme une croissance de +1,5% pour l'activité Logiciels, Conseil & Services informatiques en 2010 en France.



### Une croissance de 2,5% pour les logiciels en 2010

Dans l'Edition de logiciels, l'émergence des nouvelles offres permet de dynamiser la vente traditionnelle des licences et favorise la mise en place de nouveaux modes de commercialisation (SaaS, portails Online...). Les applicatifs dans le domaine de la mobilité offrent des perspectives de croissances intéressantes.

## Conseil & Services informatiques : croissance de 1% en 2010

La croissance de l'activité Conseil & Services informatiques reste soutenue sur l'année par l'externalisation : +3% pour l'Infogérance applicative, +2% pour l'infogérance d'infrastructure. La reprise reste lente pour le Conseil (+1% sur l'année), l'Assistance Technique et l'activité Projet & Intégration (+0,5% respectivement sur l'année) même si les taux d'activité se sont normalisés en fin d'année. Conformément aux prévisions de Syntec numérique, l'offshore n'a pas profité du contexte économique pour accélérer sa progression.

## ○ Répartition du chiffre d'affaires par Activité

Le groupe a poursuivi son développement au cours de l'exercice 2010. L'évolution du chiffre d'affaires de chacune de ses activités s'est établi comme suit :

EN K€	Chiffre d'affaires		% de croissance
	2010	2009	
Gestion des infrastructures	53 459	38 476	39%
Conseil et Développement	18 624	7 701	142%
Hébergement et Infogérance outsourcée	9 871	5 917	67%
Autres (mobilité et SPINEA)	3 213	2 471	30%
Opérations réciproques	- 636	- 476	34%
<b>TOTAL</b>	<b>84 531</b>	<b>54 089</b>	<b>56%</b>

Le chiffre d'affaires de ITS GROUP SA s'élève à 69 911 K€ contre 45 864 K€ pour l'exercice précédent (+52%). Cette progression s'explique essentiellement par les fusions par Transmission Universelle de Patrimoine avec les sociétés PRISME en date du 31 décembre 2009 et AXIALOG en date du 30 avril 2010.

## ○ Clientèle

### ■ La reconnaissance du marché

La réactivité face aux besoins de ses clients et la qualité de ses prestations ont permis à ITS GROUP d'être référencé et de prendre des parts de marché significatives sur son secteur. La forte valeur ajoutée apportée par les consultants ITS GROUP et la réussite de projets d'envergure ont fortement contribué à fidéliser une clientèle aux exigences reconnues en termes de rigueur et de qualité de service et à ouvrir de nouveaux comptes.

### ■ Portefeuille clients

ITS GROUP a poursuivi en 2010 l'élargissement du nombre de ses clients, notamment par l'intégration du groupe AXIALOG, tout en pérennisant et développant son portefeuille existant et en remportant de nouveaux référencements dans tous secteurs d'activité.

Le poids des principaux clients du groupe (en % du CA consolidé) est le suivant :

Poids cumulé des principaux clients	% du CA consolidé 2010	% du CA consolidé 2009	% du CA consolidé 2008
premier client	9	13	12
5 premiers clients	33	38	36
10 premiers clients	48	54	49

La répartition par secteur d'activité a évolué de la façon suivante :

- le secteur Banques & Finances représente 31 % du CA 2010 contre 34% en 2009 et 37 % en 2008 : quatre des cinq premiers clients sont des banques,
- les Services, 42% du CA 2010 (30% du CA 2009 et 32% du CA 2008) devient le secteur d'activité le plus représenté, incluant 13% de SSII pour lesquelles ITS GROUP est soit fournisseur, soit sous traitant,
- l'Industrie (15 % du CA 2010 (24% en 2009 et 27% en CA 2008) et les services publics (12% du CA 2010) complètent la répartition sectorielle.

La quasi totalité du chiffre d'affaires du secteur Banques & Finances est réalisé sur les marchés de la production informatique moins sensible à la conjoncture (gestion des infrastructures) et dans des niches métiers extrêmement dynamiques (hébergement et mobilité).

En dépit d'un contexte général difficile, le groupe reste donc confiant dans sa capacité à continuer à délivrer une croissance soutenue de son activité.

Le chiffre d'affaires consolidé est réalisé essentiellement avec des grands comptes, le risque lié à l'insolvabilité de nos clients est donc très faible.

■ **Une clientèle exigeante**

ITS GROUP a mené avec succès des missions et des projets pour de grandes entreprises parmi lesquelles :

- **Banques et Finances :**

BNP Paribas, Caisse Epargne, CDC, Dexia, Groupe Banque Populaires-Caisse d'Epargne, Groupe Crédit Agricole-Crédit Lyonnais, HSBC, La Banque Postale, Société Générale

- **Assurances, Mutuelles et Caisses de Retraites :**

AG2R, Cigma, Generali, Groupe Mornay, MAAF, Macif, MFP, MGEN

- **Industries, Services et Distribution :**

3 Suisses, Alcatel, Alstom, Casino, Castorama, Conforama, EDF, Fagor-Brandt, Orange, Publicis, Sanofi-Synthelabo, Technip, Thales, Veolia

- **Secteur Public :**

CEA, Conseils Généraux, La Poste, Nantes Métropole, PMU, Sogeposte

## Partenaires Technologiques

ITS GROUP mène une politique dynamique de partenariats technologiques avec les éditeurs majeurs du marché.

ITS GROUP s'appuie sur les offres logicielles reconnues du marché pour proposer aux entreprises une offre complète de services spécialisés allant du conseil amont jusqu'à la mise en œuvre, le déploiement, le pilotage et le support de leurs solutions.

Les pôles de compétences ITS GROUP ont une mission de veille technologique de l'état de l'art et de l'évolution de l'offre du marché.

Les consultants suivent régulièrement des formations, à l'issue desquelles ils passent les certifications, reconnues internationalement et validant leur expertise.

Intégrateur à forte valeur ajoutée, ITS GROUP se positionne comme point de convergence indépendant entre l'affluence de l'offre technologique du marché et les besoins des Directions Informatiques. ITS GROUP peut donc préconiser, en toute indépendance, les meilleures solutions du marché, respectant des normes de performance et de qualités élevées, pour les intégrer à l'environnement existant de ses clients.

Le groupe s'appuie sur les technologies phares des principaux éditeurs de logiciels et opérateurs, parmi lesquels :



### 6.3 Dépendance à l'égard de brevets ou de licences

ITS GROUP ne fait pas l'objet d'une dépendance à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.

### 6.4 L'univers concurrentiel de ITS GROUP

De part son positionnement de multi-spécialiste, ITS GROUP est en concurrence avec des sociétés de services de toutes tailles en fonction de chacun de ses métiers.

### **Gestion des Infrastructures**

Le marché est très éclaté entre les grandes SSII ou divisions services des constructeurs et/ou éditeurs de logiciels. La forte spécialisation dans la gestion des infrastructures depuis sa création est un atout pour ITS GROUP pour se positionner auprès des grands comptes qui apprécient l'indépendance de l'intégrateur vis-à-vis des solutions logicielles ou matérielles.

### **Nouvelles technologies des systèmes d'information**

ITS GROUP se retrouve face au département conseil et développement des grandes SSII ou face à des sociétés plus récentes et de taille plus réduite spécialisées dans le développement autour de nouvelles technologies.

### **Mobilité**

IBELEM se retrouve en concurrence avec des sociétés spécialisées en mobilité d'entreprise ou avec les divisions services des grands opérateurs, avec lesquels elle entretient également des relations de partenariats.

### **Hébergement**

INTEGRA se retrouve en concurrence avec les principaux hébergeurs du marché qui ont une offre de base d'hébergement. Pour se différencier, INTEGRA propose une palette complète de services à forte valeur ajoutée.

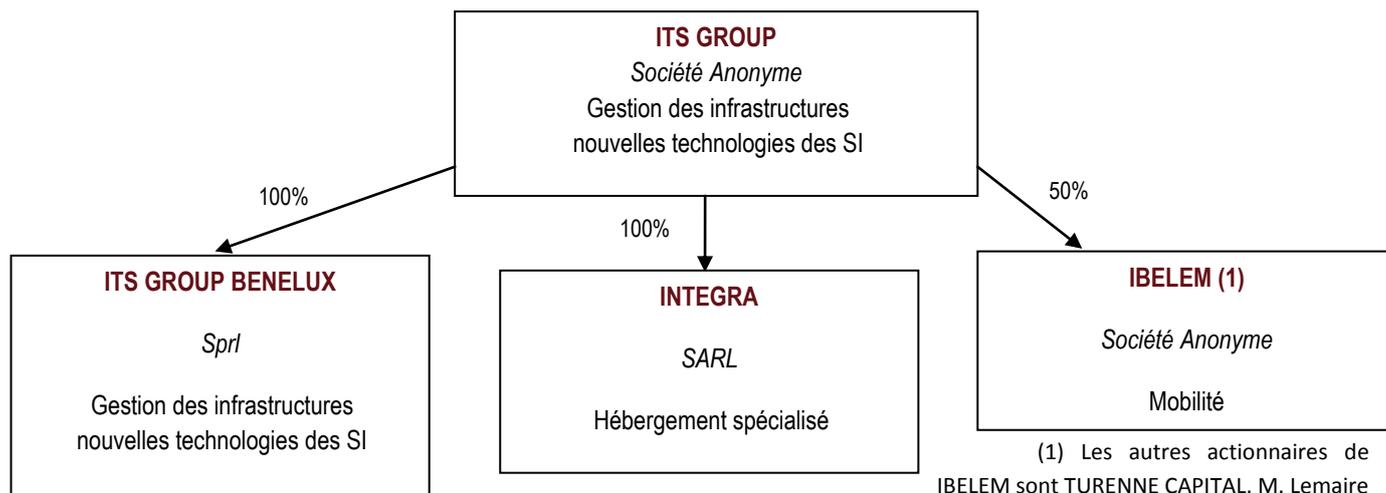
D'une façon générale, les principales sociétés concurrentes de ITS GROUP sont Aubay, Devoteam, Neurones, Solucom, Valtech, SQLI.

## 7. ORGANIGRAMME

### 7.1 Organisation juridique

L'organisation du groupe est essentiellement définie autour de pôles de compétences.

L'organigramme juridique des sociétés **actives** du groupe au 31 décembre 2010 est le suivant :



(1) Les autres actionnaires de IBELEM sont TURENNE CAPITAL, M. Lemaire Président Directeur Général et fondateur de IBELEM et les salariés de cette filiale qui détiennent respectivement 36%, 10% et 4% du capital et des droits de vote.

Les services apportés aux filiales opérationnelles du Groupe par les Services Centraux (comptabilité, paie, informatique interne, contrôle de gestion, etc.) font l'objet d'une refacturation par ITS GROUP, société mère, à ses filiales.

ITS Group a acquis la société IT PEOPLE le 15 juin 2011. La communication concernant cette acquisition est présentée au paragraphe 20.8. IT PEOPLE a fusionné avec ITS GROUP BENELUX au 1<sup>er</sup> juin 2011.

ITS Group a acquis la société THEMIS le 1<sup>er</sup> juillet 2011. La communication concernant cette acquisition est présentée au paragraphe 20.8.

### 7.2 Présentation des filiales du Groupe

Les filiales du groupe sont listées dans le Rapport de Gestion et le périmètre de consolidation détaillés dans les Comptes consolidés.

L'ensemble des participations de ITS GROUP est détaillé dans le tableau prévu des Comptes Sociaux ; toutes les sociétés qui ne figurent pas dans l'organigramme ci-dessus n'ont plus d'activité et sont soit mises en sommeil, soit en cours de liquidation.

## 8. PROPRIETE IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

### 8.1 Liste des implantations

Le groupe loue tous ses locaux par des baux commerciaux 3/6/9 dont les caractéristiques sont les suivantes :

<b>ITS GROUP</b>	Nanterre (92) 25, BD des Bouvets	SILIC	31/12/2016	282 m <sup>2</sup>	
			14/03/2017	523 m <sup>2</sup>	
			14/03/2017	618 m <sup>2</sup>	
			30/04/2018	319 m <sup>2</sup>	
			31/03/2015	46 m <sup>2</sup>	
	Nanterre (92) 5, BD des Bouvets				
	Lyon (69) Le Gemellyon sud 59, Bd Vivier Merle Bât B	BARCLAYS Pierre	14/04/2019	175 m <sup>2</sup>	
	Suresnes (92) 2-6, Rue des Bourrets (*)	La caisse de retraite des Notaires	31/03/2011	262 m <sup>2</sup>	
	Montpellier Millénaire II 93 place Pierre Duhem	SCI MONTPELLIER CENTURIES	15/05/2019	422 m <sup>2</sup>	
	La Garenne Colombes (92) 6, Avenue de Verdun 1916	SCPI	31/12/2017	874,87 m <sup>2</sup>	
La Madeleine (59) 105, Avenue de la République	ADYAL PM Nord	01/03/2018	194 m <sup>2</sup>		
Toulouse (31) 15, Chemin du crabe	DELTA CENTER	31/12/2011	34 m <sup>2</sup>		
Nantes (44) 16, Impasse des Jades Technoparc de l'Aubinière	SCI SOFIA	30/09/2012	181 m <sup>2</sup>		
Bordeaux	SCI TECHNOCLUB Catalan Riquet	31/07/2012	99 m <sup>2</sup>		
<b>IBELEM</b>	Nanterre (92) 5, BD des Bouvets	SILIC	31/03/2018	196 m <sup>2</sup>	
	Nantes (44) 9, Rue Alfred KASTLER	NANTES METROPOLE AMENAGEMENT	31/12/2011	191,05 m <sup>2</sup>	
<b>INTEGRA</b>	Nanterre (92) 65, Rue des Trois Fontanot	SNC DEFAVE 1	31/12/2018	499 m <sup>2</sup>	
<b>ITS Group BENELUX SPRL</b>	B - 1000 BRUXELLES (Belgique) 12, rue du Trône	ALLOMARI REAL ESTATE	31/01/2012	160 m <sup>2</sup>	

(\*) Les locaux de Suresnes ont été effectivement rendus au 31/03/2010

Le coût des loyers hors charges hors Benelux sur l'exercice 2010 est de 917 K€ (739 K€ en 2009). Le coût du loyer ITS Group Benelux SPRL est de 44K€ charges comprises sur l'exercice 2010.

Il n'existe aucun lien capitalistique entre les propriétaires des locaux et les dirigeants et les salariés du groupe.

### 8.2 Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des locaux

Néant.

## 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

### 9.1. Examen des comptes de l'exercice 2010

Les chiffres clés de l'activité du groupe sont récapitulés dans le tableau suivant :

Comptes consolidés	2010	2009	Variations 2010/2009	
	exercice 12 mois	exercice 12 mois	Valeur	%
En millions d'euros				
Chiffre d'Affaires	84,53	54,09	30,44	56%
Résultat opérationnel courant	7,65	4,78	2,87	60%
<i>en % du CA</i>	9,1%	8,8%		
Résultat Net	3,47	6,34	-2,87	-45%
dont part du groupe	3,42	6,25	-2,83	-45%
<i>en % du CA</i>	4,0%	11,5%		
BNPA en euros	0,64	1,21	-0,56	-47%

#### Chiffre d'affaires

Le groupe a poursuivi son développement au cours de l'exercice 2010. L'évolution du chiffre d'affaires de chacune de ses activités s'est établi comme suit :

EN K€	Chiffre d'affaires		% de croissance
	2010	2009	
Gestion des infrastructures	53 459	38 476	39%
Conseil et Développement	18 624	7 701	142%
Hébergement et Infogérance outsourcée	9 871	5 917	67%
Autres (mobilité et SPINEA)	3 213	2 471	30%
Opérations réciproques	- 636	- 476	34%
<b>TOTAL</b>	<b>84 531</b>	<b>54 089</b>	<b>56%</b>

Le chiffre d'affaires de ITS GROUP SA s'élève à 69 911 K€ contre 45 864 K€ pour l'exercice précédent (+52%). Cette progression s'explique essentiellement par les fusions par Transmission Universelle de Patrimoine avec les sociétés PRISME en date du 31 décembre 2009 et AXIALOG en date du 30 avril 2010.

#### Résultat opérationnel courant

Le Résultat Opérationnel Courant (R.O.C) 2010 s'élève à 7.651 K€, en progression de + 60 %. La rentabilité opérationnelle courante a pu être préservée (9,1% du CA 2010 contre 8,8% du CA 2009) par une bonne maîtrise des frais généraux et par la réalisation d'économies d'échelles et de restructuration suite à l'intégration du groupe AXIALOG.

Les principaux indicateurs de gestion sont eux aussi le reflet de cette intégration, et ont évolués de la façon suivante :

- le taux d'activité des ingénieurs et consultants est resté stable à 86% comme au cours de l'exercice 2009, mais en notant une amélioration au cours du deuxième semestre 2010 à 87 % contre 85% au premier semestre ;
- les tarifs des ventes sont en repli du fait de la nouvelle activité en Province, non significative en 2009 et qui représente 25% des prestations sur l'exercice 2010 ; parallèlement, les salaires moyens ont connu un repli moins net ;
- le recours à la sous-traitance a connu une nouvelle expansion et a représenté 18% du chiffre d'affaires 2010 contre 13% au cours de l'exercice précédent.

#### Résultat opérationnel

Après comptabilisation d'une charge opérationnelle nette non courante de 1,4 M€ constituée essentiellement par les coûts liés à l'intégration du groupe Axialog (coûts d'acquisition et restructuration), le résultat opérationnel s'établit à 6,2 M€.

Le résultat d'exploitation de la société mère ITS GROUP SA est de 3,8 M€ (5,4% du CA) contre 3,2 M€ (6,9% du CA) pour l'exercice 2009. Il est impacté au même titre que le chiffre d'affaires de la société mère par les fusions par Transmission Universelle de Patrimoine avec les sociétés PRISME en date du 31 décembre 2009 et AXIALOG en date du 30 avril 2010.

#### Résultat financier

Le résultat financier 2010 est de -354 K€ contre -109 K€ pour l'exercice 2009.

L'évolution du résultat financier s'explique essentiellement par l'augmentation des charges d'intérêts liée à la souscription de l'emprunt en février 2010 pour l'acquisition du groupe AXIALOG (voir « Risques de crédit »).

#### Résultat net

Le résultat net consolidé s'établit à 3 471 K€ soit 4,1% du chiffre d'affaires (6 337 K€ et 11,7% du chiffre d'affaires en 2009), avec une charge d'impôt sur les résultats de 2 391 K€.

Le résultat net part du groupe s'élève à 3 416 K€ soit 4% du chiffre d'affaires (6 246 K€ et 11,5% du chiffre d'affaires en 2009). Les intérêts des minoritaires (55 K€) proviennent uniquement de IBELEM SA dont 50% du capital est hors groupe.

## 10. TRESORERIE ET CAPITAUX

### 10.1 Trésorerie et capitaux

#### Capitaux à court terme et à long terme

en K€	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
<b>Capitaux à long terme</b>	<b>34 539</b>	<b>19 019</b>	<b>16 021</b>
Fonds propres consolidés (I)	23 168	18 876	12 941
Dettes financières à long terme (II)	11 371	143	3 080
<b>Capitaux à court terme</b>	<b>2 417</b>	<b>1 066</b>	<b>2 198</b>
Dettes financières à court terme (III)	2 417	1 066	2 198
Trésorerie et équivalents (IV)	6 823	5 646	3 091
Endettement net (V) = (II) + (III) - (IV)	6 965	-4 437	2 187
Ratio endettement net /fonds propres consolidés (V) / (I)	30,06%	-23,51%	16,90%

#### La variation des fonds propres consolidés (I) s'analyse de la façon suivante :

Capitaux propres, part du groupe (en K€)	Nombre d'actions (en milliers)	Capital social	Primes	Résultat net part du groupe	Réserves consolidées	Capitaux propres part du groupe
<b>Capitaux propres 01/01/2008</b>	<b>5 027</b>	<b>2 514</b>	<b>1 191</b>	<b>2 693</b>	<b>4 639</b>	<b>11 037</b>
Résultat 2008				2 467		2 467
Affectation du résultat 2007				- 2 693	2 693	-
Dividendes distribués					- 501	- 501
Augmentation de capital et primes	18	9	35		-	44
Païement fondé sur des actions	-	-	-		45	45
Actions propres					- 150	- 150
<b>Capitaux propres 31/12/2008</b>	<b>5 045</b>	<b>2 523</b>	<b>1 227</b>	<b>2 467</b>	<b>6 725</b>	<b>12 942</b>
Résultat 2009				6 246		6 246
Affectation du résultat 2008				- 2 467	2 467	-
Dividendes distribués	-	-	-		- 706	- 706
Augmentation de capital et primes	100	50	712		- 35	727
Païement fondé sur des actions	-	-	-		18	18
Actions propres					- 350	- 350
<b>Capitaux propres 31/12/2009</b>	<b>5 145</b>	<b>2 572</b>	<b>1 938</b>	<b>6 246</b>	<b>8 119</b>	<b>18 876</b>
Résultat 2010				3 416		3 416
Affectation du résultat 2009				- 6 246	6 246	-
Augmentation de capital et primes (1)	169	85	386		-	471
Augmentation de capital par BSA	-	-	-		-	-
Dividendes distribués	-	-	-		-	-
Païement fondé sur des actions	-	-	-		33	33
Actions propres					372	372
<b>Capitaux propres 31/12/2010</b>	<b>5 314</b>	<b>2 657</b>	<b>2 325</b>	<b>3 416</b>	<b>14 770</b>	<b>23 168</b>

(1) La variation du capital social au cours de l'exercice 2010 est liée aux souscriptions de BSPCE, et de BSA pour un nominal de 85 K€.

## ▪ **Dettes financières**

Les dettes financières (court et long termes) sont essentiellement composées des éléments suivants :

- Acquisition de la société Axialog par ITS GROUP: emprunt bancaire amortissable sur 6 ans à compter du 11/02/2010 pour un montant total de 12 900 K€. Les capitaux restant dus au 31 décembre 2010 étaient de 12 877 K€, à échéance 11/02/2016.
- 3 opérations de refinancement « Lease back » concernant des matériels acquis par la filiale INTEGRA ont été effectuées entre août 2008 et juin 2010 pour un montant total de 1 041 K€, les capitaux restant dus s'élève à 546K€.

### **10.2 Flux de trésorerie consolidé.**

Le TFT est présenté dans les Comptes consolidés au 31/12/2010, ainsi que les notes y afférent.

Les efforts importants engagés dans la gestion des créances clients ont permis de limiter la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité à -4 166 K€ .

La marge brute d'autofinancement dégagée au cours de l'exercice 2010, 6 892 K€, a permis de financer la variation du BFR lié à l'activité de 4 166K€ et le décaissement d'impôts de 2 031K€.

La variation de trésorerie au cours de l'exercice s'est ainsi établie à 1 177 K€.

### **10.3 Conditions d'emprunt et structure de financement**

Les conditions d'emprunt et la structure du financement sont décrit dans le Chapitre 4 : « Facteurs de Risques – Risques de crédit ».

Les covenants liés à ces emprunts sont décrits dans le même chapitre.

Au 31 décembre 2010, les clauses de covenant sont respectées par ITS GROUP.

### **10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux**

Néant.

### **10.5 Sources de financement attendues pour les investissements futurs**

La marge brute d'autofinancement du Groupe, nette des impôts payés, s'élève pour l'exercice 2010 à 6 892 K€ (contre 5 606 K€ en 2009 et 4 886 K€ en 2008) et représente 8 % du Chiffre d'Affaires.

Cette marge permet à ITS GROUP d'autofinancer ses investissements, à l'exception des opérations de croissance externe, et de procéder au remboursement de sa dette bancaire.

Concernant les opérations de croissance externe, la politique de financement s'articule autour des principaux axes que sont :

- des recours complémentaires à l'endettement bancaire,
- des opérations de haut de bilan,
- l'affectation d'une partie de la trésorerie disponible.

## 11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Le groupe est amené à engager des frais de recherche (veille technologique) et à réaliser des développements de logiciels ayant vocation à être commercialisés ou à être intégrés dans des offres globales de services. Les coûts sont essentiellement constitués par la masse salariale chargée affectée à ces frais de recherche et développement.

Les coûts liés aux développements voués à être commercialisés sont comptabilisés en « Immobilisations en cours » pendant la phase de conception de ces logiciels, puis transférés au poste « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils seront prêts à être commercialisés (306 K€ transférés en immobilisation corporelle en 2010).

Les autres frais sont conservés en charges d'exploitation et ne sont pas valorisés à l'actif du bilan.

Au titre de ces activités, le groupe a constaté sur l'exercice 2010 des « Crédits d'Impôts Recherche » à hauteur de 435 K€, dont 304 K€ au sein de la société mère ITS Group SA. En 2009, le montant total des « Crédits d'Impôts Recherche » s'élevait à 274 K€.

**Par ailleurs, le groupe estime ne pas avoir de risque de dépendance à l'égard des brevets et licences (cf - § 6.3).**

## 12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

### • Perspectives 2011

Avec le franchissement du cap symbolique des 1 000 collaborateurs en 2010, l'objectif de ITS GROUP est de se positionner comme un acteur incontournable du Développement Durable des Infrastructures IT.

La demande toujours soutenue en matière de maintien en conditions opérationnelles des infrastructures IT, l'infogérance et l'externalisation comme moteurs de croissance, et les évolutions technologiques majeures (cloud computing et virtualisation) en relais de croissance, doivent permettre au groupe de poursuivre son développement dynamique, associant croissance organique soutenue et stratégie de croissance externe.

A horizon 2013, ITS GROUP ambitionne de réaliser un chiffre d'affaires supérieur à 130 M€ tout en maintenant sa marge opérationnelle courante à plus de 9%.

### • Chiffre d'affaires du premier trimestre 2011 :

Le 26 avril 2011, ITS GROUP a réalisé la communication suivante :

+ 21% DE CROISSANCE ORGANIQUE AU PREMIER TRIMESTRE 2011 : 22,4 M€

« Au premier trimestre 2011, ITS Group a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 22,4 M€, en progression de 21%. Au cours du trimestre écoulé, ITS Group a bénéficié de la consolidation de la société Axialog, intégrée dans le périmètre du groupe le 1er mars 2010 et totalement fusionnée depuis la fin du premier semestre 2010.

Ce premier trimestre de l'exercice 2011 s'est déroulé conformément au plan de marche annuel du groupe, avec des indicateurs opérationnels qui sont demeurés bien orientés dans le sillage du second semestre 2010.

Avec 69 recrutements réalisés au cours de la période, ITS Group est également en parfaite adéquation avec son plan de recrutement annuel qui prévoit l'apport de 250 nouveaux collaborateurs au cours de l'exercice.

En 2011, le groupe entend continuer son développement à un rythme soutenu, en poursuivant notamment sa politique de croissance externe, tout en profitant de sa dimension et de sa nouvelle organisation pour maintenir sa marge opérationnelle courante à un niveau élevé. »

### • Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2011 :

Ordre du jour à caractère ordinaire:

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2010 et rapport du Président du Conseil d'Administration - résolution adoptée
2. Rapport des commissaires aux comptes - résolution adoptée
3. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos du 31/12/2010 - résolution adoptée
4. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos du 31/12/2010 - résolution adoptée

5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2010 - résolution adoptée :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes :

- constate que le bénéfice pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élève à 2 881 128,80 euros ;
- décide d'affecter le bénéfice net de 2 881 128,80 € de la manière suivante :
  - Dotation à la réserve légale, soit 8 466,70 €,
  - Le solde au compte « Autres Réserves », soit 2 872 662,10 €.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que la société a procédé, au titre trois derniers exercices, aux distributions de dividendes suivantes :

- sur les résultats 2009 : aucune distribution de dividendes ;
- sur les résultats 2008 : 706 302 € (0,14 € par action) ;
- sur les résultats 2007 : 502 737 € (0,10 € par action).

6. Option pour le paiement du dividende an actions - résolution rejetée
7. Approbation des conventions réglementées - résolution adoptée
8. Autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue de permettre à la société d'opérer sur ses propres actions - résolution adoptée
9. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes de la société - résolution adoptée
10. Renouvellement des mandats administrateur - résolution adoptée

Ordre du jour à caractère extraordinaire :

11. Emission de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de les attribuer en tout ou en partie - résolution adoptée
12. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités - résolution adoptée

• **Chiffre d'affaires du premier semestre 2011 :**

A l'issue du 1er semestre de l'exercice 2011, ITS Group a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 44,2 M€, en progression de 10%. L'environnement commercial est demeuré bien orienté avec une demande toujours soutenue des grands donneurs d'ordres sur la thématique porteuse d'optimisation des infrastructures informatiques (rationalisation, virtualisation, pilotage et cloud computing).

Ce 1er semestre 2011 est conforme au plan de marche du groupe. Le principal enjeu du 2nd semestre sera de pouvoir répondre sur le plan des ressources humaines à l'ensemble des demandes clients compte tenu d'un marché de l'emploi particulièrement tendu qui se traduit par des difficultés de recrutement.

Au 2nd semestre, le groupe bénéficiera des synergies commerciales et opérationnelles liées à l'intégration de IT People, en Belgique, et du cabinet Themis Conseil, deux sociétés immédiatement relatives pour le groupe avec des marges opérationnelles attendues respectivement à plus de 10% et 25% en année pleine 2011.

- **ITS Group se dote d'une nouvelle identité visuelle et surtout d'une nouvelle organisation de ses différentes marques :**

Au cours des dernières années, ITS Group a franchi un nouveau palier dans son développement, portant ses effectifs de 400 collaborateurs à plus de 1 000 entre fin 2006 et 2010 et une progression de 60% de son résultat opérationnel courant 2010.

ITS Group se positionne aujourd'hui comme un acteur incontournable des infrastructures IT.

A compter du mois d'avril, ITS Group se dote d'une nouvelle identité visuelle et surtout d'une nouvelle organisation de ses différentes marques.

Chacune de ses marques expertes en son domaine, vient ainsi renforcer une synergie de groupe à même de répondre à l'ensemble des besoins client en infrastructure IT.

ITS Chronos, étant Spécialiste en assistance technique et maintien en condition opérationnelle

ITS Axir, Spécialiste en conseil & intégration

ITS Integra, Spécialiste de l'infogérance outsourcée et de l'hébergement des systèmes d'informations

ITS Spinea, Spécialiste de l'infogérance outsourcée des services aux utilisateurs

Grâce à cette nouvelle organisation, ITS Group sera plus que jamais en mesure d'accompagner sa stratégie de croissance externe et son développement à l'international.

« ITS Group c'est la synergie d'un groupe d'experts en infrastructure, qui accompagne en France et en Europe, ses clients dans le développement durable de leur infrastructure informatique »

### 13. PREVISIONS ET ESTIMATIONS DU BENEFICE

NEANT

## 14. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GENERALE

Les compositions du conseil d'administration et du comité de direction sont inchangées à la date d'enregistrement du document de référence par rapport à la clôture du dernier exercice, et sont les suivantes.

### 14.1 Le Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2010, le Conseil d'Administration de ITS Group était composé de 6 membres, à savoir :

- Monsieur Jean-Michel BENARD, également Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Gilles RIDEL,
- Monsieur Robert SPIEGL,
- Monsieur David LAURENT,
- Monsieur Guy PORRE,
- Monsieur Georges ROUSSEAU.

#### Président – Directeur Général

**Jean-Michel BENARD**

**48 ans, nationalité française**

**Administrateur de ITS GROUP depuis sa création, échéance du mandat actuel : 2015**

**Adresse professionnelle : 25, boulevard des Bouvets – 92000 NANTERRE**

Diplômé de l'école d'ingénieurs en aéronautique ESTACA, s'est orienté vers le monde des affaires : DESS Affaires Internationales à DAUPHINE, qui lui permit d'intégrer Computer Associates comme Ingénieur d'Affaires dans la Division des progiciels applicatifs. Il y fut successivement Directeur commercial puis Directeur de la Division Grands Comptes, après avoir participé au développement de l'activité commerciale « progiciels applicatifs » chez Transiciel. Son expérience du marché, ses relations suivies avec les Grands Comptes français et la volonté d'apporter un service complet à ses clients l'amena à créer ITS GROUP.

#### Administrateur

**Gilles RIDEL**

**55 ans, nationalité française**

**Administrateur de ITS GROUP depuis sa création, échéance du mandat actuel : 2015**

**Adresse professionnelle : 1, boulevard des Bouvets – 92000 NANTERRE**

Aujourd'hui à la tête d'une start-up dans le domaine de l'e-business et l'édition de logiciel, Gilles RIDEL, a dirigé et développé avec succès plusieurs sociétés du secteur des nouvelles technologies.

#### **Administrateur**

**David LAURENT**

**41 ans, nationalité française**

**Administrateur de ITS GROUP depuis mai 2002, échéance du mandat actuel : 2015**

**Adresse professionnelle : 25, boulevard des Bouvets – 92000 NANTERRE**

Après une Maîtrise en Administration économique et sociale et une Maîtrise en Sciences politiques, David Laurent a débuté sa carrière commerciale dans une agence de communication et de stimulation. Depuis 1997, il a rejoint le marché de l'informatique où il acquiert sa première expérience de vente de services et de projets informatiques chez Sitinfo, puis entre au sein de ITS GROUP en 1998 pour mettre en place et prendre la responsabilité de la direction commerciale. David Laurent a quitté ses fonctions opérationnelles au sein de ITS GROUP en novembre 2007.

#### **Administrateur**

**Guy PORRÉ**

**61 ans, nationalité belge**

**Administrateur de ITS GROUP depuis mai 2004, échéance du mandat actuel : 2015**

**Adresse professionnelle : 25, boulevard des Bouvets – 92000 NANTERRE**

Diplômé de l'école d'ingénieurs belge INRACI, Guy Porré a dirigé Computer Associates Belgique à partir de 1978. En 1981, il crée la filiale française et devint Vice-Président International de Computer Associates International. Lors de son départ en 1995, Computer Associates France réalisait un chiffre d'affaires de 600 millions de Francs pour un effectif de 500 personnes. Pour ajouter une note « services » à son parcours, il participe ensuite à l'expansion du groupe Transiciel aux côtés de Georges Cohen, en sa qualité de Vice-Président du Groupe. Son expérience « logiciels et services », sa connaissance approfondie des grands comptes français et son expérience de manager opérationnel de groupe de dimension internationale sont des atouts considérables pour ITS GROUP.

#### **Administrateur**

**Robert SPIEGL**

**55 ans, nationalité belge**

**Administrateur de ITS GROUP depuis sa création, échéance du mandat actuel : 2015**

**Adresse professionnelle : 25, boulevard des Bouvets – 92000 NANTERRE**

Homme d'affaires, il est à la tête d'une société belge spécialisée dans la confection et la commercialisation d'articles de mode.

## **Administrateur**

**Georges ROUSSEAU**

**68 ans, nationalité française**

**Administrateur de ITS GROUP depuis mai 2008, échéance du mandat actuel : 2014**

**Adresse professionnelle : 25, boulevard des Bouvets – 92000 NANTERRE**

Licencié en sciences économiques, Georges Rousseau évolue dans le monde des services informatiques depuis près de 40 ans et possède une connaissance particulièrement étendue de ce marché.

Co-fondateur et Président Directeur Général de Soleri de 1980 à 2000, puis Country Manager chez Deutsche Telekom pendant une année après la cession de Soleri au groupe allemand, Georges Rousseau a su, tout au long de sa carrière professionnelle, s'impliquer dans divers projets. Création, direction de SSII, administration et conseil aux entreprises, il est un homme d'actions.

### ▪ **Liste des Mandats détenus par les Administrateurs au cours des cinq derniers exercices**

M. Jean-Michel BENARD, Président Directeur Général de ITS GROUP est également :

- Administrateur des SA, IBELEM et NEXWAY,
- Administrateur délégué de EUCLEIDE (droit luxembourgeois),
- Gérant de la SARL INTEGRA.

M. Gilles RIDEL, administrateur de ITS GROUP est Président Directeur Général de la SA NEXWAY, gérant de la SCI CHAMOIS D'OR, gérant de la SARL DLGAMER et Président Directeur Général de la SA Pépita.

M. Robert SPIEGL, administrateur de ITS GROUP est également administrateur de la SA IBELEM.

M. David LAURENT, administrateur de ITS GROUP n'exerce aucun autre mandat social.

M. Guy PORRE, administrateur de ITS GROUP est également administrateur des SA EMAILVISION, CONSCIO et MIX-COMMERCE. Il a été jusqu'en 2007 administrateur de la SA HAPSYS.

M. Georges ROUSSEAU, administrateur de ITS GROUP, a été jusqu'en 2007 administrateur des SA HEMISPHERE et HEMISPHERE INTELLIGENCE INFORMATIQUE.

## **14.2 Le Comité de Direction**

Le comité de direction de ITS GROUP est composé de :

- Monsieur Jean-Michel BENARD, Président Directeur Général,
- Monsieur François PERRIN, Directeur Général Délégué aux Opérations,
- Monsieur Philippe SAUVÉ, Directeur Général Délégué aux Finance et à l'Administratif.

Monsieur David LAURENT, a occupé les fonctions de Directeur des Opérations Commerciales et était membre du comité de direction jusqu'à ce qu'il quitte la société en novembre 2007.

## **Directeur Général Délégué aux opérations**

**François PERRIN**

**50 ans, nationalité française**

**Adresse professionnelle : 25, boulevard des Bouvets – 92000 NANTERRE**

François PERRIN a intégré ITS GROUP en 1999 en tant que Directeur Technique pour assurer la coordination technique et commerciale des missions et projets, le suivi des compétences, des plans de formation et des certifications des consultants. Par un suivi régulier des missions en régie, son rôle est d'assurer l'adéquation entre les objectifs de ITS GROUP, du consultant et du client. Il élabore avec les chefs de projets les réponses aux appels d'offres et s'assure que les projets sont menés dans le respect des engagements forfaitaires (technique, délais, rentabilité). Ingénieur diplômé de l'ESME, il a occupé, avant de rejoindre ITS GROUP, les fonctions de responsable du pôle "Architecture Technique" puis de chargé d'études au CCF, où il avait la maîtrise d'ouvrage du système Agence.

Le Conseil d'Administration du 6 février 2007 a nommé François PERRIN au titre de Directeur Général Délégué - IT Infrastructures.

## **Directeur Général Délégué aux Finances et à l'Administratif**

**Philippe SAUVÉ**

**40 ans, nationalité française**

**Adresse professionnelle : 25, boulevard des Bouvets – 92000 NANTERRE**

De formation Expertise Comptable, après avoir exercé en cabinet puis au sein d'un grand groupe de distribution, Philippe Sauvé rejoint ITS GROUP au cours de l'année 2000. Nommé Directeur Général Délégué en mars 2010, il est en charge d'adapter et d'organiser les procédures internes nécessaires à la croissance de la société. Il assure également le pilotage de la stratégie active de croissance externe en collaboration avec Jean-Michel Bénard, Président Directeur Général. Il gère également les relations investisseurs et il dirige l'ensemble des activités administratifs, financières et juridique du groupe.

## **14.3 Condamnations pour fraude, procédures de liquidation, sanctions à l'égard des membres des organes d'administration**

A la connaissance de ITS GROUP aucun membre du Conseil d'Administration ni Directeur Général Délégué au cours des cinq dernières années :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude,
- n'a été associé à une procédure de faillite, mise sous séquestre ou liquidation judiciaire,
- n'a été incriminé ni fait l'objet de sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire (y compris les organismes professionnels désignés).

A la connaissance de ITS GROUP, aucun Membre du Conseil d'Administration ni Directeur Général Délégué, au cours des cinq dernières années, n'a été empêché par le un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

#### **14.4 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale**

A la connaissance de ITS GROUP, il n'existe aucun conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs, à l'égard de ITS GROUP, des membres des organes d'administration et de direction et leurs intérêts privés et/ou d'autres obligations.

Il n'existe aucun lien familial entre les Administrateurs et Directeurs Généraux de la société.

#### **14.5 Arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres**

Néant.

## 15. REMUNERATIONS ET AVANTAGES

### 15.1 Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Conformément aux recommandations AFEP/MEDEF, les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux sont détaillées dans les tableaux ci après.

Le détails concernant les BSPCE est récapitulé dans le chapitre 17 du présent document)

<b>1 - Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en K€)</b>		
<b>Jean Michel BENARD, PDG</b>	<b>Exercice 2009</b>	<b>Exercice 2010</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	139	173
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>139</b>	<b>173</b>
<b>François PERRIN, DGD</b>	<b>Exercice 2009</b>	<b>Exercice 2010</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	165	184
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>165</b>	<b>184</b>
<b>Philippe SAUVE, DGD</b>	<b>Exercice 2009</b>	<b>Exercice 2010</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	N/A	89
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>N/A</b>	<b>89</b>

Philippe SAUVE (membre du Comité de Direction) a été nommé en avril 2010 Directeur Général Délégué Aux Finances et à l'Administratif ; la rémunération mentionnée est celle perçue dans le cadre du mandat social.

<b>2 - Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en K€)</b>				
Jean Michel BENARD, PDG	Exercice 2009		Exercice 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	114	114	144	144
- rémunération variable	14	14	24	24
- rémunération exceptionnel	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature				
véhicule	5	5	-	-
retraite art. 83	5	5	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>139</b>	<b>139</b>	<b>173</b>	<b>173</b>
François PERRIN, DGD	Exercice 2009		Exercice 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	103	103	122	122
- rémunération variable	51	51	55	51
- rémunération exceptionnel	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature				
véhicule	5	5	5	5
retraite art. 83	5	5	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>165</b>	<b>165</b>	<b>187</b>	<b>184</b>
Philippe SAUVE, DGD	Exercice 2009		Exercice 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	N/A	N/A	65	65
- rémunération variable	-	-	20	20
- rémunération exceptionnel	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature				
véhicule			0	0
retraite art. 83	-	-	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>89</b>	<b>89</b>

### 3 - Tableau des jetons de présence (en K€)

NEANT : aucun jeton de présence n'a jamais été versé.

<b>4 - Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social.</b>					
Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe.	n° et date du plan	Nature des options	Valorisation des options (€)	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice (€)
Jean Michel BENARD, PDG	-	-	-		-
François PERRIN, DGD	-	-	-		-
Philippe SAUVE, DGD	-	-	-		-

<b>5 - Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social</b>			
Options levées par les dirigeants mandataires sociaux	n° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice (€)
Jean Michel BENARD, PDG	-	-	-
François PERRIN, DGD	-	-	-
Philippe SAUVE, DGD	-	-	-

<b>6 - Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social.</b>					
Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe.	n° et date du plan	Nre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions (€)	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Jean Michel BENARD, PDG			NEANT		
François PERRIN, DGD			NEANT		
Philippe SAUVE, DGD			NEANT		

<b>7 - Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social.</b>					
Actions de performance devenues disponibles pour chaque dirigeant mandataire social.	n° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions (€)	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Jean Michel BENARD, PDG			NEANT		
François PERRIN, DGD			NEANT		
Philippe SAUVE, DGD			NEANT		

<b>Autres informations relatives à chaque dirigeant mandataire social.</b>								
Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions.		Indemnités relatives à une clause de non concurrence.	
	oui	non	oui (1)	non	oui	non	oui	non
Jean Michel BENARD PDG Nommé le 01/09/2005 Échéance du mandat : 2015		X	X			X		X
François PERRIN DGD Nommé le 06/02/2007 Échéance du mandat : NA	NA		X			X		X
Philippe SAUVE DGD Nommé le 16/03/2010 Échéance du mandat : NA	NA		X			X		X

(1) il s'agit d'un régime à cotisations définies dont la cotisation annuelle s'élève à 15,30% du plafond de la sécurité sociale, soit 5 K€ par an par bénéficiaire.

Aucun dirigeant mandataire social ne bénéficie de rémunération conditionnelle ou différée.

Aucun autre mandataire social et membre de la direction générale ne reçoit de rémunération ou autre avantage de la part de la société ou de ses filiales.

## **15.2 Sommes provisionnées par la société au fin du versement de pensions, de retraite ou d'autres avantages**

Néant

## 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

### 16.1 Direction de la société

Cette information figure dans le rapport du Président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise.

### 16.2 Contrats entre les administrateurs et la société

Il n'existe aucun contrat de service liant les Membres du Conseil d'Administration à la Société ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat, à la date du présent document de référence.

### 16.3 Comités d'Audit et de Rémunérations

ITS GROUP n'a pas établi de comités d'audit et de rémunérations, à la date du présent document de référence.

### 16.4 Gouvernement d'entreprise

ITS GROUP estime se conformer aux recommandations relatives au gouvernement d'entreprise préconisées en France. (voir le cadre de référence présenté au 16.5 dans l'introduction du rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne)

#### 16.4.1 Le Conseil d'Administration

La composition, les attributions ainsi que le fonctionnement du Conseil d'Administration sont décrits au point 1.1 du rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux des organes d'administration et de direction et sur le contrôle interne.

#### 16.4.2 La Direction Générale

Cf. points 1.2 et 1.3 du rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux des organes d'administration et de direction et sur le contrôle interne.

#### 16.4.3 Le Comité de Direction

Cf. point 1.4 du rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux des organes d'administration et de direction et sur le contrôle interne.

## **16.5 Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne**

### **Exercice 2010**

Le présent rapport du Président du Conseil d'administration, approuvé par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 21 mars 2011, conformément aux exigences de l'article L. 225-37 du Code de commerce, est destiné à vous rendre compte de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du directeur général, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise et des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Ce rapport précise également les principes et règles de détermination des rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux de la société et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Un rapport des commissaires aux comptes, joint au rapport général relatant l'accomplissement de leur mission, présente leurs observations sur ce rapport.

Le dispositif de contrôle interne est appliqué à l'ensemble du Groupe, le Groupe étant défini comme la société ITS Group ainsi que toutes les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

### **Cadre de référence**

La société ITS Group se réfère désormais (délibération du Conseil d'administration du 4 janvier 2010) au Code de gouvernement d'entreprise Middlednext pour les valeurs moyennes et petites rendu public le 17 décembre 2009 (ci-après le « Code de référence ») dans le cadre de la mise en œuvre de sa gouvernance, en lieu et place du code AFEP/MEDEF de décembre 2008 de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées.

Le Code Middlednext est disponible sur le site Middlednext à l'adresse suivante : [www.middlednext.com](http://www.middlednext.com). Le Code de Référence contient quinze (15) recommandations qui concernent plus particulièrement les mandataires dirigeants et le Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration a initié une démarche, visant à une mise en conformité progressive avec les recommandations du Code de référence, à savoir :

#### (A) Nomination d'administrateurs indépendants

Dès l'exercice 2008, les critères d'indépendance des membres ont été mentionnés, et un Administrateur indépendant supplémentaire a été nommé (voir ci après § 1.1.b Composition du Conseil d'Administration).

#### (B) Mise en œuvre d'un processus d'évaluation des travaux du Conseil

Conformément aux dispositions de la quinzième recommandation du Code de référence, les membres du Conseil sont invités par le Président, une fois par an, à s'exprimer sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et la préparation de ses travaux. Parallèlement, un processus visant à permettre une évaluation pertinente des travaux du conseil va être mis en place.

#### (C) Mise en place d'un règlement intérieur du Conseil

Le Code de référence contient également des points de vigilance issus du référentiel pour une gouvernance raisonnable des entreprises françaises, qui rappellent les questions que le Conseil d'Administration doit se poser pour favoriser le bon fonctionnement de la gouvernance. Le Conseil d'Administration de la Société a pris connaissance de ces points de vigilance lors de sa séance du 4 janvier 2010.

## **1. Organisation des travaux des organes d'administration et de direction**

### **1.1 Le conseil d'administration**

#### **a. Présentation.**

La société ITS GROUP est administrée par un conseil d'administration, qui conformément aux dispositions légales et statutaires a pour fonction de déterminer les orientations de l'activité et de veiller à leur mise en œuvre.

Le conseil d'administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires la concernant dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires.

#### **b. Composition.**

Le conseil d'administration, comporte 6 administrateurs, personnes physiques, que sont :

- Jean-Michel BENARD, Président Directeur Général,
- David LAURENT,
- Robert SPIEGL,
- Gilles RIDEL (Administrateur Indépendant),
- Guy PORRÉ (Administrateur Indépendant),
- Georges ROUSSEAU (nommé en mai 2008, Administrateur Indépendant).

Les administrateurs ont été nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de 6 années et sont propriétaires d'une action au moins.

Dans le but de satisfaire au Code de gouvernement d'entreprise Middledent et de permettre aux actionnaires de pouvoir se prononcer avec une fréquence suffisante sur l'attribution des mandats d'administrateurs de la Société, l'Assemblée Générale du 20 mai 2009 a décidé de réduire à quatre ans la durée desdits mandats, ceci sans toutefois affecter les mandats en cours.

Afin de s'assurer que le contrôle de la société n'est pas exercé de façon abusive, trois des administrateurs sont indépendants et répondent à l'ensemble des critères suivants :

- Ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en temps que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.
- Ne pas être (ou être lié directement ou indirectement) client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
  - Significatif de la société ou de son groupe,
  - Ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité.
- Ne pas avoir de lien familial avec un mandataire social.
- Ne pas être administrateur de la société depuis plus de douze ans.
- Ne pas détenir, directement ou indirectement, plus de 10% du capital ou des droits de vote de la société.

### c. Fonctionnement.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le conseil d'administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Au cours de l'exercice 2010, le conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises, et a débattu des sujets suivants :

- Examen et arrêté des comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/10 ; élaboration du rapport de gestion, Propositions d'affectation du résultat ;
- Adoption du Code de gouvernement d'entreprise Middlenext pour les valeurs moyennes et petites ;
- Couverture du taux de l'emprunt relatif à l'acquisition du groupe AXIALOG ;
- Attribution de bons de souscription d'actions à émettre sous forme de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise ;
- Autorisation préalable d'une convention rentrant dans le cadre de l'article L.225-38 du Code de commerce - Mise en place d'une convention de compte courant entre la Société et sa filiale belge ;
- Convocations aux Assemblées Générales des actionnaires.
- Examen et arrêté des comptes consolidés semestriels 2010 ; élaboration du rapport de gestion semestriel ;
- Examen et approbation du projet d'apport partiel d'actif de la Société au profit de la société Intégra
- Dissolution sans liquidation de la société AXIALOG, filiale détenue à 100 % par la Société, en application de l'article 1844-5 al. 3 du Code civil ;
- Constatation des augmentations de capital suite à l'exercice de BSPCE et de BSAR ;
- Nomination et rémunération des mandataires sociaux ;
- Résultats prévisionnels 2010 et réorganisation ;

Le taux de présence des Administrateurs à ces réunions du conseil a été de 56 %.

Aucun d'entre eux n'a perçu de jetons de présence.

### **1.2 Direction Générale.**

Monsieur Jean-Michel BENARD représente la société à l'égard des tiers sans limitation particulière. A ce titre, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et aux conseils d'administration.

Il est assisté dans ses fonctions par un comité de direction.

### **1.3 Direction Générale Déléguée.**

Le Conseil d'Administration du 16 mars 2010 a décidé de faire évoluer le périmètre du poste de Monsieur François PERRIN de Directeur Général Délégué « Infrastructures » à Directeur Général Délégué aux Opérations. Ce poste consiste, désormais, d'une part à gérer l'ensemble des activités de la Société, tant parisiennes que régionales, sur les plans commerciaux et techniques, et, d'autre part, à diriger les pôles Ressources Humaines, Recrutement et Marketing pour l'ensemble de l'UES ITS Group.

Le Conseil d'Administration du 16 mars 2010 a décidé de nommer Monsieur Philippe SAUVÉ en tant que Directeur Général Délégué aux Finances et à l'Administratif. Ce poste consiste à piloter la stratégie active de croissance externe en collaboration avec le Président Directeur Général, à gérer les relations investisseurs ainsi qu'à diriger l'ensemble des activités administratives, financières et juridiques du groupe.

#### **1.4 Comité de Direction.**

##### **a. Présentation.**

La société ITS GROUP comporte un comité de direction chargé d'assurer la direction exécutive opérationnelle du groupe. Il a pour principaux objectifs de garantir la rentabilité du groupe, d'en fixer les orientations stratégiques, de définir les procédures et de veiller au respect de celles-ci.

Compte tenu de sa taille, la société ne s'est pas dotée de comités spécialisés (comptes, audit interne, rémunérations et nominations). Toutes les prérogatives de ceux-ci sont en conséquence assurées par le Comité de Direction qui réfère au Conseil d'Administration sur les principaux thèmes suivants :

- Toutes questions comptables et financières (arrêtés des comptes, élaboration des budgets, engagements hors bilan),
- Analyse des risques auxquels la société est exposée et examen des mesures de prévention,
- Rémunérations des mandataires sociaux fixes et variables en fonction des marges opérationnelles dégagées au cours de l'exercice, conditions d'attribution des Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise et d'Actions Gratuites aux collaborateurs du groupe.

##### **b. Composition.**

Au cours de l'exercice 2010, la composition du comité de direction de ITS GROUP n'a pas changée et était la suivante :

- Monsieur Jean-Michel BENARD, Président Directeur Général,
- Monsieur François PERRIN, Directeur Général Délégué,
- Monsieur Philippe SAUVÉ, Directeur Général Délégué.

Le comité de direction peut être assisté dans ses travaux par les responsables des services Juridique, Ressources Humaines et Contrôle de Gestion, qui ont pour mission d'éclairer le comité sur les points particuliers.

##### **c. Fonctionnement.**

Le comité de direction se réunit une fois par semaine pour traiter les principaux dossiers et problèmes rencontrés depuis la dernière réunion.

Chaque mois, le comité de direction examine les tableaux de bords de clôture du mois précédent de chaque département et de chaque société du groupe. Les résultats ainsi que les principaux indicateurs le composant sont analysés et commentés.

#### **1.5 Délégation de pouvoirs dans l'entreprise.**

##### **a. Principes de la délégation.**

Les représentants légaux de chaque société ont la faculté de consentir à une ou plusieurs personnes de leur choix des délégations de pouvoirs.

L'objectif de celles-ci est de permettre le fonctionnement des services concernés sous la responsabilité de chaque bénéficiaire des délégations de pouvoir.

b. Champs des délégations.

Les délégations de pouvoir sont accordées et limitées aux membres du comité de direction.

Les Directeur Généraux Délégués sont investis, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément au Conseil d'Administration, et dans la limite de l'objet social et du poste défini auparavant, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

**1.6 Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux.**

a. Rémunération des membres du conseil.

Les Administrateurs ne perçoivent aucun jeton de présence.

b. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Le Conseil d'Administration arrête la rémunération des dirigeants mandataires sociaux sur proposition du comité de direction et statue de manière exhaustive sur tous les éléments qui la compose (parties fixes et variables, BSPCE et actions gratuites, retraites complémentaire et avantages en nature).

Les règles appliquées pour l'élaboration des rémunérations sont stables et correspondent aux objectifs de croissance de l'entreprise.

b.1. La partie fixe de la rémunération est déterminée à l'entrée en fonction de la formation, de l'expérience et des valeurs de marché couramment pratiquées. Elle peut être revue au début de chaque exercice sur la base du bilan personnel de l'exercice écoulé et en tenant compte de la situation générale de la société.

b.2. La part variable des rémunérations est basée sur l'objectif annuel de marge opérationnelle concernée précisément par le champ d'action du mandataire et représente au maximum 40% de la rémunération totale.

b.3. Des attributions de BSPCE et d'actions gratuites visent à associer les mandataires sociaux et les principaux cadres aux actionnaires de la société. Les derniers plans ont été autorisés par l'Assemblée Générale du 20 mai 2009 en intégrant une décote de 5% pour l'ensemble des bénéficiaires.

Compte tenu des quantités attribuées, de la période couverte par les plans (5 années) et des espérances de gains (inférieures à 10% de la rémunération annuelle), les attributions de BSPCE ne sont soumises qu'à des conditions de présence et non à des conditions de performance.

b.4. Les dirigeants mandataires sociaux et membres du comité de direction sont affiliés aux différents contrats groupe (mutuelle, santé). Ils bénéficient de cotisations de retraite supplémentaires dans le cadre de l'article 83 du CGI dont les montants correspondent à une part fixe (15,30%) du plafond de la sécurité sociale.

b.5 Le seul avantage en nature accordé aux dirigeants mandataires sociaux est un véhicule de fonction.

c. Indemnités de départ des mandataires sociaux.

A ce jour, aucun des mandataires sociaux ne bénéficie d'une indemnité de départ.

### **1.7 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.**

Tous ces éléments sont mentionnés dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Actionnaires

### **1.8 Modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales.**

Toutes ces modalités sont mentionnées à l'article 17 des statuts.

### **1.9 Réunion du Conseil sous forme de Comité.**

Enfin, conformément aux articles L.823-19 et suivant du Code de commerce, le Conseil d'administration, en présence de Monsieur Philippe Sauvé, Directeur Général Délégué en charge des finances, s'est réuni sous la forme d'un Comité d'audit, en date du 21 mars 2011, à l'effet d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière,
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes,
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Compte tenu de la structure du Conseil d'administration et de l'absence d'au moins un administrateur indépendant, il n'a pas été jugé utile de constituer un comité d'audit.

## **2. Le contrôle interne.**

### **2.1 Objectif.**

Les procédures de contrôle interne ont pour objet :

- d'une part de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de veiller que les informations comptables, financières et de gestion communiquées produites reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Le Groupe s'appuie sur une longue pratique et sur des systèmes documentaires et d'information formalisés. Certaines sont accessibles à tous les collaborateurs et d'autres uniquement à certaines directions (Finance, Ressources Humaines, Juridique) ainsi qu'aux Directeurs Opérationnels. Ce système de contrôle ne peut cependant fournir une garantie absolue sur l'atteinte des objectifs et l'élimination des risques dont il vise à réduire la probabilité d'occurrence et l'impact potentiel.

- risques de fraude : le groupe est vigilant à déceler et à empêcher toute tentative de fraude, en particulier, une séparation et un contrôle mutuel des opérations de comptabilité et de trésorerie a été mis en place.

- risques de liquidité et de crédit : la Direction Financière assure la prévention des risques de liquidité et de crédit par le suivi journalier de la trésorerie, le suivi de l'endettement bancaire à moyen terme et le suivi des lignes de crédit court terme. Et vérifie la concordance des éléments avec les cash-flows prévisionnels de la société. Elle rend compte hebdomadairement aux membres du Comité de Direction de la corrélation des financements avec des engagements, ainsi que du suivi des encaissements des créances (variations hebdomadaires et états des créances échues)

Les engagements contractuels vis-à-vis des banques (« covenants ») font l'objet d'un rapport annuel présenté au Comité de Direction.

- risques de change : toutes les prestations sont facturées en euros. De même, les achats, à de très rares exceptions sont réalisés auprès de fournisseurs en euros. Le risque de change est donc quasi nul pour ITS GROUP et ne fait l'objet d'aucun suivi particulier.
- risques de taux : le seul emprunt en cours à taux variable (souscrit pour l'acquisition du groupe Axialog en février 2010) a été couvert dans les modalités suivantes
  - i. un swap du taux variable (Euribor 3 mois) contre un taux fixe 2,42%,
  - ii. début de la couverture 15/02/2011 jusqu'à échéance soit février 2016,
  - iii. montant couvert 7917 K€ soit 72% du capital restant du au démarrage de la couverture.

Le risque de taux porte en conséquence sur 2 830 K€ à compter du 11/02/2011, soit pour une variation de +1% une charge supplémentaire de 28 K€ (compte tenu de la périodicité annuelle des remboursements).
- risques clients : le chiffre d'affaires du groupe étant réalisé essentiellement avec une clientèle « Grands comptes », le risque d'impayé ou de défaut client est très faible. La direction est particulièrement attentive à la diversification de son portefeuille clients de façon à contenir le risque de concentration sur un nombre restreint de clients.
- risques professionnels : dans le respect des dispositions légales, le groupe veille à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels particuliers à l'exercice de ses activités de prestations de services et d'intégration. Le service Ressources Humaines de ITS GROUP est en charge de l'évaluation et de l'inventaire de ces risques encourus par les salariés et doit mettre en œuvre au plus tôt un plan de prévention.
- risques environnementaux : le groupe n'a pas identifié de risque spécifique lié à son activité dans les domaines industriels ou environnementaux, notamment concernant la consommation de ressources naturelles, les rejets dans l'air ou dans l'eau. En conséquence, aucune provision ou garantie spécifique pour risque en matière d'environnement n'a été constituée. Compte tenu de la nature des activités du groupe, aucun impact n'a été déterminé.
- Risques liés au ralentissement de l'activité : ITS Group est positionné sur le marché de la gestion et du maintien en conditions opérationnelles des infrastructures, moins sensible à l'évolution de la conjoncture économique, comme l'attestent la croissance dynamique qu'a connu la société depuis sa création. Néanmoins, d'une façon générale et plus particulièrement dans le contexte actuel difficile, la direction porte une attention particulière à son taux d'activité (et par ricochet, à son taux d'inter contrats), afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires en cas de besoin.
- risques liés à la conduite de projets : les projets sont suivis tout au long de leur réalisation par la Direction Technique qui assure en permanence un contrôle de la qualité des réalisations devant conduire à la conformité des livrables. Corrélativement, le système de conduite de projet permet de réévaluer les budgets et les résultats à terminaison de chaque affaire lors d'une réunion mensuelle avec la Direction Financière.

D'une manière générale, ITS GROUP a souscrit les contrats d'assurance adaptés à la couverture des risques usuellement encourus du fait de ses activités, et peut être amené à souscrire des couvertures particulières pour des risques spécifiques à certains contrats.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

## **2.2 Moyens du contrôle interne.**

### **a. Acteurs**

Les problématiques de contrôle interne relatives aux activités opérationnelles du groupe sont pris en charge par :

- le comité de direction, dans chaque domaine de compétence des membres qui le compose,
- le service juridique, garant du respect des procédures et règlement intérieur, ainsi que des lois et règles générales.

Ces services définissent les procédures de gestion applicables et contrôlent leur application.

En particulier, la Direction Administrative et Financière (comptabilité, trésorerie et contrôle de gestion), sous l'autorité directe du Président Directeur Général, est responsable de la sincérité et de la fiabilité des comptes des sociétés du groupe et de leur conformité à la réglementation, notamment en matière fiscale. Cette direction assure également les relations avec les Commissaires aux Comptes.

### **b. Référentiels**

- lois et règlements,
- convention collective applicable (Syntec) et accords d'entreprise,
- procédures internes.
- Code de gouvernement d'entreprise Middenext

### **c. Elaboration de l'information comptable et financière**

Concernant plus particulièrement l'élaboration de l'information comptable et financière destinée aux actionnaires, notion qui recouvre d'une part la conformité aux principes comptables généralement admis et d'autre part la traduction comptable et financière de l'activité du groupe, la Direction Générale et la Direction Financière sont les principaux acteurs du contrôle interne.

- la Direction Générale encadre les processus d'arrêté des comptes et fixe le calendrier et les principaux points spécifiques (engagements, provisions....) au cours de comités spécialisés,
- la Direction Administrative et Financière (comptabilité, trésorerie et contrôle de gestion), sous l'autorité directe du Président Directeur Général, est responsable de la sincérité et de la fiabilité des comptes des sociétés du groupe et de leur conformité à la réglementation, notamment en matière fiscale. Cette Direction assure également les relations avec les Commissaires aux Comptes. Son effectif est de 19 personnes.

Pour accomplir leurs missions, ces Directions ont doté l'ensemble des sociétés du groupe dès leur entrée dans celui-ci d'un système d'information financière unique. Ce système d'information, baptisé SYGES, permet à la Direction Générale de disposer d'informations complètes sur l'activité et les résultats de chaque société, de chaque centre de profit et de chaque contrat.

L'ensemble des centres de profit du groupe respecte les mêmes méthodologies dans le domaine comptable et financier. Le Direction Financière veille à la cohérence des méthodes et process du groupe.

L'activité d'infogérance dédiée aux PME/PMI, baptisée SPINEA, assure le maintien en conditions opérationnelles des infrastructures et systèmes qui hébergent le système d'information. Dans ce cadre ont été mis en place des procédures de sauvegarde et de restauration nécessaires en cas de pannes ou d'accidents susceptibles d'affecter le fonctionnement de l'entreprise, pour permettre un redémarrage des systèmes sous 24 heures.

Les Commissaires aux Comptes, dans le cadre de leur mission, exercent un contrôle externe sur la qualité des informations comptables et financières au cours de leurs interventions.

d. Les reportings périodiques.

Des reportings réguliers, remontés de l'ensemble des centres de profit des entités du groupe, permettent d'informer le Comité de Direction sur l'activité de et les résultats :

- Quotidiennement :
  - un tableau de suivi de l'activité ou de la non activité (intercontrats, congés, maladies, etc...) des collaborateurs de chaque agence est mis à jour au fil de l'eau.
  - l'établissement des rapprochements bancaires permet de réagir immédiatement à toute anomalie et d'optimiser la gestion de la trésorerie.
- Hebdomadairement :
  - le tableau de suivi du chiffre d'affaires prévisionnel (contrats signés) des trois mois à venir est communiqué au Président Directeur Général. Ce tableau compare les prévisions et les réalisations de chiffre d'affaires de l'exercice avec l'exercice précédent et avec le budget de l'exercice en cours.
  - la réunion commerciale permet de faire le point sur les affaires prévisionnelles (contrats à signer), sur le déroulement des contrats en cours et sur leurs dates d'achèvement afin d'optimiser le taux d'activité des consultants.
  - l'état de la trésorerie et des retards de règlement client.
- Mensuellement :
  - le Comité de Direction :
    - i. examine les résultats d'exploitation de chaque centre de profit,
    - ii. analyse les écarts avec les résultats mensuels de l'exercice précédent,
    - iii. analyse les écarts avec les budgets de l'exercice,
    - iv. examine les paramètres de gestion de chaque centre de profit : taux d'activité, taux de facturation, nombre d'intervenants, marges brutes et nettes.

Les travaux mensuels du Comité de Direction permettent de prendre le cas échéant les mesures correctrices, notamment en analysant les écarts entre les réalisations et les budgets de chaque centre de profit.

- Semestriellement :
  - les comptes consolidés semestriels du groupe sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » avec une sélection des notes annexes qui doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice précédent.
  - l'analyse des écarts entre les prévisions budgétaires de début d'exercice et les réalisations des 6 premiers mois donne lieu à l'établissement d'un budget révisé pour le deuxième semestre.
- Annuellement :
  - les budgets annuels de chaque structure du groupe sont établis selon les axes suivants :
    - i. les perspectives et objectifs de chiffre d'affaires sont établis par les responsables de chaque centre de profit et validés par la Direction Générale,

- ii. l'évolution des charges de fonctionnement « récurrentes » (électricité, locations, entretien...) est prédéterminée par la Direction Financière et validée par la Direction Générale,
  - iii. les budgets de charges de fonctionnement « spécifiques » sont présentés par chaque service concerné à la Direction Financière et à la Direction Générale, étudiés et validés dans la mesure où leur intégration au budget de fonctionnement global rend cohérent les perspectives de résultat de l'exercice.
- les comptes consolidés du groupe et les comptes annuels sont établis avec les mêmes règles et méthodes comptables que lors de l'arrêté des comptes précédents.

### **2.3 Les principes essentiels des procédures de contrôle interne.**

L'ensemble des procédures repose sur 4 principes essentiels :

#### **a. Implication de la Direction Générale**

Le Président Directeur Général intervient directement dans les décisions de commercialisation, de gestion et d'investissement, en concertation avec les autres membres de la Direction et dans la mesure où les engagements dépassent les limitations des délégations de pouvoir accordées.

Seuls le Président Directeur Général et le Directeur Administratif et Financier disposent des pouvoirs bancaires.

En matière comptable et financière : la Direction Générale approuve les budgets et les options comptables d'établissement des comptes.

#### **b. Séparation des fonctions**

La séparation des fonctions d'engagement (achats, investissements, personnels), de conservation des actifs (trésorerie) et de comptabilisation (comptabilité), permet un contrôle permanent et efficace dans la mesure où les opérations initiées par la société concernent généralement au moins 2 fonctions.

#### **c. Formalisation des processus de traitement et de circulation de l'information**

Des procédures internes encadrent la circulation et le traitement de l'information des principaux processus. Elles sont retranscrites dans des « flow-charts » décisionnels et le Comité de Direction assure le respect de celles-ci.

#### **d. Automatisation des traitements**

L'automatisation poussée des tâches de facturation et le contrôle effectué par la Direction Financière assure l'intégralité et l'exactitude des facturations des prestations et des ventes réalisées.

Dans le domaine comptable et financier, la production de documents auxiliaires par le système de gestion permet de s'assurer de la pertinence des informations comptabilisées.

La sécurité des données et des traitements informatiques fait l'objet d'une attention particulière (protection physique et logique des accès, sauvegarde, back up...)

## **2.4 L'évaluation du contrôle interne**

Les principaux processus, qu'ils soient opérationnels ou qu'ils traitent de l'élaboration des comptes, font l'objet de revues visant à évaluer les principaux points clés du contrôle interne (forts, faibles) et s'assurer, par sondage, du respect des procédures en place.

ITS GROUP veille constamment à maintenir son niveau de prévention et de maîtrise des risques opérationnels et financiers.

Au cours de l'exercice 2010, les différentes revues ont conduit à traiter particulièrement les points suivants :

### **a. Risques de fraude**

Afin d'améliorer la séparation des fonctions une révision de l'organigramme fonctionnel, opérée fin 2008 au sein de la direction financière du groupe, a permis une réorganisation des tâches visant à limiter le risque de fraudes et à conduit à séparer totalement les moyens de paiement des tâches de comptabilités et de facturation.

### **b. Système de reporting financier**

Les systèmes de comptabilité analytique et de contrôle de gestion conduisant à l'élaboration des reportings financiers ont évolués afin de prendre en compte les opérations de croissance externe et le développement du groupe. Ainsi, un chantier de mise en œuvre d'une comptabilité analytique étroitement corrélée aux tableaux de bord de gestion a été initialisé, qui a pour objectif d'être totalement opérationnel d'ici la fin de l'exercice 2011.

En 2010, dans le contexte de l'intégration du groupe Axialog, la Direction Financière s'est attachée à mesurer et à améliorer la pertinence des indicateurs et plus particulièrement les niveaux de marge opérationnelle déterminés dans les tableaux de bord mensuels afin de permettre au comité de direction d'adapter la stratégie opérationnelle au fil de l'eau.

### **c. Plan de prévention**

Sur la base des travaux annuels d'évaluation des risques, un plan de prévention en trois points principaux a été réalisé au cours de l'exercice :

- Risques liés à l'activité : la totalité des salariés du groupe étant destiné à travailler sur ordinateur, une notice a été distribuée en concertation avec le CHSCT visant à prévenir les maladies liées à cette activité (posture physique, orientation des écrans par rapport aux sources de lumière, éclairage...)
- Risques de la circulation : tous les personnels étant amenés à être mobiles (déplacement sur les sites des clients), bénéficiant de véhicules de fonction et en particulier la population commerciale, ont reçu une charte de « bonne conduite » obligatoire,
- Risques liés aux locaux : l'ensemble des salariés du siège social a suivi une formation (conduite à adopter, utilisation des extincteurs...)

#### d. Plan de reprise d'activité (PRA)

ITS Group ayant atteint une taille critique, est de fait exposée aux risques de dysfonctionnement de son activité, qui peuvent entraîner des pertes financières directes ou indirectes. Consciente du risque et disposée à le couvrir, la direction de ITS Group a évalué son PRA. Une très grande partie de la production du groupe étant réalisée sur les sites clients, les domaines les plus concernés par les enjeux de continuité d'activité sont :

- i. Le back office en général et plus particulièrement la messagerie, le CRM, les applications de finances et de communication sous IP ;
- ii. Les centres de services managés (production).

ITS Group n'ayant pas identifié de RTO (Recovery Time Objective) ni de RPO (Recovery Point Objective) inférieurs à la journée, une méthode de sauvegarde asynchrone a été déployée par le biais de ses centres d'hébergement à valeur ajoutée qui apporte une réponse adaptée aux principales problématiques de continuité d'activité du groupe.

Sur l'exercice 2011, une démarche complémentaire de virtualisation de l'informatique du siège social a été initiée, qui permettra à terme d'optimiser encore le PRA et de réduire les coûts associés.

### **16.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société ITS GROUP et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil d'Administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnels applicables en France.

## Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Versailles, le 16 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

Laurent Bouby

Associé

**Victoire Audit et Conseil**

Thierry Thibaut de Ménonville

Associé

## 17. SALARIES

### 17.1 Les effectifs et le recrutement

#### Capital Humain

La construction du capital humain est prioritaire pour ITS GROUP. Il s'enrichit du potentiel de chaque collaborateur, des compétences qu'il apporte, de son engagement et de son enthousiasme.

La variété et la richesse des compétences contribuent au développement d'une culture d'entreprise remarquable qui s'appuie sur des valeurs stables, sociales, relationnelles, sur le respect des engagements et la reconnaissance individuelle.

Bénéficiant d'une notoriété de spécialiste et d'intégrateur à forte valeur ajoutée, ITS GROUP réunit des profils informaticiens, jeunes diplômés et expérimentés. Des profils scientifiques sont également recrutés et suivent un cursus de formation aux technologies informatiques organisé par ITS GROUP.

La structure d'encadrement souple et opérationnelle assure la cohésion des équipes et permet un suivi personnalisé de chaque consultant sur le terrain. Ce lien primordial permet de suivre l'évolution des talents individuels. Il contribue à créer une chaîne de valeurs efficace au service de nos clients et participe au succès de ITS GROUP.

Les collaborateurs disposent de moyens techniques pour développer leurs connaissances ou acquérir des compétences sur une nouvelle technologie : base de connaissances, réunions techniques, formations, certifications.

La taille humaine de ITS GROUP offre de réelles opportunités d'évolutions internes, tant organisationnelles que fonctionnelles.

#### Les effectifs et le recrutement.

En 2011, ITS GROUP a poursuivi le recrutement et la formation de ses collaborateurs aux outils de supervision, d'exploitation de systèmes/réseaux et d'automatisation de la production informatique.

Le marché du recrutement en 2011 a permis à ITS GROUP de sélectionner dans un contexte difficile, mais sans connaître de difficultés particulières, des profils de haut niveau répondant aux demandes de ses clients.

Les effectifs salariés du groupe s'élevaient en début d'exercice à 628 personnes et ont atteint 897 personnes au 31 décembre 2010. Cette variation s'analyse par :

(1) les embauches à durée indéterminée	: + 152
(2) les embauches à durée déterminée	: + 9
(3) les départs	: - 163
(4) acquisition de la société AXIALOG	: + 271

Compte tenu du développement de son activité, le groupe n'est pas concerné par des plans de réduction des effectifs, de sauvegarde de l'emploi ou de reclassement.

## **L'organisation du travail.**

### Temps de travail.

Le temps de travail à temps plein correspond à la durée légale, soit 35 heures par semaine. Selon les catégories de salariés, les durées effectives sont comprises entre 35 heures et 38,5 heures et ouvrent droit à un nombre variable de jours de RTT.

Le groupe emploie 23 salariés à temps partiel (21 contrats de 4/5).

Dans le cadre de leurs missions, les salariés du groupe peuvent être amenés à réaliser des heures supplémentaires. Celles-ci ont été au nombre de 12.689 au cours de l'exercice 2010.

### Absentéisme.

Le groupe a du faire face au cours de l'exercice 2010 à 8 053 jours d'absences qui se sont répartis de la façon suivante :

(0) maladies :	4 609 (57,2%)
(1) maternité :	915 (11,3%)
(2) congés sabbatiques :	759 (9,4%)
(3) congés sans solde :	524 (6,5%)
(4) absences exceptionnelles autorisées :	433 (5,4%)
(5) paternité :	354 (4,4%)
(6) congés parentaux :	328 (4,1%)
(7) autres :	131 (1,6%)

## **Les rémunérations et leurs évolutions.**

Les rémunérations sont restées maîtrisées en 2010, en adéquation avec la politique salariale du groupe et avec le marché des services informatiques. La rémunération moyenne des salariés a évolué de +3% entre 2010 et 2009.

Le groupe respecte une égalité hommes / femmes en matière de rémunération, à poste équivalent. Le taux de féminisation est de 21% des effectifs en fin d'année 2010 (22% au 31/12/2009).

Le montant des charges sociales au titre de l'exercice 2010 est de 17 549 K€.

## **La formation.**

Le développement du capital humain étant une priorité pour les dirigeants de la société, d'importantes actions de formation ont continué d'être menées au cours de l'exercice 2010. Le coût de celles ci a représenté 1,0% des rémunérations brutes.

L'objectif de formation au vu de l'évolution de l'emploi est double. Il vise à développer à la fois le Savoir Faire (connaissances techniques) et le Savoir Etre (compétences relationnelles) des collaborateurs. Le groupe a consacré en 2010 16619 heures de formation pour l'ensemble de ses salariés et a maintenu la formation dédiée au « Savoir être » (Méthode, Développement personnel, Management, Expression orale, etc) avec une part de 37% des formations globales en 2010 (35% en 2009).

### **Le recours à la sous traitance.**

Le groupe fait également appel à des sous traitants pour la réalisation de certaines missions pour lesquelles les compétences ne sont pas disponibles en interne, ou qui sont connexes à son cœur d'activité. Le groupe a fait plus appel aux sous-traitants depuis la fin de l'année 2009 du fait de la difficulté de recrutement d'ingénieurs liée au marché de l'emploi extrêmement tendu et concurrentiel.

Pour l'exercice 2010, le coût de la sous-traitance s'est élevé à 12.923 K€ contre 5.486 K€ en 2009.

Le groupe ITS GROUP s'assure systématiquement de leur conformité en matière de sécurité sociale et de couverture d'assurance.

### **Les relations professionnelles.**

Au cours de l'exercice 2010, se sont tenues 37 réunions avec les différentes instances représentatives du personnel (Comité d'Entreprise, Délégués du Personnel, CHSCT et réunions de NAO) pour une durée totale de 70 heures.

### **Les travailleurs handicapés.**

Le groupe emploie 10 travailleurs reconnus handicapés et achète régulièrement des fournitures auprès d'associations favorisant l'insertion des travailleurs handicapés (CAT).

## **17.2 Participations et stock options**

L'information présentée est à jour à la date d'enregistrement du document de référence.

### **▪ Options d'achats d'actions : BSPCE**

Tenant à associer le personnel à la vie et au développement de l'entreprise, le conseil d'administration de ITS GROUP, sur autorisation de l'Assemblée Générale, a attribué des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) et des actions gratuites, sous certaines conditions.

Au 31/12/2010, trois plans sont en cours dont les caractéristiques sont récapitulées dans le tableau suivant :

<b>Plan</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Date de l'assemblée	09/06/2006	23/05/2008	20/05/2009
Date du Conseil d'administration	06/09/2006	19/12/2008	04/01/2010
Nombre total d'actions pouvant être théoriquement souscrites	92 000	100 125	80 650
Nombre total d'actions pouvant être souscrites effectivement (compte tenu des départs de certains salariés, les BSPCE concernés étant devenus non exerçables et compte tenu des actions déjà souscrites)	28 700	89 705	66 150
dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux (1)	-	19 600	-
dont nombre d'actions pouvant être souscrites par membres du comité de direction (dans sa composition actuelle) (2)	-	39 200	-
Nombre de dirigeants concernés	-	2	-
Point de départ d'exercice d'options	09/06/2009	23/05/2011	20/05/2012
Date d'expiration	09/06/2011	23/05/2013	20/05/2014
Prix de souscription	4,87	2,15	5,16
Modalité d'exercice : 100% à compter du.....	09/06/2009	23/05/2011	20/05/2012
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2010	30 000	-	-

(1) François PERRIN : 19 600 BSPCE

(2) François PERRIN : 19 600 BSPCE et Philippe SAUVE : 19 600 BSPCE

Les détails de ces opérations ont été communiqués aux Assemblées Générales concernées dans les rapports prévus par l'article L255-184 du Code de Commerce.

La dilution potentielle au 31/12/2010 liée aux plans de BSPCE en cours s'élevait en conséquence à 184 755 titres, soit 3,5% du capital social.

La société a émis le 5 février 2009 2.522.505 BSAR, chaque bon donnant droit à la souscription d'une action nouvelle. Compte tenu des bons exercés au cours de l'exercice 2010, la dilution potentielle liée à cette opération s'élève à 2 368 671 titres, soit 44 % du capital.

Les caractéristiques des BSAR et de l'opération sont détaillées dans la note d'opération relative à cette émission, qui a reçu le visa n° 09-026 en date du 4 février 2009 de l'AMF, et qui est disponible sur le site internet de ITS Group, [www.itsgroup.fr](http://www.itsgroup.fr)

### **17.3 Participations des salariés dans le capital de l'émetteur**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce, nous vous informons qu'à la date du 31 décembre 2010 1,6% du capital social de la société ITS GROUP S.A. était détenu par des salariés, et qu'aucun de ces titres ne font l'objet d'une gestion collective ou ne sont frappés d'incessibilité.

## 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 18.1 Actionnaires significatifs non représentés dans le Conseil d'Administration

SUN-UP TRADING, fonds d'investissement anglais détenant 0,5 % du capital social, est le seul actionnaire significatif n'étant pas représenté au conseil d'administration de la société.

### 18.2 Droits de vote des principaux actionnaires

L'article 17 des statuts prévoit qu' « un droit de vote double de celui-ci conféré aux autres actions sera attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. »

Les droits de vote des principaux actionnaires sont détaillés dans le tableau ci après.

### 18.3 Contrôle de la société

La société n'a pas connaissance de changement de l'actionnariat depuis le 31 décembre 2008.

A la clôture des derniers exercices, la répartition du capital social de ITS GROUP S.A. était la suivante :

Actionnaires détenant plus de 5% des actions	31/12/2010				31/12/2009				31/12/2008			
	Nombre d'actions	%	Nombre de voix	%	Nombre d'actions	%	Nombre de voix	%	Nombre d'actions	%	Nombre de voix	%
BENARD Jean Michel	1 688 170	31,8	3 286 346	42,5	1 688 170	32,8	3 286 346	42,0	1 688 170	33,5	3 286 346	42,2
SPIEGL Robert	702 588	13,2	1 405 176	18,2	702 588	13,7	1 405 176	17,9	702 588	13,9	1 405 176	18,0
SUN-UP TRADING	28 056	0,5	56 112	0,7	300 031	5,8	600 062	7,7	351 027	7,0	702 054	9,0
Autres actionnaires (1) (2)	2 895 398	54,5	2 979 237	38,6	2 454 089	47,7	2 539 978	32,4	2 303 226	45,7	2 399 175	30,8
<b>TOTAL</b>	<b>5 314 212</b>		<b>7 726 871</b>		<b>5 144 878</b>		<b>7 831 562</b>		<b>5 045 011</b>		<b>7 792 751</b>	

(1) Nombre d'actions dont autodétention au 31/12/2010 : (2) droits de vote théoriques

programme de rachat	5 679
contrat de liquidité	61 602
	67 281

### Déclarations de franchissement de seuil.

A date d'enregistrement du document de référence, et au cours des trois derniers exercices, la société n'a été informé que des franchissements de seuil suivants :

La société Sun Up Trading Ltd, contrôlée par Paul Bouquet, a déclaré à l'AMF avoir franchi en baisse,

- le 21 juin 2007 les seuils de 10% du capital et des droits de vote de ITS Group,
- le 23 mars 2010, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de ITS Group et détenir 3,11% du capital et 4,16% des droits de vote de ITS Group.

La société rappellera néanmoins que, suite à l'acquisition d'un bloc de titres le 11 décembre 2008 (Décision et Information AMF n°208D8573 du 17 décembre 2008 et n°209C0115 du 22 janvier 2009), Jean-Michel BENARD a franchi le seuil du tiers du capital de la société ITS GROUP, ce qui engendre l'obligation de dépôt d'un projet d'offre publique sur le fondement de l'article 234-2 du Règlement général de l'AMF.

Sur le fondement de l'article 234-4, Jean-Michel BENARD a sollicité l'AMF afin de l'autoriser à franchir temporairement ce seuil. Dans sa séance du 3 février 2009, le Collège de l'AMF a autorisé Jean-Michel BENARD à franchir temporairement ce seuil, ce dernier s'étant engagé à céder l'excédent de titres acquis au-dessus du tiers du capital dans les 6 mois à venir à compter du franchissement de seuil et dans le respect des règles d'intervention sur les titres ITS GROUP. Par ailleurs, Jean-Michel BENARD s'est également engagé à ne pas faire usage des droits de vote portant sur l'excédant des titres acquis au-delà du seuil du tiers du capital.

Le 8 juin 2009, Jean-Michel BENARD a franchi à la baisse le seuil du tiers du capital social à titre de régularisation.

#### **18.4 Auto détention et programmes de rachat d'actions**

##### **Intervention de la Société sur ses propres actions**

L'Assemblée Générale du 10 juin 2011, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration :

- A mis fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation préalablement donnée par l'assemblée générale d'acheter des actions de la Société,
- A autorisé, conformément aux articles L 225-209 et suivants du Code du commerce, la société à acheter ses propres actions, dans la limite d'un maximum de 531 421 actions, soit 10 % du montant du capital social existant au 10 juin 2011, dans les conditions suivantes :
  - Le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 15 euros par action, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, et/ou de division ou de regroupement des actions, ce prix sera ajusté en conséquence, et que, si des actions ainsi acquises étaient utilisées pour attribuer gratuitement des actions conformément aux articles L.443-1 et suivants du Code du travail, le prix de vente, ou la contre-valeur pécuniaire des actions attribuées, serait alors déterminé conformément aux dispositions légales spécifiquement applicables ;

En conséquence, le montant maximum des fonds destinés au programme de rachat s'élève à 7 971 315 euros, tel que calculé sur la base du capital social au 10 juin 2011, ce montant maximum pouvant être ajusté pour tenir compte du montant du capital au jour de l'assemblée générale.

- L'acquisition ou le transfert de ces actions peut être effectué, y compris en période d'offre publique dans les conditions et limites, notamment de volumes et de prix, prévues par les textes en vigueur à la date des opérations considérées, par tous moyens, que ce soit sur le marché, de gré à gré ou autrement, par tous moyens, par transfert de blocs, par des opérations optionnelles ou par utilisation de tout produit dérivé. La part maximale du capital acquise ou transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme.

Cette autorisation est valable pour une période de dix-huit mois.

Cette autorisation a pour objet de permettre à la Société d'utiliser les possibilités d'intervention sur ses propres actions aux fins suivantes :

- d'animer le marché du titre ITS GROUP par un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;

- de conserver ses actions pour remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe initiées par la société ;
- de céder ses actions aux salariés et mandataires sociaux des sociétés du groupe dans le cadre de plans d'achat ou d'attribution d'actions bénéficiant à ces personnes ;
- de remettre ses actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tous moyens immédiatement ou à terme, par conversion, exercice, remboursement ou échange, à l'attribution d'actions de la société, dans les conditions prévues par les autorités de marché.

Le Conseil d'Administration informera les actionnaires, lors de l'assemblée générale annuelle, des achats ou transferts d'actions ainsi réalisés ainsi que de l'affectation des actions acquises aux différents objectifs poursuivis.

L'Assemblée générale a conféré tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, établir tous documents, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de tout autre organisme, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

### **Programme de rachat**

En application des articles 241-1 à 241-6 du règlement général de l'AMF, du règlement européen n° 2273/2003 entré en vigueur le 13 octobre 2004 et de la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie, le descriptif du programme de rachat d'actions qui est mis en œuvre par la société ITS Group a été communiqué le 24 septembre 2007.

L'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juin 2011 s'est substituée, dans les mêmes conditions, à celle donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 2009, pour une période de dix-huit mois.

### **Les principales caractéristiques du programme sont les suivantes :**

Titres concernés : actions émises par ITS Group cotées au marché Euronext Paris compartiment C (code ISIN FR0000073843)

Pourcentage de rachat maximum de capital autorisé par l'assemblée : 10 % du capital. Prix maximum d'achat unitaire : Le prix maximum d'achat unitaire ne devra pas excéder 15 euros par action, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, et/ou de division ou de regroupement des actions, ce prix sera ajusté en conséquence, et que, si des actions ainsi acquises étaient utilisées pour attribuer gratuitement des actions conformément aux articles L.443-1 et suivants du Code du travail, le prix de vente, ou la contre-valeur pécuniaire des actions attribuées, serait alors déterminé conformément aux dispositions légales spécifiquement applicables ;

Objectifs du programme de rachat d'actions (par ordre de priorité décroissante) :

- Animation du marché du titre ITS Group par un prestataire de service d'investissement,
- Remise des actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe initiées par la société,
- Cession des actions aux salariés ou mandataires sociaux du groupe dans le cadre de plans d'achats ou d'attributions d'actions,
- Remise des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par conversion, exercice, remboursement ou échange à l'attribution d'actions de la société,
- Mise en œuvre de toute autre pratique reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers.

Lors du dernier bilan annuel au 31 décembre 2010, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité : 61 602 titres et 8 371 €.

## 18.5 Contrôle de l'émetteur

Il n'existe pas à ce jour d'accord, connu de ITS GROUP, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

La société est présumée contrôlée par M. Jean-Michel BENARD qui détient plus de 40 % des droits de votes. La seule mesure prise afin de s'assurer que le contrôle de la société n'est pas exercé de façon abusive est la présence au le conseil d'administration d'administrateurs indépendants (G. Ridet, G. Rousseau et G. Porré, soit 3 de ses 6 membres).

La notion d'administrateur indépendant répond à l'ensemble des critères suivants :

- Ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur d'une société qu'elle consolide et na pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en temps quel tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.
- Ne pas être (ou être lié directement ou indirectement) client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
  - Significatif de la société ou de son groupe,
  - Ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité.
- Ne pas avoir de lien familial avec un mandataire social.
- Ne pas être administrateur de la société depuis plus de douze ans.
- Ne pas détenir, directement ou indirectement, plus de 10% du capital ou des droits de vote de la société.

## **19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES**

### **19.1 Conventions réglementées**

Toutes les conventions réglementées ont été ratifiées par l'Assemblée Générale du 16 juin 2010.

Aucune convention nouvelle n'a été conclue entre le 31 décembre 2010 et la date d'enregistrement du document de référence.

#### **I. Conventions entrant dans le cadre de l'article L.225-38 du Code de Commerce sur l'exercice 2010.**

##### **1 - Régime de retraite supplémentaire.**

Il a été mis en place un régime de retraite supplémentaire au profit des cadres ayant une position égale ou supérieure à la position 3.3 de la convention collective Syntec. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 17 octobre 2005.

La souscription de ce contrat de retraite à cotisations définies s'appuie sur :

- la définition objective d'un collège définissant la catégorie de salariés bénéficiaires,
- un engagement juridique de l'employeur vis-à-vis des salariés concernés par un accord d'entreprise,
- la fixation d'un taux de cotisation uniforme pour les salariés relevant de la catégorie ainsi définie,
- l'adhésion obligatoire pour tout salarié entrant dans la définition du collège des bénéficiaires.

Les cotisations s'élèvent à un montant correspondant à 15,30 % du plafond de la Sécurité Sociale et s'inscrivent sur le plan fiscal, dans le cadre des articles 39 et 83 du CGI modifiés par la loi 2003/775 du 21 août 2003.

Messieurs Jean-Michel BENARD, Président Directeur Général, François PERRIN, Directeur Général Délégué et Philippe SAUVÉ, Directeur Général Délégué, peuvent bénéficier de ce régime de retraite.

##### **2 - Convention de domiciliation avec la société IBELEM.**

Il a été conclu le 2 août 2004 un contrat de domiciliation entre ITS GROUP (domiciliataire) et la société IBELEM (le domicilié) afin de mettre à disposition les ressources dont ce dernier a besoin dans le cadre de son activité professionnelle et dont le domiciliataire dispose.

Ce contrat est conclu pour une première période allant du 1er août au 31 décembre 2004. Il est ensuite renouvelable par tacite reconduction pour des périodes de 12 mois.

Les conditions financières de la domiciliation sont établies par un avenant à ce contrat.

Cette convention a été conclue entre ITS GROUP et la société IBELEM dans laquelle M. BENARD - président du Conseil d'Administration de ITS GROUP- occupait les fonctions de gérant et occupe désormais un poste d'Administrateur.

Le conseil d'administration de ITS GROUP, a décidé lors de sa réunion du 17 octobre 2005, d'autoriser cette convention.

Les conditions financières pour l'année 2010 ont été déterminées par un avenant du 14 décembre 2009.

La redevance est calculée de la manière suivante :

Par mois :	Frais et moyens généraux	76,96 euros H.T.
	Direction Financière	668 euros H.T.
	Tenue de comptabilité	2 187,50 euros H.T.
	Direction Générale / DRH et recrutement	1 197,90 euros H.T.

Par ailleurs, une refacturation à l'euro l'euro de frais divers est effectuée en sus en fonction de leur utilisation. (Avocats (CES), RC Pro; LRP; TR; WE ski; Affranchissement etc...

Le montant total des facturations H.T. de l'exercice s'élève à 51 701,04 euros HT.

Les délais de règlement accordés sont identiques aux conditions générales accordées à l'ensemble des clients de ITS GROUP.

### **3 - Convention de domiciliation avec la société INTEGRA**

Il a été conclu le 22 avril 2005 un contrat de domiciliation entre ITS GROUP (domiciliataire) et la société INTEGRA (le domicilié) afin de mettre à disposition les ressources dont ce dernier a besoin dans le cadre de son activité professionnelle et dont le domiciliataire dispose.

Ce contrat est conclu pour une première période allant du 1er mai au 31 juillet 2005. Il est ensuite renouvelable par tacite reconduction pour des périodes de 1 mois.

Cette convention a été conclue entre ITS GROUP et la société INTEGRA dans laquelle la société ITS GROUP détenait, au moment de la signature de la convention, 100 % des droits de vote.

Le conseil d'administration de ITS GROUP, a décidé, lors de sa réunion du 17 octobre 2005, d'autoriser cette convention dont les conditions financières de la domiciliation pour l'année 2010 ont été déterminées par avenants du 16 décembre 2009.

La redevance est calculée de la manière suivante :

Par mois :	Direction Financière	1 104,53 euros H.T.
	Direction Générale / DRH et recrutement	2 201 euros H.T.
	Direction marketing	656,01 euros H.T.
	Frais et moyens généraux	667,02 euros H.T.

Par ailleurs, une re-facturation à l'euro l'euro des dépenses engagées pour le compte d' INTEGRA ainsi que des frais de structure et de véhicule, est effectuée en sus en fonction de leur utilisation.

Avocats (CES), RC Pro; LRP; TR; WE ski etc...

Le montant total des facturations H.T. de l'exercice s'élève à 91 941,80 € H.T.

Les délais de règlement accordés sont identiques aux conditions générales accordées à l'ensemble des clients de ITS GROUP.

### **4 - Convention de Services avec la société Axialog Benelux**

Il a été conclu, le 1er juin 2010, une convention par laquelle les sociétés ITS Group et Axialog Benelux (actuellement ITS Group Benelux) conviennent de mettre en place, sans limitation de durée, une convention de services aux fins de permettre aux équipes de la société AXIALOG BENELUX d'assurer des prestations administratives, techniques ou de Direction générale et commerciale au bénéfice de la société mère, ITS Group.

Il a été expressément convenu entre les parties que les facturations qui résulteraient de ces prestations seraient établies sur la base du coût des intervenants tels qu'ils sont supportés par la société AXIALOG BENELUX.

Cette convention a été conclue entre ITS GROUP et la société Axialog Benelux dans laquelle la société ITS GROUP détenait, au moment de la signature de la convention, 100 % des droits de vote et dans laquelle M. BENARD - président du Conseil d'Administration de ITS GROUP- occupe les fonctions de gérant.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration de ITS GROUP lors de sa réunion du 28 mai 2010.

Le montant total des facturations de l'exercice s'est élevé à 120 000 €.

#### **5 - Convention de compte courant avec la société Axialog Benelux**

Il a été conclu, le 1er juin 2010, une convention par laquelle les sociétés ITS Group et Axialog Benelux (actuellement ITS Group Benelux) conviennent de mettre en place, sans limitation de durée, une convention de compte courant réciproque pour un montant maximum de 500 000 €uros aux fins d'optimiser leur trésorerie.

Il a été expressément convenu entre les parties que les avances qui pourront être consenties en application de cette convention ne donneraient lieu à aucune rémunération, quel qu'en soit le sens.

Cette convention a été conclue entre ITS GROUP et la société Axialog Benelux dans laquelle la société ITS GROUP détenait, au moment de la signature de la convention, 100 % des droits de vote et dans laquelle M. BENARD - président du Conseil d'Administration de ITS GROUP- occupe les fonctions de gérant.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration de ITS GROUP lors de sa réunion du 28 mai 2010.

Au 31 décembre 2010, le compte courant faisait apparaître un solde de 168 902,35 euros en faveur de la société ITS GROUP.

#### **II. Autres conventions (opérations courantes conclues à des conditions normales).**

- Avec la société INTEGRA:

##### Convention de compte courant :

A continué de produire des effets sur l'exercice 2008, la convention signée entre la société ITS GROUP et la société INTEGRA par laquelle, il était convenu de procéder à des avances en compte courant de trésorerie, non plafonnée sans conditions de durée et sans rémunération.

Au 31 décembre 2010, le compte courant faisait apparaître un solde de 204 631,17 euros en faveur de la société ITS GROUP.

- Avec la société IBELEM

#### Convention de compte courant :

Il a été conclu, le 26 janvier 2007, une convention par laquelle les sociétés ITS Group et IBELEM conviennent de mettre en place, sans limitation de durée, une convention de compte courant réciproque pour un montant maximum de 500 000 €uros aux fins d'optimiser leur trésorerie. Cette convention prévoit les conditions de rémunération suivantes : taux d'intérêt légal français fixé annuellement par décret, en application de la loi n° 75-619 du 11 juillet 1975 auquel sera ajouté 0,25 point.

Au 31 décembre 2010, le compte courant faisait apparaître un solde de 16 389,99 euros en faveur de la société ITS GROUP.

### **19.2 Rapport special des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.**

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

#### **Convention de services avec la société ITS GROUP Benelux**

Personne concernée : Jean Michel Bénard

Nature et objet : Prestations administratives, techniques ou de Direction Générale.

Modalités : Le Conseil d'Administration du 28 mai 2010 de votre société a autorisé une convention prestation de services avec la société ITS GROUP Benelux. Les prestations fournies par la société ITS GROUP Benelux sont refacturées à votre société sur la base du coût des intervenants tels qu'ils sont supportés par la société. Cette convention a été conclue sans limitation de durée.

Le montant total des prestations facturées par ITS GROUP Benelux s'est élevé à 120 000 € au titre de l'exercice 2010.

#### **Convention de compte courant avec la société ITS GROUP Benelux**

Personne concernée : Jean Michel Bénard

Nature et objet : Mise en place d'une convention réciproque de trésorerie.

Modalités : Le Conseil d'Administration du 28 mai 2010 a autorisé une convention de compte courant réciproque avec la société ITS GROUP Benelux pour un montant maximum de 500 000 €. Les avances de trésorerie ainsi consenties ne sont pas rémunérées.

Au 31 décembre 2010 le compte courant présentait un solde de 168 902,35 € en faveur de votre société.

#### **Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### **Régime de retraite supplémentaire**

Il a été mis en place au sein de la société ITS GROUP un régime de retraite supplémentaire au profit des cadres ayant une position égale ou supérieure à la position 3.3 de la convention collective Syntec.

Les cotisations de ce contrat à cotisations définies s'élèvent à un montant correspondant à 15,30 % du plafond de la Sécurité Sociale.

Messieurs Jean-Michel BENARD, Président Directeur Général, François PERRIN et Philippe SAUVE, Directeurs Généraux Délégués peuvent bénéficier de ce régime de retraite.

Un montant de 15 891 € a été constaté en charge au titre de l'exercice 2010.

#### **Convention de prestations avec la société IBELEM**

Il a été conclu le 2 août 2004 pour une période allant du 1er août au 31 décembre 2004 un contrat de prestations entre ITS GROUP (le prestataire) et la société IBELEM (le bénéficiaire) afin de mettre à disposition les ressources dont ce dernier a besoin dans le cadre de son activité professionnelle et dont le prestataire dispose. Ces ressources sont principalement constituées de frais et moyens généraux, de prestations de direction générale, financières et administratives.

Ce contrat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes de 12 mois. Les conditions financières pour l'année 2010 ont été fixées par un avenant du 14 décembre 2009.

Le montant total des facturations de l'exercice 2010 s'élève à 51 701,04 €. (H.T.).

#### **Convention de prestations avec la société INTEGRA**

Il a été conclu le 22 avril 2005 pour une première période allant du 1er mai au 31 juillet 2005 un contrat de prestation entre ITS GROUP (le prestataire) et la société INTEGRA (le bénéficiaire) afin de mettre à disposition les ressources dont ce dernier a besoin dans le cadre de son activité professionnelle et dont le prestataire dispose. Ces ressources sont principalement constituées de frais et moyens généraux et de prestations en matière de Direction Générale, financière, marketing et relations humaines.

Les conditions financières pour l'année 2010 ont été fixées par un avenant du 16 décembre 2009.

Le montant total des facturations de l'exercice s'élève à 91 941,80 € (H.T.).

Paris et Versailles, le 16 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

Laurent Bouby  
Associé

**Victoire Audit et Conseil**

Thierry Thibaut de Ménonville  
Associé

## 20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE LA SOCIETE

### 20.1. Etats financiers annuels consolidés au 31 décembre 2010

#### PRESENTATION DU GROUPE

##### Informations juridiques.

ITS GROUP est une Société Anonyme à Conseil d'administration.

Capital : 2 657 106 euros, divisé en 5.314.212 actions

Siège social : 25 boulevard des Bouvets – 92741 Nanterre Cedex

Immatriculation : RCS de Nanterre B 404 536 922

Code APE : 6202 A

##### Informations boursières.

Cotation : Euronext - Compartiment C - Euronext Paris (Code : 7384)

Introduction en Bourse : en octobre 1999 au Marché Libre de la Bourse de Paris, et transfert en janvier 2001 au Second Marché.

Capitalisation Boursière : 33.9 M€ au 21 mars 2011

Dernier Coupon : 0,14 € / action versé en juin 2009

##### Informations financières.

Les comptes consolidés présentés dans ce document ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21/03/2011 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 juin 2011.

Les données financières du présent document sont exprimées en milliers d'euro (sauf indication contraire)

##### Activités.

Supervision, Exploitation et Performance des Infrastructures Informatiques sont au cœur de la stratégie de ITS GROUP, société de conseil et d'intégration, qui s'est positionnée, dès sa création, en tant que spécialiste expert sur ces marchés porteurs.

ITS GROUP se différencie des SSII généralistes par un positionnement fort et exclusif et s'appuie sur les technologies phares des plus grands éditeurs de logiciels du marché pour un développement durable créateur de valeur autour de ses différents pôles de compétences :

- gestion des infrastructures,
- télé assistance informatique et mobilité,
- hébergement spécialisé et gérance applicative,
- architecture en nouvelles technologies et développements.

S'appuyant sur son expertise fonctionnelle et sur la connaissance organisationnelle de ses clients, ITS Group est à même de proposer une offre de services sur mesure :

- conseils et audits,
- gestion de projets,
- intégrations de systèmes,
- expertises technologiques,
- infogérance applicative ou fonctionnelle.

## ETATS FINANCIERS

### Bilans Consolidés

ACTIF NET en K€	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Ecart d'acquisition	A1	27 375	15 450	12 497
Immobilisations incorporelles	A2	250	413	411
Immobilisations corporelles	A2	1 998	1 584	1 705
Titres mis en équivalence	A3	46	38	36
Actifs financiers non courants	A4	1 023	388	440
Actifs d'impôts différés	A5	370	260	176
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>31 061</b>	<b>18 132</b>	<b>15 265</b>
Stocks		-	-	123
Clients	A6	24 434	14 698	18 223
Autres actifs courants	A7	2 380	2 504	1 348
		<b>26 814</b>	<b>17 203</b>	<b>19 693</b>
Trésorerie et équivalents	A8	6 823	5 646	3 091
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>33 637</b>	<b>22 848</b>	<b>22 784</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>64 699</b>	<b>40 980</b>	<b>38 049</b>

<b>PASSIF en K€</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
Capital social	B1	2 657	2 572	2 523
Primes	B1	2 325	1 939	1 227
Réserves consolidées	B1	14 770	8 119	6 726
Résultat net		3 416	6 246	2 467
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>23 168</b>	<b>18 876</b>	<b>12 941</b>
Intérêts minoritaires		912	856	1 237
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>24 080</b>	<b>19 733</b>	<b>14 178</b>
Provisions	B2	1 905	1 546	569
Passifs financiers non courants	B2	11 371	143	3 080
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>13 276</b>	<b>1 689</b>	<b>3 649</b>
Provisions	B3	456	656	125
Passifs financiers courants	B3	2 417	1 066	2 198
Instruments dérivés Passif	B3	64		
Fournisseurs	B3	6 025	3 715	4 327
Dettes fiscales et sociales	B3	16 328	11 093	11 080
Autres passifs courants	B3	2 053	3 028	2 493
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>27 343</b>	<b>19 559</b>	<b>20 223</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>64 699</b>	<b>40 980</b>	<b>38 049</b>

## Comptes de résultats consolidés

en K€	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
		12 mois	12 mois	12 mois
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>84 532</b>	<b>54 089</b>	<b>47 971</b>
Achats consommés		17 073	6 713	5 922
Achats et charges externes		4 530	4 316	3 621
Charges de personnel	C1	53 340	36 337	33 485
Impôts et taxes		778	799	742
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 159	1 144	660
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>7 651</b>	<b>4 781</b>	<b>3 541</b>
Autres produits opérationnels		-	19	-
Autres charges opérationnelles	C2	1 443	1 582	286
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>6 208</b>	<b>3 218</b>	<b>3 255</b>
Produits de trésorerie & équivalents de trésorerie		339	22	100
Coût de l'endettement financier		694	131	379
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	C3	<b>- 354</b>	<b>- 109</b>	<b>- 280</b>
Plus value et résultat des activités cédées		0	4 167	428
Cessions d'intérêts minoritaires		-	-	-
Résultat des sociétés mises en équivalence		7	2	5
Charge d'impôts sur le résultat	C4	2 391	942	834
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>3 471</b>	<b>6 337</b>	<b>2 574</b>
Intérêts minoritaires		55	92	108
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>3 416</b>	<b>6 246</b>	<b>2 467</b>
Résultat par action (en euros)	C5	0,64	1,21	0,49
Résultat dilué par action (en euros)	C5	0,43	0,84	0,47

## Etat du résultat global consolidé

En K€	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
<b>RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>3 471</b>	<b>6 337</b>	<b>2 574</b>
<b>AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL</b>			
participations en équivalence	-	-	-
Impôt sur le résultat des autres éléments du Résultat Global	-	-	-
<b>AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL NET D'IMPOTS</b>			
	-	-	-
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>	<b>3 471</b>	<b>6 337</b>	<b>2 574</b>
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL ATTIBUABLE</b>	<b>3 471</b>	<b>6 337</b>	<b>2 574</b>
Aux Actionnaires d'ITS GROUP	3 416	6 246	2 467
Aux intérêts minoritaires	55	92	108
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>	<b>3 471</b>	<b>6 337</b>	<b>2 574</b>

## Tableaux de Flux de Trésorerie Consolidés

En K€	Note	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008
Résultat net		3 471	6 338	2 767
Elimination des amortissements et provisions		720	2 348	522
Elimination des plus ou moins-values de cessions		-38	-4 167	-1
<b>Marge brute d'autofinancement après coût financier net et impôt</b>		<b>4 153</b>	<b>4 519</b>	<b>3 288</b>
Elimination des impôts	C4	2 391	942	1 197
Elimination coût endettement financier	C3	315	128	355
Coûts des stocks option		33	18	45
<b>Marge brute d'autofinancement avant coût financier net et impôt</b>		<b>6 892</b>	<b>5 606</b>	<b>4 885</b>
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	D1	4 166	-1 452	90
Impôts payés		-2 031	-1 100	-997
<b>Flux nets générés par (affectés à) l'exploitation (A)</b>		<b>694</b>	<b>5 958</b>	<b>3 798</b>
Acquisitions d'immo. Corporelles et incorporelles nettes des cessions		-1 200	-939	-1 515
Cessions de titres IBELEM		3	0	0
Variations nettes des immobilisations financières		-362	-17	-94
Incidence des variations de périmètre : Cession ATHEOS		0	3 917	
Incidence des variations de périmètre : Acquisition AXIALOG/PRISM	D2	-10 487	-1 861	-50
<b>Flux net provenant des (affectés aux) investissements (B)</b>		<b>-12 045</b>	<b>1 100</b>	<b>-1 659</b>
Dividendes versés aux actionnaires		0	-706	-575
Souscription d'emprunt	B2-B3	13 442	196	710
Remboursements d'emprunts	B2-B3	-1 246	-4 277	-2 131
Rachat d'actions propres		177	-350	-150
Intérêts versés	C3	-315	-128	-355
Augmentation de capital en numéraire		471	762	44
<b>Flux net provenant du (affecté au) financement (C)</b>		<b>12 529</b>	<b>-4 504</b>	<b>-2 457</b>
<b>Incidence de la variation des taux de change (D)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation de trésorerie (A)+ (B) + (C)+ (D)</b>		<b>1 177</b>	<b>2 555</b>	<b>-318</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie d'ouverture		5 646	3 091	3 408
Trésorerie et équivalent de trésorerie de clôture	A8	6 823	5 646	3 091
Trésorerie positive		6 823	5 646	3 091
Trésorerie négative et autres valeurs		0	0	
<b>Trésorerie clôture</b>		<b>6 823</b>	<b>5 646</b>	<b>3 091</b>

## Variations des Capitaux Propres Consolidés

Capitaux propres, part du groupe (en K€)	Nombre d'actions (en milliers)	Capital social	Primes	Résultat net part du groupe	Réserves consolidées	Capitaux propres part du groupe
<b>Capitaux propres 01/01/2008</b>	<b>5 027</b>	<b>2 514</b>	<b>1 191</b>	<b>2 693</b>	<b>4 639</b>	<b>11 037</b>
Résultat 2008				2 467		2 467
Affectation du résultat 2007				- 2 693	2 693	-
Dividendes distribués					- 501	- 501
Augmentation de capital et primes	18	9	35		-	44
Paie ment fondé sur des actions	-	-	-	-	45	45
Actions propres					- 150	- 150
<b>Capitaux propres 31/12/2008</b>	<b>5 045</b>	<b>2 523</b>	<b>1 227</b>	<b>2 467</b>	<b>6 725</b>	<b>12 942</b>
Résultat 2009				6 246		6 246
Affectation du résultat 2008				- 2 467	2 467	-
Dividendes distribués	-	-	-		- 706	- 706
Augmentation de capital et primes	100	50	712		- 35	727
Paie ment fondé sur des actions	-	-	-	-	18	18
Actions propres					- 350	- 350
<b>Capitaux propres 31/12/2009</b>	<b>5 145</b>	<b>2 572</b>	<b>1 938</b>	<b>6 246</b>	<b>8 119</b>	<b>18 876</b>
Résultat 2010				3 416		3 416
Affectation du résultat 2009				- 6 246	6 246	-
Augmentation de capital et primes (1)	169	85	386		-	471
Augmentation de capital par BSA	-	-	-		-	-
Dividendes distribués	-	-	-		-	-
Paie ment fondé sur des actions	-	-	-	-	33	33
Actions propres					372	372
<b>Capitaux propres 31/12/2010</b>	<b>5 314</b>	<b>2 657</b>	<b>2 325</b>	<b>3 416</b>	<b>14 770</b>	<b>23 168</b>

(1) La variation du capital social au cours de l'exercice 2010 est liée aux souscriptions de BSPCE, et de BSA pour un nominal de 85 K€.

Intérêts minoritaires (en K€)	Intérêts minoritaires
<b>Intérêts minoritaires au 01/01/2008</b>	<b>1 010</b>
Résultat 2008	300
Dividendes distribués	- 74
<b>Intérêts minoritaires au 31/12/2008</b>	<b>1 237</b>
Résultat 2009	92
Cession des minoritaires sur activités cédées	- 472
<b>Intérêts minoritaires au 31/12/2009</b>	<b>857</b>
Résultat 2010	55
Cession des minoritaires sur activités cédées	-
<b>Intérêts minoritaires au 31/12/2010</b>	<b>912</b>

## Secteurs opérationnels

### Changement de présentation des segments opérationnels :

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information financière publiée correspond à l'information sur laquelle la direction s'appuie en interne, pour évaluer la performance des segments et décider de l'affectation de ressources aux segments opérationnels. Dans le cadre du regroupement et de la réorganisation de certaines de ses activités, ITS GROUP a confié à sa filiale d'hébergement à valeur ajoutée (INTEGRA), ses activités d'infogérance externalisées (activités issues du rapprochement avec la société Prisme en 2009). A ce titre, la composante « outsourcée infogérance » initialement rattachée au segment «gestion des infrastructures » a été transférée au segment « Hébergement à valeur ajoutée et infogérance out sourcée ». Par conséquent, l'information financière comparative a été retraitée au titre de l'exercice 2008 et 2009.

- **1<sup>er</sup> SEGMENT : les métiers centrés sur trois principaux pôles de compétences.**

Gestion des infrastructures : la gestion des infrastructures représente le cœur de l'activité du groupe qui se positionne en qualité de spécialiste pour la supervision et le pilotage de l'ensemble des composants technologiques (systèmes, réseaux, télécoms, postes de travail, messageries, applicatifs et bases de données).

Nouvelles technologies des Systèmes d'Information (SI) : ce département concentre son expertise autour des architectures et technologies de développement et accompagne les entreprises dans la maîtrise, et l'évolution applicative des Systèmes d'Information.

Hébergement à valeur ajoutée et Infogérance out sourcée : cette activité est spécialisée dans l'hébergement, l'infogérance et l'exploitation outsourcée de systèmes informatiques.

Autres : le groupe complète ses activités autour de la mobilité et de la téléassistance.

- **2<sup>ND</sup> SEGMENT : zone géographique.**

France et hors France.

Métiers	2010						
	Chiffre d'Affaires		Résultat opérationnel courant		Résultat net part du groupe		Personnel dédiés
	C.A.	en % du	R.O.C.	en % du	R.Net	en % du	Unités
	En K€	CA groupe	En k€	CA métier	En k€	CA métier	
Gestion des infrastructures	53 460	63%	4 214	7,9%	2 019	3,8%	634
Nouvelles technologies des SI	18 624	22%	1 550	8,3%	196	1,1%	249
Hebergement et Infogérance out sourcée	9 871	12%	1 617	16,4%	1 063	10,8%	83
Autres	3 213	4%	270	8,4%	137	4,3%	41
Opérations réciproques	- 636	-1%	-			0,0%	
<b>TOTAL</b>	<b>84 532</b>	<b>100%</b>	<b>7 651</b>	<b>9,1%</b>	<b>3 416</b>	<b>4,0%</b>	<b>1 007</b>

Métiers	2009						
	Chiffre d'Affaires		Résultat opérationnel courant		Résultat net part du groupe		Personnel dédiés
	C.A.	en % du	R.O.C.	en % du	R.Net	en % du	Unités
	En K€	CA groupe	En k€	CA métier	En k€	CA métier	
Gestion des infrastructures	38 475	73%	2 442	6,3%	824	2,1%	484
Nouvelles technologies des SI	7 701	14%	827	10,7%	488	6,3%	85
Hebergement et Infogérance out sourcée	5 917	9%	1 381	23,3%	761	12,9%	74
Autres	2 471	5%	131	5,3%	5	0,2%	33
Opérations réciproques	- 476	-1%			-	0,0%	
Résultat net des Activités cédées					4 167		
<b>TOTAL</b>	<b>54 089</b>	<b>100%</b>	<b>4 782</b>	<b>8,8%</b>	<b>6 245</b>	<b>11,5%</b>	<b>676</b>

Métiers	2008						
	Chiffre d'Affaires		Résultat opérationnel courant		Résultat net part du groupe		Personnel dédiés
	C.A.	en % du	R.O.C.	en % du	R.Net	en % du	Unités
	En K€	CA groupe	En k€	CA métier	En k€	CA métier	
Gestion des infrastructures	34 520	73%	1 937	5,6%	1 116	3,2%	426
Nouvelles technologies des SI	7 729	14%	757	9,8%	395	5,1%	85
Hebergement et Infogérance out sourcée	3 237	9%	601	18,6%	419	12,9%	25
Autres	2 856	5%	245	8,6%	110	3,8%	33
Opérations réciproques	- 371	-1%				0,0%	
Résultat net des Activités cédées	-				428	0,0%	
<b>TOTAL</b>	<b>47 971</b>	<b>100%</b>	<b>3 541</b>	<b>7,4%</b>	<b>2 467</b>	<b>5,1%</b>	<b>569</b>

Métiers	2010		
	Ecart d'Acquisition K€	Passifs financiers K€	Clients K€
Gestion des infrastructures	17 343	6 459	15 058
Nouvelles technologies des SI	8 553	6 723	5 362
Hebergement et Infogérance out sourcée	1 275	546	2 776
Autres	203	-	1 237
Sécurité - Activité cédée	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>27 375</b>	<b>13 728</b>	<b>24 434</b>

Métiers	2009		
	Ecart d'Acquisition K€	Passifs financiers K€	Clients K€
Gestion des infrastructures	11 505	669	10 328
Nouvelles technologies des SI	2 449	82	1 863
Hebergement et Infogérance out sourcée	1 292	445	1 822
Autres	203	-	685
Sécurité - Activité cédée	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>15 450</b>	<b>1 198</b>	<b>14 698</b>

Métiers	2008		
	Ecart d'Acquisition K€	Passifs financiers K€	Clients K€
Gestion des infrastructures	9 699	3 130	10 842
Nouvelles technologies des SI	2 449	1 549	1 737
Hebergement et Infogérance out sourcée	81	600	671
Autres	203	-	985
Sécurité - Activité cédée	65	-	3 987
<b>TOTAL</b>	<b>12 497</b>	<b>5 278</b>	<b>18 223</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### Faits Marquants

#### ○ Acquisition du groupe AXIALOG

Le 11/02/2010, ITS GROUP a acquis le groupe AXIALOG qui comptait plus de 300 collaborateurs basés en Ile de de France, au sein d'agences régionales (Lyon, Bordeaux, Lille, Nantes et Toulouse) et dans sa filiale belge située à Bruxelles.

Les domaines de compétences de AXIALOG couvrent les activités d'infogérance et d'ingénierie de tous les domaines de l'informatique. En outre, le groupe AXIALOG est également positionné en amont sur les prestations d'AMOA et développement applicatifs, une offre qui est venue ainsi renforcer significativement le département Conseil&Développement de ITS GROUP.

En seulement quelques mois, les deux entités ont été fusionnées (le 30 avril 2010, par Transmission Universelle de Patrimoine), permettant de générer d'importantes économies d'échelles et de premières synergies commerciales. En effet, cette acquisition a fait passer à ITS GROUP un nouveau cap en franchissant le seuil des 1000 collaborateurs et en bénéficiant désormais d'une présence nationale qui a permis, dès l'exercice 2010, de répondre et de gagner des appels d'offres d'envergure.

ITS Group a acquis 100% du capital d'Axialog pour un montant ferme de 9,8 M€, assorti d'un complément de prix de 1 M€. Cette opération a été financée en numéraire par la mise en place d'un crédit bancaire moyen terme sur 6 ans.

En 2009 (exercice clos le 31 décembre), le groupe Axialog a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 25,5 M€ assorti d'un résultat d'exploitation de 282 K€ (1,1% du CA) et d'un résultat net de -93 K€. Axialog disposait en outre de près de 2,3 M€ de fonds propres et jouissait d'une structure financière saine, sans endettement financier.

#### ○ Réorganisation opérationnelle

L'Assemblée Générale du 30 décembre 2010 de ITS GROUP S.A. a approuvé l'apport partiel d'actif de sa branche complète et autonome d'activité de « Centre de Services » au profit de sa filiale INTEGRA détenue à 100%. Le chiffre d'affaire de cette activité représente 3 094 K€ sur l'exercice 2010.

Cette opération a été réalisée avec effet comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2011, avec une valorisation des apports à leur valeur réelle.

Celle-ci a pour objectif de regrouper au sein de la même entité toutes les activités outsourcées (hors site client) du groupe et ainsi d'en permettre le développement le plus efficace par les synergies dégagées d'un mode opérationnel identique (mutualisation des ressources et des outils).

#### ○ Forte croissance

Au cours de l'exercice 2010, ITS Group a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 84,5M€ en progression de +56% par rapport à 2009.

Dans un contexte de marché en phase de reprise progressive, l'exercice 2010 a été consacré à la pleine réussite de l'intégration des dernières acquisitions, tout en poursuivant sa croissance organique.

Ce développement dynamique est le reflet du positionnement métier de ITS Group sur le marché de la gestion et du maintien en conditions opérationnelles des infrastructures, moins sensible à l'évolution de la conjoncture économique.

## ⊙ **Une structure financière du groupe solide : 24,1 M€ de fonds propres et un ratio d'endettement de 29%**

Au 31 décembre 2010, les capitaux propres de ITS Group s'établissaient à 24,1 M€, contre 19,7 M€ un an plus tôt. La dette financière nette s'élevait pour sa part à 7,0 M€, et le ratio d'endettement financier net ressortait ainsi à 29%. Fin 2010, il ne restait à ITS Group qu'à payer un complément de prix lié à Axialog à hauteur de 0,5 M€.

Le Conseil d'Administration propose à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires le versement d'un dividende de 0,15 € par action au titre de l'année 2010, représentant un taux de distribution de 23%.

### **Principes et Méthodes Comptables**

#### **1. Base de préparation des états financiers**

##### **▪ Base de préparation de l'information financière**

Les comptes consolidés du Groupe ITS GROUP sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'union européenne.

En application des normes de présentation IFRS, ITS GROUP présente au bilan, de façon séparée, ses actifs et passifs courants et non courants en fonction que le Groupe s'attend ou non à les réaliser, consommer ou régler durant son cycle normal d'exploitation lequel s'entend au dessous de 12 mois après la clôture.

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010, ou de situations arrêtées à cette même date pour les sociétés dont la date d'arrêté comptable est différente du 31 décembre, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

##### **▪ Estimation de la Direction**

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent, où à la suite de nouvelles informations. Ces estimations sont évaluées de façon continue sur la base des expériences passées ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les résultats réels peuvent être différents des estimations. Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des comptes consolidés portent notamment sur les hypothèses retenues pour la valorisation des écarts d'acquisition (note A1), des passifs non courants (note B2) et des IDR (renvoi Chapitre Méthode comptable § provisions). Ces hypothèses sont détaillées dans les méthodes comptables ci après.

##### **▪ Nouvelles normes et interprétations**

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2010 du Groupe sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 étant précisé que les nouvelles normes et interprétations obligatoires à compter du 1er janvier 2010 ont été appliquées par le groupe :

Normes	Libellé	Date d'entrée en vigueur
IFRIC 12	Accord de concessions de services	29/03/2009
IFRIC 16	Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger	01/07/2009
IFRIC 18	Transferts d'actifs provenant de clients	31/10/2009
IFRIC 17	Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires	31/10/2009
IFRIC 15	Accords pour la construction d'un bien immobilier	01/01/2010
IFRS 3 Révisée	Regroupement d'entreprise (phase 2)	01/07/2009
Amendement à IAS 27	Etats financiers consolidés et individuels	01/07/2009
Amendement à IAS 39	Instruments financiers : comptabilisation et évaluation – Eléments couverts éligibles	01/07/2009
Amendement à IFRS 5	Annual Improvements Mai 2008	01/07/2009
Amendement à IFRS 2, IFRS 5, IFRS 8, IAS 1, IAS 7, IAS 17, IAS 36	Annual Improvements Avril 2009	01/07/2009 (au plus tôt)
Amendements à IFRS 2	Transactions intra-groupe réglées en trésorerie	01/01/2010

L'ensemble de ces normes est a priori sans incidence significative sur le groupe, à l'exception de l'IFRS 3 Révisée qui a été précisé dans la note écart d'acquisition.

Le Groupe n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes, amendements ou interprétations déjà publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne ou adoptés au niveau européen mais d'application non obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Il s'agit des normes suivantes :

- IFRIC 19 : extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres ;
- IAS 32 (amendement) : classement des émissions de droits.
- IAS 24 révisé : informations à fournir au titre des transactions avec les parties liées
- IFRS 9 : Instruments financiers
- Amendement à IFRIC 14 : paiement d'avance aux exigences de financement minimal

▪ **Traitement comptable de la CVAE**

La loi de finances 2010 a réformé la taxe professionnelle pour la remplacer par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui se compose de deux éléments :

- La Contribution Foncière des Entreprises (C.F.E), assise sur la valeur locative des seuls biens passibles de taxes foncières, présentant des caractéristiques similaires à celles de la taxe professionnelle et de ce fait assimilable comptablement à une charge opérationnelle ; et ;

- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée produite par les entreprises et présentant certaines caractéristiques la rapprochant d'un impôt sur le résultat au regard d'IAS 12.

ITS GROUP a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques d'un impôt sur le résultat alors qu'auparavant cette charge était comptabilisée dans le résultat opérationnel courant en « impôts et taxes ». Au titre du 31 décembre 2010, le montant de la CVAE s'élève à 889 K€ et représente un impact positif sur le résultat opérationnel courant de 1 %.

▪ **Incidence des variations de périmètre de consolidation sur les données de la période – Données pro forma Axialog – ITS Group**

Les informations financières pro forma consolidées sont établies en millions d'euros et reflètent le regroupement d'ITS GROUP avec AXIALOG, en utilisant les mêmes règles et méthodes comptables d'ITS GROUP, comme si l'opération était intervenue au 1er janvier 2010.

Conformément à l'instruction n° 2007-05 du 2 octobre 2007, l'information financière pro forma est présentée dans l'annexe aux comptes consolidés 2010.

**Pro- forma : Compte de résultat consolidé**

en K€	Notes	31/12/2010	Variation de périmètre	31/12/2010
		12 mois	Axialog 2 mois	Pro-forma 12 mois
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>84 532</b>	<b>4 084</b>	<b>88 615</b>
Achats consommés		17 073	853	17 927
Achats et charges externes		4 530	258	4 788
Charges de personnel	C1	53 340	2 917	56 257
Impôts et taxes		778	83	860
Dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises		1 159	- 24	1 135
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (1)</b>		<b>7 651</b>	<b>- 4</b>	<b>7 647</b>
Autres produits opérationnels		-	-	-
Autres charges opérationnelles	C2	1 443	285	1 728
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>6 208</b>	<b>- 289</b>	<b>5 920</b>
Produits financiers	C3	339	1	340
Charges financières	C3	694	5	698
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>- 354</b>	<b>- 4</b>	<b>- 358</b>
Résultat et plus value sur activités céd		0	-	0
Résultat des sociétés mises en équivalence		7	-	7
Charge d'impôts sur le résultat	C4	2 391	- 15	2 376
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>3 471</b>	<b>- 278</b>	<b>3 194</b>
Intérêts minoritaires		55	-	- 55
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>3 416</b>	<b>- 278</b>	<b>3 249</b>
Résultat par action (en euros)	C5	0,64	- 0,05	0,63
Résultat dilué par action (en euros)	C5	0,43	- 0,04	0,44

## **2. Principes et méthodes comptables**

### **▪ Ecart d'acquisition.**

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels. Ils sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Le Groupe dispose d'un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la valorisation de ces actifs et passifs. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés en résultat. Ils sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications à la méthode de l'acquisition dont les principaux impacts sur la période sont :

- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition,
- la constatation des coûts directs liés à l'acquisition en charges de la période (impact de 598 K€ dans les comptes 2010).

### **▪ Dépréciation des écarts d'acquisition.**

La méthode de suivi mise en place pour l'évaluation des écarts d'acquisition est la méthode des DCF (Flux de Trésorerie Actualisés).

Pour effectuer ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques : chaque société correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable, et correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite sur la ligne « Dépréciation d'actifs » en résultat opérationnel. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles même si la valeur d'utilité de l'actif se rétablit dans les années futures.

Les hypothèses clés utilisées dans les calculs des valeurs d'utilité des UGT sont les suivantes :

Éléments constitutifs du coût moyen pondéré du capital (WACC) :

- Coût moyen pondéré du capital (WACC) : 10,9 %
- Taux de croissance à perpétuité : 2 %

Ces hypothèses ont été retenues par la direction générale en fonction de l'appréciation des résultats passés et de la situation financière actuelle du groupe.

Une analyse de sensibilité est effectuée sur le taux d'actualisation (WACC) et sur le taux de croissance.

### **▪ Immobilisations incorporelles**

En application de la norme IAS 38 révisée, les fonds de commerce ne remplissant pas les critères de reconnaissance d'un actif identifiable. Ils ont en conséquence été reclassés en écarts d'acquisition et font l'objet de tests de perte de valeur au moins une fois par an.

Le groupe est amené à réaliser des développements logiciels ayant vocation à être commercialisés. Les coûts sont constitués par la masse salariale chargée affectée à ces développements et sont comptabilisés en « Immobilisations en

cours » pendant la phase de conception de ces logiciels, puis transférés au poste « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils sont prêts à être commercialisés.

Ils sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans en mode linéaire.

Les autres immobilisations incorporelles, notamment les logiciels à usage interne, sont amortis sur leur durée de vie probable par application de taux d'amortissement linéaire sur 3 à 5 ans.

#### ▪ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Le groupe n'a pas opté pour la méthode de réévaluation de ses actifs.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie probable par application des taux suivants :

- |   |                         |
|---|-------------------------|
| - Installation et agencement :                  | linéaire sur 5 à 10 ans |
| - Matériel informatique et matériel de bureau : | linéaire sur 3 à 5 ans  |
| - Mobilier :                                    | linéaire sur 5 à 10 ans |

Ces durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes.

#### *Location-financement*

Les contrats de location d'immobilisations pour lesquels le groupe supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété des biens sont considérés comme des contrats de location financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement.

Les actifs en location financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles diminuées des amortissements cumulés. Ils sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation ; au passif la contrepartie des contrats retraités figurent en dettes financières.

Les contrats de locations simples sont présentés dans les engagements hors bilan.

#### ▪ **Actifs financiers non courants**

##### **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs non courant dès lors que leur l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ils font l'objet d'une actualisation si l'effet est considéré comme significatif.

##### **Actifs détenus jusqu'à l'échéance**

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent principalement les dépôts et cautionnements. Ils sont classés en actifs financiers non courants.

Il s'agit des sommes versées aux bailleurs en garantie des loyers. La valeur de ces actifs est réajustée régulièrement lors de la révision des loyers. Ils font l'objet d'une actualisation si l'effet est considéré comme significatif.

## **Actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente correspondent à des titres de participation de sociétés non consolidées. Ils sont inclus dans les actifs non courants, sauf si le groupe compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction de critères financiers tels que quote-part de capitaux propres et perspective de rentabilité.

### ▪ **IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées**

Conformément aux opérations intervenues sur l'exercice, les états financiers du groupe sont présentés conformément à la norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. En conséquence, le résultat des activités cédées a été isolé en compte de résultat 2009. L'information comparative au 31 décembre 2008 du compte de résultat avait été retraitée.

### ▪ **Impôts différés**

Conformément à la norme IAS 12 « impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes. L'imposition a été ajustée afin de tenir compte de l'incidence des changements de législation fiscale et des nouveaux taux d'imposition. A ce titre, le nouveau taux d'impôt différé retenu s'élève à 33,33 %.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et les passifs d'impôts ne sont pas actualisés.

### ▪ **Créances clients**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement, et le cas échéant font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

### ▪ **Autres actifs courants**

Ils sont évalués à leur valeur nominale, sous déduction des éventuelles dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

### ▪ **Trésorerie et équivalents**

La ligne Trésorerie et équivalents comprend les dépôts à vue et SICAV qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du groupe.

Les placements à court terme sont évalués à leur valeur liquidative à la date de clôture. Les écarts de valorisation sont comptabilisés en résultat financier de la période.

#### ▪ **Auto contrôle**

Les actions de la société ITS GROUP détenues par ITS GROUP sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition.

Le résultat des acquisitions/cessions éventuelles des actions auto-détenues est directement imputé dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat de l'exercice.

#### ▪ **Provisions**

Conformément à la norme IAS 37, des provisions sont comptabilisées lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il existe une obligation du groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques. L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation.

Les provisions sont actualisées conformément à la norme IAS 32 lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

*Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel :*

- les provisions destinées à couvrir les litiges dont le dénouement est supérieur à un an,
- les avantages au personnel : conformément à la norme IAS 19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués par un actuaire indépendant. D'après cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée et enregistrée dans les comptes sociaux de chaque entité du groupe.

Les éléments de calcul retenus sont les suivants :

☞ Méthode de calcul utilisée :	unité de crédit projeté
☞ Personnel concerné :	Ensemble des salariés,
☞ Mode de départ :	départs à la retraite,
☞ Taux de Turn over :	15 % (démission 12,25%, licenciement 2,75%), 15 % en 2009
☞ Taux d'actualisation :	3,33 %, 3,64 % en 2009
☞ Age de départ à la retraite :	67 ans,
☞ Taux de progression des salaires :	dégressif selon l'âge et la catégorie (cadres / non cadres),
☞ Table de mortalité :	Tables prospectives par génération.

Une partie de l'engagement de retraite est couvert par des fonds externalisés (212 K€ au 31 décembre 2010) auprès d'établissements financiers spécialisés, CARDIF, filiale de BNP PARIBAS et SOGECAP filiale de la SOCIETE GENERALE.

*Les provisions courantes incluent pour l'essentiel :*

- les provisions destinées à couvrir les litiges dont le dénouement est inférieur à un an.

#### ▪ **Passifs financiers**

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent les emprunts et les contrats de location financement. La ventilation des passifs financiers entre courant et non courant est déterminée par leur échéance à la date d'arrêt suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

#### ▪ Instruments dérivés passif

ITS GROUP utilise des instruments dérivés pour la couverture de ses dettes à taux variable contre le risque de taux (couverture de flux de trésorerie futurs). Compte tenu des caractéristiques de son endettement, le Groupe ne qualifie pas sa comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39. Les instruments dérivés sont donc comptabilisés à leur juste valeur et les variations sont inscrites au compte de résultat.

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan à la juste valeur. La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières. Cette valorisation est communiquée par la banque.

#### ▪ Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes sont comptabilisées au coût historique, considéré comme la meilleure approximation de leur juste valeur.

#### ▪ Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires issu des activités de ITS GROUP est reconnu et présenté de la manière suivante en application des principes établis par IAS 18 « Produits des activités ordinaires » :

- Prestations de services : Les revenus du Groupe sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués de la facturation (émise ou à établir) de prestations :
  - en régie : le revenu est égal au temps passé multiplié par un taux horaire, journalier ou mensuel ;
  - au forfait : le revenu est reconnu selon la méthode de l'avancement, proportionnellement aux dépenses engagées. Le pourcentage d'avancement est déterminé par le rapport entre le coût des services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.
- Ventes de marchandises : la vente est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur. Cette activité de négoce concerne non seulement l'achat et revente de matériels et de logiciels informatique mais également de maintenance constructeur ou éditeur. Contrairement à la maintenance réalisée au sein du Groupe et qui relève de l'assistance technique, la maintenance éditeur ou constructeur achetée et revendue en l'état au client final est comptabilisée en tant que marchandise.

Les frais facturés aux clients sont comptabilisés au crédit du compte de charges correspondant.

#### ▪ Paiement en actions et assimilés

L'application de la norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés » a pour conséquence la comptabilisation d'une charge au titre des plans d'options ou de souscription d'actions ou d'attribution gratuite d'actions accordés par le groupe à ses salariés à compter du 7 novembre 2002.

L'attribution d'options est en effet assimilée à un complément de rémunération qui doit être évalué à la juste valeur, laquelle doit être constatée en compte de résultat linéairement sur la période d'acquisition des droits à exercice pour les salariés.

La détermination de la juste valeur de ces options à la date d'attribution, confiée à un établissement spécialisé, a été effectuée en appliquant le modèle Black & Scholes.

#### ▪ **Coût d'emprunt**

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charge dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

#### ▪ **Résultat par action**

Le résultat net par action est déterminé en divisant le résultat net (part du groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en divisant le résultat net (part du groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

#### ▪ **Autres produits et charges opérationnels**

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante sont classées en « autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles », conformément à la recommandation du CNC adoptée le 2 juillet 2009. Elles comprennent notamment :

- les plus ou moins values de cessions ou dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs, corporels ou incorporels, et de goodwill,
- les coûts de restructuration résultant de plans dont le caractère inhabituel et l'importance perturbent la lisibilité du résultat opérationnel courant,
- les provisions de matérialité très significative,
- les coûts sur opérations de croissance externe,
- les opérations à caractère non récurrents.

#### ▪ **Résultat financier**

Le résultat financier se compose du Coût de l'endettement financier net et des autres produits et charges financiers ;

Le Coût de l'endettement financier net comprend :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, résultat de cession d'équivalents de trésorerie) ;
- le coût de l'endettement financier brut (charges d'intérêt sur opérations de financement).

Les autres composants à caractères financiers comprennent des produits et charges de nature financière qui ne sont pas de nature opérationnelle et ne font pas partie du coût de l'endettement financier net :

- les produits financiers (produits d'intérêts et produits de cession des autres actifs financiers (hors trésorerie et équivalents de trésorerie), produits financiers d'actualisation.
- les charges financières (dépréciation et pertes sur cession des autres actifs financiers (hors trésorerie et équivalents de trésorerie), charges financières d'actualisation, autres charges financières.

#### ▪ **Tableau des flux de trésorerie**

Le tableau des flux de trésorerie consolidé présente pour l'exercice et le précédent les flux d'exploitation, d'investissement et de financement. Il est présenté selon la méthode directe à partir du résultat avant impôt des sociétés intégrées.

### **3. Indicateurs financiers**

Le Groupe utilise comme principaux indicateurs financiers :

- le Chiffre d’Affaires,
- la Marge Brute, c'est-à-dire la différence entre le chiffre d’affaires et les coûts directs de production, analysée à partir des principales composantes que sont le taux d’activité, les tarifs de ventes et les salaires des productifs,
- le Résultat Opérationnel Courant, c’est à dire le résultat opérationnel, avant prise en compte des résultats de cession d’actifs, dépréciation de goodwill, et autres éléments exceptionnels non récurrents et non directement liés à l’activité,
- la Marge Opérationnelle Courante qui est le rapport entre le Résultat Opérationnel Courant et le chiffre d’affaires, mesure la performance opérationnelle d’activité, hors éléments non récurrents et non directement liés à l’activité,
- les dettes financières nettes, soit la différence entre la trésorerie disponible et les dettes financières
- le ratio d’endettement financier (dettes nettes/capitaux propres).

### **4. Périmètre de Consolidation**

#### **▪ Critères retenus**

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s’accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d’être exercé.

Les filiales dans lesquelles le groupe ITS GROUP exerce directement ou indirectement une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe ne détient pas d'entité ad hoc.

▪ **Identification des entreprises consolidées**

	Siège social	31/12/2010			31/12/2009		
		% contrôle	% intérêt	Méthod e	% contrôle	% intérêt	Méthod e
ITS GROUP	25, bd des Bouvets 92741 Nanterre	100%	100%	IG	100%	100%	IG
INTEGRA	25, bd des Bouvets 92741 Nanterre	100%	100%	IG	100%	100%	IG
IBELEM	5, bd des Bouvets 92741 Nanterre	50%	50%	IG	50%	50%	IG
AXIALOG France (1)	6-8 , Ave de Verdun 92253 La Garenne Colombes						
AXIALOG BENELUX (1)	Rue du Trône 12 B-1000 BRUXELLES	100%	100%	IG			
ITS ANTALYS	25, bd des Bouvets 92741 Nanterre	100%	100%	IG	100%	100%	IG
TECHNE CITE	23, rue Delizy 93600 PANTIN	33%	33%	MEE	33%	33%	MEE

(1) Acquisition au 11 février 2010 du groupe AXIALOG et transmission universelle de patrimoine de AXIALOG France au 30/04/2010 au profit de ITS Group, cf Chapitre § Faits marquants

▪ **Exclusion de périmètre**

Seule la société luxembourgeoise Eucléide, en sommeil, détenue à 100 % par ITS GROUP n'est pas consolidée.

## Détail des Postes

### Notes A. Bilan - Actif

#### Note A1. Ecarts d'acquisition

En K€	01.01.08	Augm.	Variations de périmètre (1)		Dimin.	31.12.08
Valeurs brutes	12 694	4	-	200	-	12 497
Dépréciations				-		-
Valeurs nettes	12 694	4	-	200	-	12 497

En K€	01.01.09	Augm.	Variations de périmètre (2)		Dimin.	31.12.09
Valeurs brutes	12 497	-	3 138		-	15 635
Dépréciations			185			185
Valeurs nettes	12 497	-	2 952		-	15 450

En K€	01.01.10	Augm.	Variations de périmètre (3)		Dimin. (4)	31.12.10
Valeurs brutes	15 635		11 968		43	27 560
Dépréciations	185		-			185
Valeurs nettes	15 450	-	11 968		43	27 375

(1) Complément de prix HEMISPHERE non versé : 200 K€

(2) La variation de l'écart d'acquisition est liée à la cession de la société ATHEOS et à l'acquisition de la société PRISME :

Diminution de l'écart d'acquisition ATHEOS	- 65 K€
Prix d'acquisition de PRISME	3.198 K€
Frais d'acquisition	219 K€
Situation nette retraitée Prisme	- 214 K€
Dépréciation du Good Will	- 185 K€
Total	2.952 K€

Les résultats des évaluations selon la méthode des DCF ont conduit à constater une dépréciation de 185 K€ sur l'écart d'acquisition PRISME au 31 décembre 2009.

(3) La variation de l'écart d'acquisition est liée à l'acquisition de la société AXIALOG le 11/02/2010 et s'analyse comme suit :

Prix d'acquisition AXIALOG	10 800 K€
Situation nette retraitée et corrigée au 28/02/2010	1 168 K€
Total	11 968 K€

(4) Complément de Prix PRISME non versé : 43 K€

A taux de croissance constant, une dépréciation théorique des écarts d'acquisition est à constater si le taux d'actualisation évolue à la hausse de plus de 1 point.

**Note A2. Immobilisations incorporelles et corporelles.**

VALEURS BRUTES En K€	31.12.08	Augm.	Variations			31.12.09	Augm. (1)	Variations			31.12.10
			de	Dimin.	périmètre			de	Dimin.	périmètre (2)	
<b>Immobilisations incorporelles</b>											
Logiciels	684	33	-	5	111	601	290	63	156	798	
Immobilisation en cours	61	161			-	222	84		306	-	
<b>TOTAL</b>	<b>746</b>	<b>194</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>111</b>	<b>824</b>	<b>374</b>	<b>63</b>	<b>462</b>	<b>798</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>											
Inst. Techn. & matériels	1 835	745	-	193	467	1 921	1 132	323	694	2 682	
Mat. informatique financé en Cf	888	196			-	1 084	500		178	1 406	
<b>TOTAL</b>	<b>2 723</b>	<b>941</b>	<b>-</b>	<b>193</b>	<b>467</b>	<b>3 005</b>	<b>1 633</b>	<b>323</b>	<b>873</b>	<b>4 088</b>	

AMORTISSEMENTS En K€	31.12.08	Augm.	Variations			31.12.09	Augm. (1)	Variations			31.12.10
			de	Dimin.	périmètre			de	Dimin.	périmètre (2)	
<b>Immobilisations incorporelles</b>											
Logiciels	335	189	-	3	111	411	194	61	117	548	
<b>TOTAL</b>	<b>335</b>	<b>189</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>111</b>	<b>411</b>	<b>194</b>	<b>61</b>	<b>117</b>	<b>548</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>											
Inst. Techn. & matériels	730	288	-	17	218	782	481	203	236	1 231	
Mat. Informatique financé en Cf	288	350			-	639	399		178	860	
<b>TOTAL</b>	<b>1 018</b>	<b>638</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>218</b>	<b>1 421</b>	<b>880</b>	<b>203</b>	<b>414</b>	<b>2 090</b>	

VALEURS NETTES En K€	31.12.08	Augm.	Variations			31.12.09	Augm. (1)	Variations			31.12.10
			de	Dimin.	périmètre			de	Dimin.	périmètre (2)	
<b>Immobilisations incorporelles</b>											
Logiciels	349	- 156	-	2	-	191	96	1	39	250	
Immobilisation en cours	61	161			-	222	84		306	-	
<b>TOTAL</b>	<b>411</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>413</b>	<b>180</b>	<b>1</b>	<b>345</b>	<b>250</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>											
Inst. Techn. & matériels	1 105	457	-	176	249	1 138	652	121	459	1 451	
Mat. Informatique financé en CB	600	- 155			-	445	101		-	546	
<b>TOTAL</b>	<b>1 705</b>	<b>303</b>	<b>-</b>	<b>176</b>	<b>249</b>	<b>1 583</b>	<b>753</b>	<b>121</b>	<b>459</b>	<b>1 998</b>	

(1) L'augmentation du poste « Immobilisations incorporelles » correspond pour l'essentiel aux logiciels produits par la société IBELEM pour 239 K€, et à l'acquisition de logiciels de gestions.

Les coûts liés aux frais de recherche (veille technologique) sont conservés en charges d'exploitation et ne sont pas valorisés à l'actif du bilan.

L'augmentation des immobilisations corporelles concerne pour l'essentiel l'achat de matériels informatique de la filiale INTEGRA pour un montant de 760 K€, l'aménagement, l'installation et l'équipement des locaux de Montpellier et La Garenne Colombes pour les activités des Centres de services et l'aménagement des locaux de Lyon qui ont permis de réunir les équipes ITS/AXIALOG sur un même site.

(2) La variation de périmètre correspond à l'acquisition de la société AXIALOG.

(3) La diminution correspond pour l'essentiel à la cession de matériels pour 500 k€ et refinancés en crédit bail, pour le reste à des aménagements et installations à l'issue de la résiliation des baux de Lyon, Montpellier et de certaines mises aux rebuts.

**Note A3. Titres mis en équivalence**

VALEURS BRUTES En K€	31.12.08	Augm.	Dimin.	31.12.09	Augm.	Dimin.	31.12.10
Titres TECHNE CITE	36	2	-	38	7	-	46
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>38</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>46</b>

**Note A4. Actifs financiers non courants**

VALEURS BRUTES En K€	31.12.08	Augm.	Variations de périmètre	Dimin.	31.12.09	Augm. (1)	Variations de périmètre (2)	Dimin. (3)	31.12.10
Titres de participation non consolidés	25	-	-	-	25	-	-	-	25
Créances rattachées	326	-	-	-	326	29	-	354	-
Dépôts de garantis et autres	439	225	- 67	211	386	242	446	52	1 023
<b>TOTAL</b>	<b>790</b>	<b>225</b>	<b>-67</b>	<b>211</b>	<b>738</b>	<b>271</b>	<b>446</b>	<b>406</b>	<b>1 049</b>

DEPRECIATIONS En K€	31.12.08	Augm.	Variations de périmètre	Dimin.	31.12.09	Augm.	Variations de périmètre	Dimin. (3)	31.12.10
Titres de participation non consolidés	25	-	-	-	25	-	-	-	25
Créances rattachées	325	-	-	-	325	-	-	325	-
Dépôts de garantis et autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>350</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>350</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>325</b>	<b>25</b>

VALEURS NETTES En K€	31.12.08	Augm.	Variations de périmètre	Dimin.	31.12.09	Augm. (1)	Variations de périmètre (2)	Dimin. (3)	31.12.10
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	1	-	-	-	1	-	-	1	-
Dépôts de garantis et autres	439	225	- 66	211	387	242	446	52	1 023
<b>TOTAL</b>	<b>440</b>	<b>225</b>	<b>- 66</b>	<b>211</b>	<b>388</b>	<b>242</b>	<b>446</b>	<b>53</b>	<b>1 023</b>

(1) Augmentation des dépôts de garanties pour l'essentiel dû au fait que la filiale INTEGRA a pris des locaux supplémentaire sur Nanterre (43 K€) et à l'augmentation des prêts à l'effort construction (127 K€)

(2) La variation de périmètre correspond à l'acquisition de la société AXIALOG

(3) Abandon de créance du compte courant déprécié au profit de la société EUCLEIDE.

**Note A5. Actifs d'impôts différés**

En K€	31.12.10	31.12.09	31.12.08
Reports déficitaires	3	3	2
Participation	170	141	173
Indemnités fin de carrière	82	48	32
IDP s/production immobilisée	-	-	(81)
Autres décalages temporaires	48	34	36
IDP / Actualisation de provision	(4)	(3)	(10)
IDA / Actualisation des prêts	47	35	19
IDP-IDA / coûts d'acquisition	2	3	4
IDA / Instruments dérivés Passif	21		
<b>TOTAL</b>	<b>370</b>	<b>260</b>	<b>176</b>

**Note A6. Créances clients**

VALEURS BRUTES En K€	31.12.10 (1)	31.12.09	31.12.08
Clients et comptes rattachés	24 718	14 977	18 424
<b>TOTAL</b>	<b>24 718</b>	<b>14 977</b>	<b>18 424</b>

DEPRECIATIONS En K€	31.12.10	31.12.09	31.12.08
Clients et comptes rattachés	284	279	202
<b>TOTAL</b>	<b>284</b>	<b>279</b>	<b>202</b>

VALEURS NETTES En K€	31.12.10	31.12.09	31.12.08
Clients et comptes rattachés	24 434	14 698	18 223
<b>TOTAL</b>	<b>24 434</b>	<b>14 698</b>	<b>18 223</b>

(1) La variation nette du poste client de 9 736 K€ par rapport au 31/12/2009 est due aux variations de périmètre AXIALOG et PRISME.

▪ **Balance âgée des créances échues**

VALEURS en K€	Total	Age des créances en fin de période		
		< 3 mois	3 mois à 1 an	> 1 an
Créances clients TTC échues au 31/12/2010	5 931	4 206	1 057	669
Provisions HT	284			284
Créances clients TTC échues au 31/12/2009	1 578	925	302	351
Provisions HT	279			279
Créances clients TTC échues au 31/12/2008	2 972	1 374	1 219	379
Provisions HT	202	0	0	202

Sur la base de son expérience et compte tenu de sa politique de recouvrement des créances commerciales, le Groupe estime que le niveau de dépréciation est en adéquation avec les risques encourus.

**Note A7. Autres actifs courants**

VALEURS NETTES En K€	31.12.10	31.12.09	31.12.08
TVA	918	587	334
CCA (1)	834	1 106	485
Etat, IS	73	354	331
Facto Axialog	422	371	-
Autres créances	134	85	198
<b>TOTAL</b>	<b>2 380</b>	<b>2 504</b>	<b>1 348</b>

(1) Les charges constatées d'avance sont liées aux locaux pour un montant de 360 K€ le solde correspondant à divers contrats de location ou maintenance et à des abonnements. La diminution est due à une opération ponctuelle de 2009 dont la livraison est intervenue en 2010 (impact de 511 K€).

**Note A8. Trésorerie et équivalents**

VALEURS NETTES En K€	31.12.10	31.12.09	31.12.08
Disponibilités	5 146	1 746	1 255
SICAV	1 677	3 900	1 836
<b>TOTAL</b>	<b>6 823</b>	<b>5 646</b>	<b>3 091</b>

## Notes B. Bilan - Passif

### Note B1. **Capitaux Propres**

#### ▪ **Composition du capital**

Le capital au 31 décembre 2010 s'élevé à 2.657.106 euros divisé en actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 17 des statuts, les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

#### ▪ **Options d'achat d'actions : BSPCE**

Au 31 décembre 2010 trois plans d'attribution de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) sont en cours, récapitulés dans le tableau suivant :

<b>Plan</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Date de l'assemblée	09/06/2006	23/05/2008	20/05/2009
Date du Conseil d'administration	06/09/2006	19/12/2008	04/01/2010
Nombre total d'actions pouvant être théoriquement souscrites	92 000	100 125	80 650
Nombre total d'actions pouvant être souscrites effectivement (compte tenu des départs de certains salariés, les BSPCE concernés étant devenus non exerçables et compte tenu des actions déjà souscrites)	29 100	89 505	66 150
dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux (1)	-	19 600	-
dont nombre d'actions pouvant être souscrites par membres du comité de direction (dans sa composition actuelle) (2)	-	39 200	-
Nombre de dirigeants concernés	-	2	-
Point de départ d'exercice d'options	09/06/2009	23/05/2011	20/05/2012
Date d'expiration	09/06/2011	23/05/2013	20/05/2014
Prix de souscription	4,87	2,15	5,16
Modalité d'exercice : 100% à compter du.....	09/06/2009	23/05/2011	20/05/2012
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2010	30 000	-	-

(1) François PERRIN : 19 600 BSPCE

(2) François PERRIN : 19 600 BSPCE et Philippe SAUVE : 19 600 BSPCE

Les détails de ces opérations ont été communiqués aux Assemblées Générales concernées dans les rapports prévus par l'article L255-184 du Code de Commerce.

La dilution potentielle au 31/12/2010 liée aux plans de BSPCE en cours s'élevait en conséquence à 184755 titres, soit 3,5 % du capital social.

La société a émis le 5 février 2009 2.522.505 BSAR, chaque bon donnant droit à la souscription d'une action nouvelle. Compte tenu des bons exercés au cours de l'exercice 2010, la dilution potentielle liée à cette opération s'élevé à 2 368 671 titres, soit 44 % du capital.

Les caractéristiques des BSAR et de l'opération sont détaillées dans la note d'opération relative à cette émission, qui a reçu le visa n° 09-026 en date du 4 février 2009 de l'AMF, et qui est disponible sur le site internet de ITS Group, [www.itsgroup.fr](http://www.itsgroup.fr).

## Note B2. Passifs non courants

### ▪ Provisions

En K€	31.12.08	Augm.	Variation Reprises :		31.12.09	Augm.	Variation Reprises :		Dimin.	31.12.10
			de	provisions			de	provisions		
			périmètre	utilisées			périmètre	utilisées		
Litiges commerciaux (1)	471	904	-	-	1 375	15	-	-	-	1 390
Restructuration organisationnelle	-	27	-	-	27		-	27	-	-
Indemnités de fin de carrière	98	28	21	3	144	5	119	-	9	258
<b>TOTAL</b>	<b>569</b>	<b>960</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>1 546</b>	<b>20</b>	<b>376</b>	<b>27</b>	<b>9</b>	<b>1 905</b>

Un litige oppose ITS Group au vendeur d'une société acquise en 2000 par Seevia Consulting. Ce litige donne lieu à trois actions judiciaires.

La première, de nature pénale, résulte d'une plainte déposée en 2000 à l'encontre du vendeur devenu salarié de la société vendue. Après une ordonnance de non-lieu prononcée par le Juge d'instruction le 24 janvier 2008 et l'appel fait par ITS Group, le Magistrat a mis ce salarié en examen le 4 juin 2009, puis, par ordonnance du 24 mars 2010, a décidé son renvoi devant le Tribunal correctionnel pour abus de confiance et usage de faux.

Par jugement du 18 mars 2011, le Tribunal de Grande Instance de Paris a déclaré coupable le vendeur de faux, usage de faux et abus de confiance, et l'a condamné à une peine de 3 mois d'emprisonnement avec sursis.

Par ce même jugement, le vendeur a été déclaré entièrement responsable du préjudice subi par la société ITS GROUP et condamné à lui verser, en réparation dudit préjudice, la somme de 22.867,35 € à titre de dommages et intérêts. Ce jugement est non définitif à ce jour et est susceptible d'appel.

La deuxième a été engagée par le salarié, le 2 février 2001, devant le Conseil de prud'hommes. Celui-ci a prononcé un jugement de sursis à statuer dans l'attente de l'issue de la procédure pénale.

Le 24 Janvier 2008, le Magistrat Instructeur a prononcé une ordonnance de non-lieu en faveur du cédant. Cette décision judiciaire ayant accru le risque d'une issue défavorable pour ITS Group, une provision pour risques d'un montant de 0,5 M€ a été constituée au 31 décembre 2007. L'ordonnance de non-lieu a été par la suite invalidée en appel, et la provision a été maintenue en attente de l'issue définitive de cette affaire.

La troisième action judiciaire, devant le Tribunal de Commerce, a été engagée le 23 février 2009 par le vendeur qui réclame à ITS Group un complément du prix de vente de sa société à Seevia Consulting. Le Tribunal, par jugement du 9 mars 2010, a condamné ITS Group à payer 672 K€, plus les intérêts au taux légal, à titre de provision sur le calcul du complément de prix. Immédiatement après, ITS Group a fait appel de ce jugement, considérant ces demandes de complément de prix de vente comme non fondées.

Etant donné les risques découlant de ce litige, ITS Group a constitué une nouvelle provision de 887 K€ qui s'ajoute à la provision constituée en 2007. Ce montant représente une partie des demandes faites par la partie adverse, soit environ 4,3 millions d'euros (y compris les intérêts légaux).

ITS Group considère qu'elle est victime d'un délit et que les demandes faites par la partie adverse sont sans fondement. Elle mène avec détermination les actions judiciaires de défense de ses intérêts et se réserve la possibilité de les défendre à l'égard de tous autres protagonistes en relation avec cette affaire et dont l'action lui aurait causé préjudice.

▪ **Passifs financiers non courants**

En K€	31.12.08	Augm.	Diminution	31.12.09	Augm.	Variation de périmètre	Diminution	31.12.10
Emprunts à plus d'un an (1)	2 777	-	2 777	-	10 917	207	-	11 124
Loc. financement à plus d'un an (2)	304	143	304	143	247		143	247
<b>TOTAL</b>	<b>3 080</b>	<b>143</b>	<b>3 080</b>	<b>143</b>	<b>11 164</b>	<b>207</b>	<b>143</b>	<b>11 371</b>

(1) Un emprunt a été contracté lors de l'acquisition d'Axialog en février 2010.

Les échéances sont présentes dans le § Facteur de risques financiers : Dettes par échéances.

(2) Une opération de refinancement « crédit bail » concernant des matériels acquis fin 2009 a été effectuée en avril 2010 à hauteur de 500 K€.

**Note B3. Passifs courants**

▪ **Provisions**

En K€	31.12.08	Augm.	Variation de périmètre	Reprises : provisions	31.12.09	Augm.	Variation de périmètre (1)	Reprises : provisions (3)	31.12.10
Litiges prud'homaux	125	182	211	256	262	20	433	391	324
Litiges commerciaux	-	-	-	-	0	-	19	13	6
Restructuration organisationnelles (2)	-	395	-	-	395	394	-	663	126
<b>TOTAL</b>	<b>125</b>	<b>577</b>	<b>211</b>	<b>256</b>	<b>657</b>	<b>414</b>	<b>452</b>	<b>1 066</b>	<b>456</b>

(1) Variation de périmètre provenant de l'acquisition d'Axialog 452 K€

(2) L'augmentation de ce poste correspond à des indemnités de rupture de dirigeants d'Axialog et à l'indemnité pour d'inoccupation des locaux de La Garenne Colombes 178 K€. Ces provisions ont été consommées pratiquement en totalité sur l'exercice.

(3) Les provisions utilisées représentent 931 K€, le solde 135 K€ est non utilisé.

▪ **Passifs financiers courants**

En K€	31.12.08	Augm.	Dimin.	31.12.09	Augm.	Var. de périmètre	Dimin.	31.12.10
Concours bancaires courants	0	13	-	13	60		13	60
Emprunts bancaires	1 902	752	1 902	752	1 960	193	847	2 058
Location financement	296	302	296	302	299		302	299
<b>TOTAL</b>	<b>2 198</b>	<b>1 066</b>	<b>2 198</b>	<b>1 066</b>	<b>2 319</b>	<b>193</b>	<b>1 161</b>	<b>2 417</b>

(1) Un emprunt a été contracté lors de l'acquisition de Axialog en février 2010.

Les échéances sont présentes dans le § Facteur de risques financiers : Dettes par échéances.

(2) Une opération de refinancement « crédit bail » concernant des matériels acquis fin 2009 a été effectuée en avril 2010 à hauteur de 500 K€.

▪ **Dettes fiscales et sociales**

En K€	31.12.10	31.12.09	31.12.08
Dettes sociales	4 359	2 815	2 766
Organismes sociaux	5 838	3 975	3 865
TVA	5 512	3 884	3 941
Etat, IS	94	172	145
Etat, autres dettes	525	248	363
<b>TOTAL</b>	<b>16 328</b>	<b>11 093</b>	<b>11 080</b>

L'incidence des variations de périmètre dans l'évolution du solde des dettes fiscales et sociales au 31.12.10 s'élève à 5 235 K€ pour l'acquisition de AXIALOG.

- **Autres passifs courants**

En K€	31.12.10	31.12.09	31.12.08
Produits constatés d'avance	1 149	1 134	2 109
Avoirs à établir	347	77	254
Dettes sur immobilisation (1)	373	1 320	-
Autres	184	499	130
<b>TOTAL</b>	<b>2 053</b>	<b>3 028</b>	<b>2 493</b>

(1) Complément de prix Axialog de 373 K€. Le complément de prix de la société Prisme, estimé à 1 320 K€ à la clôture de l'exercice 2009, s'est finalement élevé à 1 277 K€ et a été versé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

**Notes C. Compte de Résultat**

**Note C1. Charges de personnel et effectif**

En K€	2010	2009	2008
Salaires	34 826	24 366	22 567
Crédit d'impôt recherche	436	274	269
Charges sociales	17 549	11 229	10 316
Dotation ou reprise à la provision pour retraite	(14)	25	(27)
Paieement en actions	33	18	45
Participation	510	424	315
<b>Total</b>	<b>53 340</b>	<b>36 337</b>	<b>33 485</b>

▪ **Effectif moyen**

En unité	2010	2009	2008
Cadres	697	481	462
ETAM	216	147	150
<b>Total</b>	<b>913</b>	<b>628</b>	<b>612</b>

▪ **Charges de personnel Pro-forma**

En K€	31/12/2010	Variation de périmètre	31/12/2010 Pro-forma
	12 mois	2 mois	12 mois
Salaires	35 263	1 975	37 238
Charges sociales	17 549	935	18 484
Dotation à la provision pour retraite	(14)	6	(8)
Paieement en actions	33		33
Participation	510		510
<b>Total</b>	<b>53 340</b>	<b>2 917</b>	<b>56 257</b>

**Note C2. Autres charges opérationnelles**

En K€	2010	2009	2008
Complément de provisions et honoraires liés (1)	56	959	0
Restructurations organisationnelles	789	437	286
Honoraires d'acquisition Axialog	598		
Dépréciation du Goodwill		185	
<b>Total</b>	<b>1 443</b>	<b>1 582</b>	<b>286</b>

(1) Voir Note B2 - Provisions

**Autres Charges opérationnelles Pro-forma**

en K€	31/12/2010	Variation de périmètre	31/12/2010 Pro-forma
Complément de provisions et honoraires liés (1)	56	0	56
Restructurations organisationnelles	789	105	894
Honoraires d'acquisition Axialog	598		598
Corrections provision 2009	0	180	180
<b>Total</b>	<b>1 443</b>	<b>285</b>	<b>1 728</b>

**Note C3. Résultat financier**

En K€	2010	2009	2008
Revenus des VMP	12	15	66
Intérêts des emprunts	(251)	(128)	(355)
Rep, provision dépréciation créance Eucléide (1)	325		
Abandon de créance (1)	(354)		
Swap	(64)		
Autres produits et charges financières	(21)	4	9
<b>Total</b>	<b>(354)</b>	<b>(108)</b>	<b>(280)</b>

1) Abandon de créance à société EUCLÉIDE, en sommeil.

## Note C4. Charge d'impôt

### ▪ Variation des impôts différés

En K€	2010	2009	2008
Sur participation	29	16	21
Sur report déficitaire	(68)	(66)	(25)
Sur SWAP	21		
Sur corrections	(30)		
Sur indemnités de retraites	(5)	9	(9)
Sur coûts d'acquisition	(1)	(1)	0
Sur Production immobilisée		41	7
Sur actualisation de prêt et provision	3	22	16
Autres	(1)	(1)	1
<b>Total</b>	<b>(51)</b>	<b>19</b>	<b>10</b>

### ▪ Taux effectif d'impôt.

La différence entre le taux courant d'imposition en France et le taux effectif est présentée ci-dessous.

En K€	2010	2009	2008
<b>Résultat des sociétés intégrés avant impôts</b>	<b>5 862</b>	<b>7 279</b>	<b>3 408</b>
Taux d'imposition	33,33%	33,33%	33,33%
Impôt théorique (1)	1 954	2 426	1 136
Impôts sur les résultats	2 340	961	843
Charge d'impôt différé	51	(19)	(10)
Impôt constaté (2)	2 391	942	834
<b>Taux d'impôt constaté</b>	<b>40,78%</b>	<b>12,94%</b>	<b>24,46%</b>
<b>Ecart (1) - (2)</b>	<b>(437)</b>	<b>1 484</b>	<b>302</b>
Incidence des différences permanentes	51	35	40
CVAE	889		
Ecart de taux d'imposition à l'étranger	0	0	6
Païement en action	11	6	15
Résultat de cession non imposable	0	(1 671)	0
Actualisation des prêts	4	15	11
Plus ou moins Moins values sur actions autodéten	(59)	(19)	36
Dépréciation du Good will	0	62	
Impôts des activités cédées	0	(46)	(414)
Rappel d'impôts	0	43	
CIR	(436)	(274)	(269)
Autres	(23)	364	273
<b>Total</b>	<b>437</b>	<b>(1 484)</b>	<b>(302)</b>

**Note C5. Résultat net par action**

En K€	2010	2009	2008
Résultat <i>Part du Groupe</i>	3 416	6 246	2 467
Nombre d'actions (1)	5 314 212	5 144 878	5 045 011
<b>Résultat par action (en euros)</b>	<b>0,64</b>	<b>1,21</b>	<b>0,49</b>

En K€	2010	2009	2008
Résultat <i>Part du Groupe</i>	3 416	6 246	2 467
Nombre d'actions	5 314 212	5 144 878	5 045 011
Dilutions potentielles (1)	2 553 426	2 294 934	182 319
<b>Nombre d'actions moyen pondéré dilué</b>	<b>7 867 638</b>	<b>7 439 812</b>	<b>5 227 330</b>
<b>Résultat dilué par action (en euros)</b>	<b>0,43</b>	<b>0,84</b>	<b>0,47</b>

(1) Voir la note B1/ Capitaux propres relative aux plans de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) et aux bons de souscription d'actions remboursables (BSAR).

**Notes D. Tableau de Flux de Trésorerie Consolidés****Note D1. Variation du BFR**

En K€	Variation	2010	2009	2008
Variation des stocks		-	-	21
Variation des Clients	-	4 930	- 770	- 1 033
Variation des Fournisseurs		560	- 296	800
Autres variations du BFR		204	- 386	- 1 764
<b>Variation du BFR</b>	<b>-</b>	<b>4 166</b>	<b>- 1 452</b>	<b>- 1 976</b>

**Note D2. Incidence des variations de périmètre acquisition de AXIALOG/PRISME**

Prix d'acquisition AXIALOG :	10 800 K€
Rémunération par des titres ITS Group	- 299 K€
Complément de prix net de la GAP :	- 373 K€
Trésorerie du groupe AXIALOG à l'ouverture de l'exercice :	- 919 K€
Complément de prix PRISME versé :	<u>1 277 K€</u>
<b>Total</b>	<b>10 486 K€</b>

## Informations Complémentaires

### 1. Rentabilité des capitaux employés

#### ▪ **Capitaux employés**

Les capitaux employés correspondent aux moyens que l'entreprise met en œuvre pour ses activités opérationnelles. La mise en œuvre des normes IAS/IFRS a conduit à considérer comme capitaux employés l'ensemble des actifs non financiers, nets des passifs non financiers, tels qu'ils figurent au bilan consolidé du groupe.

Les capitaux employés s'établissent alors comme suit :

K€	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Ecart d'acquisition	27 375	15 450	12 497
Immobilisations incorporelles	250	413	411
Immobilisations corporelles	1 998	1 584	1 705
Autres actifs non courants	0	0	0
Clients et comptes rattachés	24 434	14 698	18 223
Impôts différés	370	260	176
Autres actifs courants	2 380	2 504	1 348
<b>Total actifs non financiers (I)</b>	<b>56 807</b>	<b>34 909</b>	<b>34 359</b>
Provisions non courantes	1 905	1 941	569
Provisions courantes	456	261	125
Fournisseurs et comptes rattachés	6 025	3 715	4 327
Dettes fiscales et sociales	16 328	11 093	11 080
Autres passifs courants	2 053	3 028	2 493
<b>Total passifs non financiers (II)</b>	<b>26 766</b>	<b>20 038</b>	<b>18 593</b>
<b>Capitaux employés (I) - (II)</b>	<b>30 041</b>	<b>14 871</b>	<b>15 766</b>

#### ▪ **Résultat économique**

Le résultat économique est constitué du résultat avant prise en compte :

- des charges de financement,
- des produits sur prêts et placements de trésorerie,
- des plus et moins-values nettes de titres de placements,
- des impôts.

Un taux d'impôt égal au taux effectif du groupe est appliqué pour déterminer le résultat économique net d'impôts à rapporter aux capitaux employés.

Le résultat économique s'établit alors comme suit :

En K€	2010	2009	2008
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>3 471</b>	<b>6 337</b>	<b>2 574</b>
Résultat financier	(354)	(109)	(280)
Plus values et résultat des activités abandonnées	(0)	(4 167)	(428)
Impôts	(2 391)	(942)	(834)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>6 216</b>	<b>3 220</b>	<b>3 260</b>
Taux effectif d'impôt	40,8%	30,3%	28,0%
<b>Résultat économique net d'impôts</b>	<b>3 681</b>	<b>2 246</b>	<b>2 348</b>

▪ **Rentabilité des capitaux employés**

La rentabilité des capitaux employés représente le rapport du résultat économique au total des capitaux employés

En %	2010	2009	2008
<b>Rentabilité des capitaux employés</b>	<b>12,3%</b>	<b>15,1%</b>	<b>14,9%</b>

**2. Transactions avec les parties liées**

En K€	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
<b>Bilan actif</b>			
Titres de participation Eucléide	25	25	25
Provision / titres	(25)	(25)	(25)
<b>Titres de participation Eucléide nets</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Créances rattachées / Eucléide	0	325	325
Provisions / créances rattachées	0	(325)	(325)
<b>Créances rattachées / Eucléide nettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Compte de résultat</b>			
Produits d'exploitation	0	0	0
Produits financiers	0	0	0
<b>Total des produits</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Achats consommés (sous traitance infor.)	0	0	0
Autres achats et charges externes	59	0	0
<b>Total des charges</b>	<b>59</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3. Engagements hors bilan

#### ▪ Engagements donnés

↳ Engagements en matière de location simple : les informations requises par la norme IAS 32 sont détaillées ci-dessous :

En K€	Comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2010	Paiements minimaux futurs		
		à 1 an au plus	à plus de 1 an et moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Baux commerciaux (1)	917	961	2 277	-
Véhicules en LLD (2)	390	434	655	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 307</b>	<b>1 395</b>	<b>2 932</b>	<b>-</b>

(1) Le groupe loue des locaux par des baux commerciaux 3/6/9 dont les échéances sont les suivantes :

▪ Nanterre (92), 5 bd des Bouvets :	31/05/2012
▪ Nanterre (92), 25 bd des Bouvets :	14/03/2015
▪ Nanterre (92), 65 rue des Trois Fontanot	31/12/2015
▪ La Garenne Colombes (92), :	31/12/2011
▪ Lyon (69), 59 bd Vivier Merle :	14/04/2013
▪ Nantes (44), 16 Impasse des Jades :	30/09/2012
▪ Nantes (44), 9 rue Alfred Kastler :	31/12/2011
▪ Montpellier(34),Place Duheim Millénaire II :	15/08/2013
▪ La Madeleine (59) 105 Av de la République :	31/01/2012
▪ Gradignan (33) Technoclub Catalan :	31/07/2012
▪ Toulouse (31) Chemin du Crabe :	31/12/2011
▪ Suresnes (92), 2-6 rue des Bourets :	31/03/2011

(2) La flotte automobile du groupe est constituée de contrats de location longue durée, sans possibilité de résiliation anticipée.

↳ Garanties liées aux emprunts bancaires : les engagements donnés dans le cadre de la souscription des emprunts ayant servi au financement de l'opération de rapprochement des groupes SEEVIA CONSULTING et ITS GROUP sont mentionnés dans le paragraphe 4.2 « Facteurs de risques » ci-après.

#### ▪ Engagements reçus

Dans le cadre de ses opérations de croissance externe, ITS GROUP a reçu de la part des cédants des engagements d'indemnisation de tout préjudice résultant de tout passif non comptabilisé ou insuffisamment comptabilisé ou de toute insuffisance (ou diminution) d'éléments d'actifs.

Concernant la société PRISME, le seuil de déclenchement de la garantie est à 10.000 € et le plafond fixé à 800.000 €.

Concernant la société AXIALOG, le seuil de déclenchement de la garantie est à 60.000 € et le plafond fixé à 1.500.000 €.

#### 4. Facteurs de risque financier

##### a. Risques de liquidité

L'échéancier relatif à l'ensemble des engagements et dettes de la société est le suivant :

##### Créances par échéance (au 31 décembre 2010)

Nature	Montant total	Montant à 1 an au plus	Montant à plus d'1 an et à 5 ans au plus	Montant à plus de 5 ans
Prêts	700	16	30	654
Autres immo. financières	207	70	7	130
Clients	24 434	24 434		
Etat - Impôts différés	370	223	10	137
Personnel & comptes rattachés	43	43		
Organismes sociaux	78	78		
Etat & Impôts sur les bénéficiaires	73	73		
TVA	918	918		
Débiteurs divers	435	435		
Charges constatées d'avance	834	834		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>28 091</b>	<b>27 123</b>	<b>47</b>	<b>921</b>

##### Dettes par échéance (au 31 décembre 2010)

Nature	Montant total	à 1 an au plus	à plus d'1 an et à 3 ans au plus	à plus de 3 ans et à 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts, dettes / d'êts de crédit	13 241	2 104	4 579	4 372	2 186
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	6 025	6 025			
Personnel et cptes rattachés	4 359	4 359			
SS et autres organismes sociaux	5 838	5 838			
Etat, IS et autres impôts & taxes	618	618			
TVA	5 512	5 512			
Créditeurs divers	905	905			
Produits constatés d'avance	1 149	1 149			
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>37 648</b>	<b>26 511</b>	<b>4 579</b>	<b>4 372</b>	<b>2 186</b>

100 % des emprunts sont à taux variable (cf- échéancier de la dette ci après)

Le remboursement des dettes à court terme est assuré par la marge brute d'autofinancement dégagée. En cas de diminution significative de celle-ci, le groupe estime être en mesure de faire face au remboursement de ses dettes à court terme compte tenu de sa capacité à mobiliser de nouveaux financements (du fait notamment de la qualité et du niveau de son actif circulant).

## b. Risques de crédit.

### Dettes garanties

Lors de l'acquisition du groupe Axialog le 11 février 2010, ITS GROUP a souscrit un nouvel emprunt moyen terme dont les principales caractéristiques sont :

- Montant : 12.900 K€
- Durée 6 ans, soit jusqu'au 11/02/2016,
- Taux : Euribor + 1,20, couvert à compter du 15/02/2011 par un swap de taux fixe de 2,42 + 1,20 sur 70 % des emprunts qui prend effet à compter de mars 2011 et pour échéance 11 février 2014.
- Remboursement par annualités,
- Garantie : nantissement du fonds de commerce.

### Echéancier de la dette au 31 décembre 2010

Caractéristiques des emprunts contractés	Taux fixe / Taux variable	Montant global des lignes au 31/12/2010	Echéances	Existence ou non de couvertures
Emprunt bancaire (BNPP) 4 506 950 € Contracté le 11 / 02/ 2010	Modalités ci-dessus	4 506 950 €	Remboursement annuel jusqu'au 11/02/2016	Modalités ci-dessus
Ouverture de crédit (SG) 4 506 950 € Contracté le 11/02/2010	Modalités ci-dessus	4 506 950 €€	Remboursement annuel jusqu'au 11/02/2016	Modalités ci-dessus
Ouverture de crédit (Tarneaud) 3 863 100 € Contracté le 11/02/2010	Modalités ci-dessus	3 863 100 €	Remboursement annuel jusqu'au 11/02/2016	Modalités ci-dessus

Conformément à l'échéancier, aucun remboursement n'est intervenu sur 2010. La 1<sup>ère</sup> échéance, d'un montant de 1 959 800 € a été réglée le 11 février 2011.

Par ailleurs, la société s'est également engagée à affecter partiellement au remboursement anticipé de la dette le produit des éventuelles cessions d'éléments d'actif.

### Conditions des Lignes de crédit court terme au 31 décembre 2010

Société Générale : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,

BNPParibas : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,

Banque Tarneaud : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an.

Banque LCL : 600 000 €, T4M + 1,20 % l'an.

Au 31 décembre 2010, aucune de ces lignes de crédit court terme n'était utilisée.

## Engagements

A l'exception des engagements décrits ci-après, ITS GROUP ne compte ni d'engagement complexe, ni d'autres engagements relatif à des clauses d'exigibilité liées aux dettes financières.

Les engagements financiers donnés par la société, lors de la souscription de l'emprunt destiné à l'acquisition du groupe AXIALOG, sur la base de ses comptes annuels consolidés sont :

1. Ratio Dettes financières nettes / EBE inférieur ou égal à :
  - 2,5 pour 2010
  - 2 pour 2011 et 2012
  - 1,8 pour 2013 à 2015
2. Ratio Cash-Flow libre / service de la dette supérieur ou égal à :
  - 0,8 pour 2010
  - 1 pour 2011 et 2012
  - 1,1 pour 2013 à 2015
3. Ratio Dettes financières nettes / Fons propres inférieur ou égal à 0,75 pour la durée du prêt.

(les dettes nettes se définissent par les passifs financiers courants et non courants diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie).

A la clôture des trois derniers exercices, ces ratios étaient les suivants :

	2010	2009	2008
1 - DN / EBE	0,79	- 0,78	0,56
2 - CF / SD	1,68	NA *	NA *
3 - DN / FP	0,29	- 0,22	0,15

\* non applicable : ce ratio n'était pas un engagement lié aux précédents emprunts qui ont été intégralement remboursés au cours de l'exercice 2009.

## Evolution de la trésorerie nette

Date	Actif Dispo. + VMP	Passif emprunts et dettes fin	Trésorerie nette Actif - Passif
31/12/2008	3 091	5 278	- 2 187
31/12/2009	5 646	1 209	4 437
31/12/2010	6 823	13 789	- 6 966

La trésorerie active a progressé de 1 177 K€. Les éléments explicatifs de cette variation sont les suivants :

- Des flux nets générés par l'exploitation de + 694 K€, dont augmentation du BFR de 4 166 K€. Cette augmentation est liée au traitement du Factor Axialog dans les comptes. Les créances Axialog étaient financées à hauteur de 2 974 K€, ITS A remboursé la totalité du financement et clôturé le Factor,
- Un flux lié aux investissements de - 12 045 K€, prenant en compte 9 210 K€ liés à l'acquisition de la société Axialog et au versement de 1 277 K€ de complément de prix Prisme,
- Des flux nets de financement pour 12 529 K€, dont souscription d'un emprunt de 13 442 K€ et de - 1246 K€ de remboursement d'emprunt.

### c. Risques de taux

Un seul emprunt à moyen terme (contracté pour l'acquisition de AXIALOG) est en cours (voir « Risques de Crédit »). Il est couvert à compter du 15/02/2011 à hauteur de 7 917 K€ (soit 72,4% du capital restant du) par un swap de l'Euribor 3 mois par un taux fixe à 2,42%.

L'impact sur le résultat avant impôts de ITS GROUP de la variation des taux de référence Euribor 3 mois porte donc sur la partie de la dette non couverte, soit 3 013 K€ et est la suivante :

Taux de référence	Variation du taux de référence	Impact en K€ de la variation de taux sur les résultats avant impôts de la société sur les exercices suivants			
		2011	2012	2013	2014
Euribor 3 mois	+ / - 1 %	41	25	19	13

Cet impact ne tient pas compte des produits financiers liés aux placements en sicav de l'excédent de trésorerie.

### d. Risques de change

Le groupe facture toutes ses prestations en euros. Ses achats, sont à de très rares exceptions réalisés auprès de fournisseurs en euros.

Le risque de change est donc quasi nul pour ITS GROUP

## 5. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en K€)</b>				
Jean Michel BENARD, PDG	Exercice 2009		Exercice 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	114	114	144	144
- rémunération variable	14	14	24	24
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature				
véhicule	5	5	-	-
retraite art. 83	5	5	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>139</b>	<b>139</b>	<b>173</b>	<b>173</b>
François PERRIN, DGD	Exercice 2009		Exercice 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	103	103	122	122
- rémunération variable	51	51	51	51
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature				
véhicule	5	5	5	5
retraite art. 83	5	5	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>165</b>	<b>165</b>	<b>184</b>	<b>184</b>
Philippe SAUVE, DGD	Exercice 2009		Exercice 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	N/A	N/A	65	65
- rémunération variable	-	-	20	20
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature				
véhicule	-	-	0	0
retraite art. 83	-	-	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>89</b>	<b>89</b>

Philippe SAUVE (membre du Comité de Direction) a été nommé en avril 2010 Directeur Général Délégué Aux Finances et à l'Administratif ; la rémunération mentionnée est celle perçue dans le cadre de son contrat de travail à compter de sa nomination

Les avantages consentis sont constitués par les avantages en nature liés à la mise à disposition de véhicules de fonction, ainsi que de cotisations versées dans le cadre de régime de retraites à prestations définies (article 83 cc).

Aucun administrateur du groupe ne perçoit aucune sorte de rémunération au titre de l'exercice de son mandat.

## 6. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux.

	VICTOIRE AUDIT				GRANT THORNTON			
	Montant HT		%		Montant en HT		%	
	2010	2009	% 2010	% 2009	2010	2009	% 2010	% 2009
<b>AUDIT</b>								
<u>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes :</u>								
. Emetteur	68.4	49	100 %	100 %	83.6	49	87 %	35 %
. Filiales intégrées globalement					14	24	13 %	17 %
<u>Autres diligences et prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes :</u>								
. Emetteur						69		48 %
. Filiales intégrées globalement								
<b>Sous total</b>	<b>68.4</b>	<b>49</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>97.6</b>	<b>142</b>	<b>100 %</b>	<b>100%</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>								
<u>Juridique, fiscal, social</u>								
. Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-
. Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
<u>Autres</u>								
. Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-
. Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>68.4</b>	<b>49</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>97.6</b>	<b>142</b>	<b>100 %</b>	<b>100%</b>

## 7. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

## **20.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ITS GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Les écarts d'acquisition sont évalués sur la base de leur valeur recouvrable selon les modalités décrites dans les notes « Ecart d'acquisition » et « Dépréciation des écarts d'acquisition » figurant au chapitre « Principes et méthodes comptables » des états financiers. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs recouvrables, notamment à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les prévisions budgétaires établies et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Versailles, le 16 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

Laurent Bouby

Associé

**Victoire Audit et Conseil**

Thierry Thibaut de Ménonville

Associé

## 20.3. Comptes annuels au 31 décembre 2010

### Bilan actif

	31/12/2010			31/12/2009	31/12/2008
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisation incorporelles</b>					
Frais d'établissement	13 500		13 500	13 500	13 500
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	500
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	87 253	63 652	23 602	56 121	68 126
Fonds commercial	23 857 707		23 857 707	13 351 083	10 333 994
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Autres immobilisations corporelles	1 198 382	563 891	634 491	581 019	592 542
Immobilisation corporelles en cours					
Avances et acomptes	-		-	5 623	5 623
<b>Immobilisation financières</b>					
Participations	2 492 552	24 801	2 467 751	892 874	1 039 864
Créances rattachées à des participations	-	-	-	682	682
Autres titres immobilisé					
Prêts	840 070		840 070	296 092	225 580
Autres immobilisation financières	551 941		551 941	374 658	175 532
	<b>29 041 404</b>	<b>652 344</b>	<b>28 389 061</b>	<b>15 571 652</b>	<b>12 455 943</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>Créances</b>					
Clients et comptes rattachés	20 523 356	248 032	20 275 324	13 001 630	12 635 804
Autres créances	1 736 709		1 736 709	1 309 293	418 710
<b>Valeurs mobilières de placement</b>					
Actions propres	26 975		26 975	349 788	139 762
Autres titres	25 396		25 396	2 619 121	-
<b>Disponibilités</b>					
Charges constatées d'avance	4 725 086		4 725 086	1 233 703	526 377
	450 179		450 179	920 736	271 314
	<b>27 487 700</b>	<b>248 032</b>	<b>27 239 668</b>	<b>19 434 270</b>	<b>13 991 967</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>56 529 104</b>	<b>900 375</b>	<b>55 628 729</b>	<b>35 005 922</b>	<b>26 447 910</b>

## Bilan passif

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
	NET	NET	NET
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital (dont versé : 2 657 106)	2 657 106	2 572 439	2 522 506
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 324 699	1 938 527	1 226 547
Ecart de réévaluation			
Boni de fusion	59 510	59 510	59 510
Réserves :			
- Réserve légale	257 244	251 369	251 369
- Réserves réglementées			
- Autres réserves	10 814 879	4 051 169	3 152 189
Report à nouveau			
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>2 881 129</b>	<b>6 769 586</b>	<b>1 640 281</b>
	<b>18 994 567</b>	<b>15 642 600</b>	<b>8 852 402</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	1 983 806	2 053 499	563 500
Provisions pour charges	199 991	137 931	77 191
	<b>2 183 797</b>	<b>2 191 430</b>	<b>640 691</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	13 237 599	762 199	4 689 057
Emprunts et dettes financières	27 551	521 714	525 675
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	5 410 770	3 233 673	2 617 781
Dettes fiscales et sociales	14 334 421	9 838 079	8 141 051
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés	372 600	1 320 000	
Autres dettes	377 024	573 420	335 533
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	690 400	922 807	645 720
	<b>34 450 365</b>	<b>17 171 892</b>	<b>16 954 818</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>55 628 729</b>	<b>35 005 922</b>	<b>26 447 910</b>

## Compte de résultat

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
	Net	Net	Net
Ventes de marchandises	2 601 032	1 110 508	1 829 978
Production vendue (services)	67 309 574	44 754 096	41 234 708
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>69 910 606</b>	<b>45 864 604</b>	<b>43 064 686</b>
Production immobilisée	-	-	-
Subventions d'exploitation	49 105	20 284	74 201
Reprises sur provisions et transfert de charges	853 714	44 156	248 464
Autres produits	832	1 420	4 952
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>70 814 257</b>	<b>45 930 464</b>	<b>43 392 303</b>
Achats de marchandises	1 885 923	977 651	1 559 361
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-
Autres achats et charges externes	16 004 447	7 811 493	7 062 383
Impôts, taxes et versements assimilés	2 162 144	1 469 208	1 565 622
Salaires et traitements	31 735 434	21 772 607	20 904 893
Charges sociales	14 531 430	10 121 090	9 578 805
<b>Dotations aux amortissements et provisions :</b>			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	189 573	156 945	173 186
Sur actif circulant : dotations aux provisions	42 189	66 818	5 760
Pour risque et charges : dotations aux provisions	267 000	392 546	63 500
Autres charges	204 205	950	1 976
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>67 022 344</b>	<b>42 769 308</b>	<b>40 915 486</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 791 912</b>	<b>3 161 156</b>	<b>2 476 817</b>
<b>Produits financiers</b>			
De participations	500 000	250 000	171 787
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo. participations	-	76	32
Autres intérêts et produits assimilés	1 486		438
Reprises sur provisions et transfert de charges	325 077		1 216 134
Différences positives de change	110	1 191	11 239
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 085	7 484	29 169
	<b>828 758</b>	<b>258 751</b>	<b>1 428 799</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	589 236	108 693	467 607
Différences négatives de change	1 038		7 615
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	<b>590 274</b>	<b>108 693</b>	<b>475 222</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>238 484</b>	<b>150 057</b>	<b>953 577</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>4 030 396</b>	<b>3 311 213</b>	<b>3 430 394</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion	17 330	41 670	41 460
Sur opérations en capital	285 039	5 514 230	27 510
Reprises sur provisions et transferts de charges	204 506		-
	<b>506 875</b>	<b>5 555 900</b>	<b>68 970</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations de gestion	37 593	1 854	6 361
Sur opérations en capital	303 907	365 918	1 216 134
Dotations aux amortissements et aux provisions	187 310	929 386	-
	<b>528 809</b>	<b>1 297 158</b>	<b>1 222 495</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 21 934</b>	<b>4 258 742</b>	<b>- 1 153 524</b>
Participation des salariés aux résultats	475 856	389 041	290 905
Impôts sur les bénéfices	651 477	411 329	345 683
Total des produits	72 149 890	51 745 115	44 890 072
Total des charges	69 268 761	44 975 529	43 249 791
<b>BENEFICE</b>	<b>2 881 129</b>	<b>6 769 586</b>	<b>1 640 281</b>

## 20.3.1 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

### Faits caractéristiques de l'exercice

#### ○ **L'activité de ITS GROUP SA**

ITS GROUP est la société mère du groupe et représente 84% du chiffre d'affaires de celui-ci. Avec l'acquisition de la société AXIALOG, l'activité de la société a été significativement renforcée au cours de l'exercice 2010, notamment par l'apport des agences régionales, regroupées en unité de gestion dans le département « Province ». L'organisation s'articule donc désormais autour de quatre départements distincts :

#### ↳ Gestion des infrastructures

La gestion des infrastructures représente le cœur de l'activité du groupe qui se positionne en qualité de spécialiste pour la supervision et le pilotage de l'ensemble des composants technologiques (systèmes, réseaux, télécoms, postes de travail, messageries, applicatifs et bases de données).

#### ↳ Consulting et Développement

Ce département concentre son expertise autour des architectures et technologies de développement et accompagne les entreprises dans la maîtrise, et l'évolution applicative des Systèmes d'Information.

#### ↳ Province

Les métiers des départements « Gestion des infrastructures » et « Consulting et Développement » sont présents au sein de toutes les agences de provinces pour permettre à celles-ci de proposer à leurs clients l'ensemble des métiers de ITS GROUP.

#### ↳ Spinea

Offre à destination des petites et moyennes entreprises pour assurer la prise en charge et la gestion des infrastructures informatiques, aussi bien matériel que logiciel, par la supervision à distance des réseaux, la télémaintenance et l'assistance sur site ainsi que la mise en place d'outils de sécurité et de surveillance.

#### ○ **Acquisition du groupe Axialog**

Le 11/02/2010, ITS GROUP a acquis le groupe AXIALOG qui comptait plus de 300 collaborateurs basés en Ile de France, au sein des agences régionales (Lyon, Bordeaux, Lille, Nantes et Toulouse) et dans sa filiale belge située à Bruxelles.

Les domaines de compétences de AXIALOG couvrent les activités d'infogérance et d'ingénierie de tous les domaines de l'informatique. En outre, le groupe AXIALOG est également positionné en amont sur les prestations d'AMOA et développement applicatifs, une offre qui est venu ainsi renforcer significativement le département Conseil&Développement de ITS GROUP.

En seulement quelques mois, les deux entités ont été fusionnées (le 30 avril 2010, par Transmission Universelle de Patrimoine), permettant de générer d'importantes économies d'échelles et de premières synergies commerciales. En effet, cette acquisition a fait passer à ITS GROUP un nouveau cap en franchissant le seuil des 1000 collaborateurs et en

bénéficiant désormais d'une présence nationale qui a permis, dès l'exercice 2010, de répondre et de gagner des appels d'offres d'envergure.

ITS Group a acquis 100% du capital d'Axialog pour un montant ferme de 9,8 M€, assorti d'un complément de prix de 1 M€. Cette opération a été financée en numéraire par la mise en place d'un crédit bancaire moyen terme sur 6 ans.

En 2009 (exercice clos le 31 décembre), le groupe Axialog a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 25,5 M€ assorti d'un résultat d'exploitation de 282 K€ (1,1% du CA) et d'un résultat net de -93 K€. Axialog disposait en outre de près de 2,3 M€ de fonds propres et jouissait d'une structure financière saine, sans endettement financier.

### Réorganisation opérationnelle

L'Assemblée Générale du 30 décembre 2010 de ITS GROUP S.A. a approuvé l'apport partiel d'actif de sa branche complète et autonome d'activité de « Centre de Services » au profit de sa filiale INTEGRA détenue à 100%.

Cette opération a été réalisée avec effet comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2011, avec une valorisation des apports à leur valeur réelle.

Celle-ci a pour objectif de regrouper au sein de la même entité toutes les activités outsourcées (hors site client) du groupe et ainsi d'en permettre le développement le plus efficace par les synergies dégagées d'un mode opérationnel identique (mutualisation des ressources et des outils).

## Principes et Méthodes Comptables

### 1. Principes appliqués

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant du règlement n°99-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes et dans le cadre d'une continuité d'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les chiffres sont exprimés en euros.

La société établit des comptes consolidés. ITS GROUP est la société mère du Groupe.

#### ▪ Comparabilité des comptes annuels

La fusion de ITS GROUP avec la société AXIALOG au 30 avril 2010 ainsi que la fusion par voie de transmission, universelle de patrimoine avec Prisme au 31 décembre 2009 et l'apport partiel d'actif avec la société INTEGRA au 31 décembre 2010 empêche toute comparaison entre les deux exercices, mais ne nécessite pas de présenter des comptes Proforma.

## 2. Méthodes comptables

### ▪ Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement ne sont pas amortissables.

Les frais de développement sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans. La société est amenée à réaliser des développements logiciels ayant vocation à être commercialisés. Les coûts sont constitués par la masse salariale chargée affectée à ces développements et sont comptabilisés en « Immobilisations en cours » pendant la phase de conception de ces logiciels, puis transférés au poste « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils sont prêts à être commercialisés.

Ils sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans en mode linéaire.

Les autres immobilisations incorporelles, notamment les logiciels à usage interne, sont amortis sur leur durée de vie probable par application de taux d'amortissement linéaire sur 1 à 5 ans.

Le fonds commercial est évalué à son coût d'acquisition. Il n'est pas amorti, mais fait l'objet d'une dépréciation si du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice sa valeur économique apparaît durablement inférieure à sa valeur nette comptable.

La méthode de suivi des fonds de commerce est identique à celle des titres de participation présentée dans le paragraphe « Immobilisations financières ».

### ▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition

Les durées et modes d'amortissements retenus sont les suivantes :

- Agencements aménagements installations	Linéaire	5 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatiques	Linéaire	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 8 ans

Dans le cas de biens immobiliers ou mobiliers acquis par voie d'option au terme d'un contrat de crédit-bail, la base amortissable s'entend de la valeur effectivement payée à terme.

La valeur utile des immobilisations est proche de la valeur inscrite dans les comptes. Une réévaluation de ces actifs ne serait pas significative compte tenu de la typologie des immobilisations.

### ▪ Immobilisations financières

La méthode de suivi mise en place pour l'évaluation des titres de participation est la méthode des DCF (Flux de Trésorerie Actualisés).

Pour effectuer ces tests, les titres de participations sont ventilés en UGT qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques : chaque société correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable, et correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

En cas de perte de valeur, il est constaté une provision pour dépréciation.

Les principaux critères retenus pour l'application de la méthode d'évaluation selon les DCF sont les suivants :

- Plan d'affaires sur 3 ans,
- Actualisation à l'infini de 2 %,
- Coût moyen pondéré du Capital (WACC) : 10,9 %,
- Endettement net (sauf pour la valorisation des fonds de commerce).

Ces hypothèses ont été retenues par la direction générale en fonction de l'appréciation des résultats passés et de la situation financière actuelle du groupe.

Au cours de l'exercice 2010, dans le cadre du programme de rachats d'actions, la société a procédé aux opérations suivantes :

- Au titre du contrat de liquidité (exclusivement dans le cadre de l'animation du cours) : rachats de 82505 actions au cours moyen de 6,21 €, ventes de 77220 actions au cours moyen de 6,25 € ;
- Au titre d'acquisition d'actions propres : néant sur l'exercice.

A la date du 31 décembre 2010, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 61 602
- Solde en espèce du compte de liquidité : 8 371 €

Les autres immobilisations financières incluent les créances (rattachés ou non aux participations) et des immobilisations financières diverses, (dépôts de garantie).

#### ▪ Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est constituée lorsqu'il apparaît que leur recouvrement est incertain. Cette provision, déterminée au cas par cas, est égale à la différence entre la valeur nominale hors taxes et la valeur de recouvrement estimée.

#### ▪ Valeurs mobilières de placement

Elles sont constituées de sicav monétaires dont la valeur comptable au 31 décembre correspond au dernier cours de clôture.

#### ▪ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et des charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation.

Les provisions constituées concernent : un litige où ITS GROUP a déposé plainte au pénal, et des risques prud'homaux.

#### ▪ Indemnité de fin de carrière

Elles sont provisionnées : conformément à la norme IAS 19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués par un actuair indépendant. D'après cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée et enregistrée dans les comptes sociaux en provision pour charges.

Les éléments de calcul retenus sont les suivants :

☞ Méthode de calcul utilisée :	unité de crédit projeté
☞ Personnel concerné :	Ensemble des salariés,
☞ Mode de départ :	départs à la retraite,
☞ Taux de Turn over :	15 % (démission 12,25%, licenciement 2,75%), 15 % en 2009
☞ Taux d'actualisation :	3,33%, 3,64 % en 2009
☞ Age de départ à la retraite :	67 ans,
☞ Taux de progression des salaires :	dégressif selon l'âge et la catégorie (cadres / non cadres),
☞ Table de mortalité :	Tables prospectives par génération.

Une partie de l'engagement de retraite est couvert par des fonds externalisés (212 K€ au 31 décembre 2010) auprès d'établissements financiers spécialisés, CARDIF, filiale de BNP PARIBAS et SOGECAP filiale de la SOCIETE GENERALE.

#### ▪ Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu des activités de ITS GROUP est reconnu et présenté de la manière suivante :

- Prestations de services : Les revenus du Groupe sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués de la facturation (émise ou à établir) de prestations :
  - en régie : le revenu est égal au temps passé multiplié par un taux horaire, journalier ou mensuel ;
  - au forfait : le revenu est reconnu selon la méthode de l'avancement, proportionnellement aux dépenses engagées. Le pourcentage d'avancement est déterminé par le rapport entre le coût des services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.
- Ventes de marchandises : la vente est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur. Cette activité de négoce concerne non seulement l'achat et revente de matériels et de logiciels informatiques mais également de maintenance constructeur ou éditeur. Contrairement à la maintenance réalisée au sein du Groupe et qui relève de l'assistance technique, la maintenance éditeur ou constructeur achetée et revendue en l'état au client final est comptabilisée en tant que marchandise.

#### ▪ Coûts des emprunts

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charge dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

## Détail des postes

### 1. Bilan actif

#### ▪ Immobilisations

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluations	Acquisitions	Apport
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>Total I</b>	<b>19 500</b>			-
Logiciels	141 797		32 749	62 573
Fonds de Commerce	62 500			
Fonds de Commerce et mali de Fusion SEEVIA	7 131 989			
Fonds de commerce et mali de Fusion Groupe HEMISPHERE	3 139 506			
Mali de Fusion PRISME	3 017 088		-	
Fonds de Commerce et Mali de Fusion Groupe AXIALOG (1)			8 997 232	2 746 488
Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>Total II</b>	<b>13 492 880</b>	-	<b>9 029 981</b>	<b>2 809 060</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagement divers	546 380		225 352	153 297
Matériel de transport	2 085		-	19 338
matériel de bureau et informatique, mobilier	440 932		132 475	96 303
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	5 623		-	
<b>Total III</b>	<b>995 020</b>	-	<b>357 827</b>	<b>268 938</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres participations (2)	1 243 434		12 056 928	348 542
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts et autres immobilisations financières	670 750		359 443	466 266
<b>Total IV</b>	<b>1 914 183</b>	-	<b>12 416 371</b>	<b>814 809</b>

(1) Mali de fusion issu de l'opération de confusion de patrimoine entre ITS GROUP et AXIALOG France au 30 avril 2010

(2) Acquisition de la société AXIALOG en février 2010 pour un montant de 10 799 880 € et augmentation des Titres INTEGRA pour un montant de 1 228 410 € en rémunération de l'apport partiel d'actif de la branche d'activité Centre de Service. Les 348 542 € correspondent aux titres de ITS BENELUX Sprl apportés par AXIALOG France dans le cadre de l'opération de confusion de patrimoine.

Cadre B	Diminutions			Valeur brute fin d'exercice
	Par virement	Apport partiel d'actif	Par cession	
<b>Immobilisations incorporelles (I)</b>			<b>6 000</b>	<b>13 500</b>
Logiciels			149 865	87 253
Fonds de Commerce				62 500
Fonds de Commerce et mali de Fusion SEEVIA				7 131 989
Fonds de commerce et mali de Fusion Groupe HEMISPHERE				3 139 506
Mali de Fusion PRISME	43 000	1 194 096		1 779 992
Fonds de Commerce et mali de Fusion Groupe AXIALOG				11 871 119
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	<b>43 000</b>	<b>1 194 096</b>	<b>149 865</b>	<b>24 072 359</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménag. divers		187 809	98 778	638 441,32
Matériel de transport			-	21 423
Matériel de bureau et informatique, mobilier		38 050	93 142	538 517
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			5 623	-
<b>Total III</b>	-	<b>225 859</b>	<b>197 544</b>	<b>1 198 382</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres participations (3)	10 799 880		356 472	2 492 552
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts et autres immobilisations financières		55 059	49 389	1 392 011
<b>Total IV</b>	<b>10 799 880</b>	<b>55 059</b>	<b>405 861</b>	<b>3 884 563</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>10 842 880</b>	<b>1 475 015</b>	<b>759 270</b>	<b>29 168 804</b>

(3) Sortie des titres AXIALOG 10 799 880 € à l'issu de la Transmission universelle de patrimoine en date du 30 avril 2010

#### ▪ Amortissements

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeurs en début d'exercice	Augmentations dotations	Augmentations apports	Diminutions sorties/ reprises (1)	Valeurs en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement recherche dévelop. (I)	6 000	-	-	6 000	-
Logiciels	85 676	26 899	62 506	111 430	63 652
Fonds de Commerce	-				
Autres immobilisations incorporelles (II)	<b>85 676</b>	<b>26 899</b>	<b>62 506</b>	<b>111 430</b>	<b>63 652</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Instal générales, agenc. et aménagement divers	129 403	100 059	77 344	100 531	206 275
Matériel de transport	465	4 359	11 093	-	15 917
Matériel de bureau et informatique, mobilier	278 510	104 421	64 904	106 136	341 699
Emballages récupérables et divers					
(III)	<b>408 378</b>	<b>208 839</b>	<b>153 341</b>	<b>206 667</b>	<b>563 891</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>500 053</b>	<b>235 738</b>	<b>215 847</b>	<b>324 096</b>	<b>627 542</b>

(1)

Les diminutions d'amortissements liées à l'apport partiel d'actif à INTEGRA représentent 8 126 €, le solde soit 315 970 € sont des mises aux rebuts.

▪ **Liste des filiales et participations**

	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consenties	Dépréciation	Dividendes	Cautions et Avals	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Capitaux Propres	Résultat du dernier exercice clos
<b>A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>									
<b>1- Filiales</b> (plus de 50 % du capital détenu)									
EUCLEIDE S.A. (Luxembourg)	24 801	-	-	-	-	-	100%		
IBELEM S.A.	239 217	239 217	-	-	-	-	50%	1 913 429	109 445
INTEGRA S.A.R.L.	1 831 330	1 831 330	-	-	-	-	100%	3 341 789	991 375
ITS ANTALYS S.A.S	37 000	37 000	-	-	-	-	100%	27 058	24
ITS GROUP BENELUX SPRL	348 542	348 542	-	-	-	-	100%	355 866	49 431
<b>2- Participations</b> (de 10 à 50 % du capital détenu)									
TECHNE CITE S.A.R.L.	11 662	11 662					33,33%	122 698	7 363
<b>B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>									
<b>1 - Filiales non reprises en A :</b>									
a) françaises									
b) étrangères									
<b>2 - Participations non reprises en A :</b>									
a) françaises	-	-							
b) étrangères									

ITS GROUP est la société mère consolidant les comptes de IBELEM SA, INTEGRA Sarl, de ITS Antalys, ITS GROUP BENELUX Sprl et de TECHNE CITE.

▪ **Etat des créances**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts (1) (2)	840 070	-	840 070
Autres immobilisations financières	551 941	25 988	525 953
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	455 243	1 742	453 501
Autres créances clients	20 036 036	20 036 036	-
Créances représentatives d'effets de commerce	32 077	32 077	-
Personnel et comptes rattachés	40 668	40 668	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 671	59 671	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	809 705	809 705	-
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Débiteurs divers	436 741	436 741	-
Groupe et associés (2)	389 924	389 924	-
Charges constatées d'avance	450 179	450 179	-
<b>Total</b>	<b>24 102 255</b>	<b>22 282 731</b>	<b>1 819 524</b>
<i>(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice</i>			
	169 182		
<i>(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice</i>			
	142 206		
<i>(2) Prêts et avances consenties aux associés</i>			

- **Charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Charges d'exploitation	450 179	920 736	271 314
Charges financières	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-
<b>Total</b>	<b>450 179</b>	<b>920 736</b>	<b>271 314</b>

- **Produits à recevoir**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Créances rattachées à des participations	-	13 876	13 876
Créances clients et comptes rattachés	2 228 746	926 498	1 266 527
Personnel et comptes rattachés	-	846	-
Organismes sociaux	59 608	19 324	36 300
Autres créances	15 108	49 902	12 775
Intérêts courus à recevoir	-	-	24 370
<b>Total</b>	<b>2 303 462</b>	<b>1 010 446</b>	<b>1 353 847</b>

- **Actions propres**

Au 31/12/2010, la société ITS GROUP détenait 67.281 de ses propres titres, dont 5 679 titres sur un Programme de rachat valorisé à 4,75 €, le solde concernant un contrat de Liquidité valorisé à 5.52 €.

## 2. **Bilan passif**

- **Composition du capital social**

Le capital au 31 décembre 2010 s'élève à 2.657.106 euros divisé en actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 17 des statuts, les actions inscrites depuis plus de deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

- **Options d'achat d'actions : BSPCE**

Au 31 décembre 2010 trois plans d'attribution de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) sont en cours, récapitulés dans le tableau suivant :

Plan	1	2	3
Date de l'assemblée	09/06/2006	23/05/2008	20/05/2009
Date du Conseil d'administration	06/09/2006	19/12/2008	04/01/2010
Nombre total d'actions pouvant être théoriquement souscrites	92 000	100 125	80 650
Nombre total d'actions pouvant être souscrites effectivement (compte tenu des départs de certains salariés, les BSPCE concernés étant devenus non exerçables et compte tenu des actions déjà souscrites)	29 100	89 505	66 150
dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux (1)	-	19 600	-
dont nombre d'actions pouvant être souscrites par membres du comité de direction (dans sa composition actuelle) (2)	-	39 200	-
Nombre de dirigeants concernés	-	2	-
Point de départ d'exercice d'options	09/06/2009	23/05/2011	20/05/2012
Date d'expiration	09/06/2011	23/05/2013	20/05/2014
Prix de souscription	4,87	2,15	5,16
Modalité d'exercice : 100% à compter de.....	09/06/2009	23/05/2011	20/05/2012
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2010	30 000	-	-

(1) François PERRIN : 19 600 BSPCE

(2) François PERRIN : 19 600 BSPCE et Philippe SAUVE : 19 600 BSPCE

Les détails de ces opérations ont été communiqués aux Assemblées Générales concernées dans les rapports prévus par l'article L255-184 du Code de Commerce.

La dilution potentielle au 31/12/2010 liée aux plans de BSPCE en cours s'élevait en conséquence à 184755 titres, soit 3,5 % du capital social.

La société a émis le 5 février 2009 2.522.505 BSAR, chaque bon donnant droit à la souscription d'une action nouvelle. Compte tenu des bons exercés au cours de l'exercice 2010, la dilution potentielle liée à cette opération s'élève à 2 368 671 titres, soit 44 % du capital.

Les caractéristiques des BSAR et de l'opération sont détaillées dans la note d'opération relative à cette émission, qui a reçu le visa n° 09-026 en date du 4 février 2009 de l'AMF, et qui est disponible sur le site internet de ITS Group, [www.itsgroup.fr](http://www.itsgroup.fr).

#### ▪ Variation des capitaux propres

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)		Exercice clos le 31/12/2010
A		
	1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectation	8 873
	2. Affectations du résultat à la situation nette par l'AGO	6 770
	3. Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	15 643
B	(=A3) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	15 643
C	Variations en cours d'exercice :	
	1. Variation du capital (1)	85
	2. Variation des primes, réserves, report à nouveau	386
	3. Variations des provisions relevant des capitaux propres	
	4. Contrepartie des réévaluations	
	5. Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	0
	6. Résultat de l'exercice	2 881
D	(=B+C) Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	18 995
E	VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (D-B)	3 352
F	dont variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
G	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE (E-F)	3 352

(1) La variation du capital social au cours de l'exercice 2010 est liée aux souscriptions de BSPCE, et de BSA pour un nominal de 85 K€.

## Provisions

Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations exercice	Augmentation Apports	Diminutions : Reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Non consommées ou transférées par apport	Consommées	

<b>Provisions réglementées</b>						
Provisions pour investissements						
Amortissements dérogatoires						
Provisions fiscales pour implant. à l'étranger						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées	-					
<b>Total I</b>	-	-			-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>						
Prov pour litiges (2)	2 053 499	454 310	421 858	98 918	846 942	1 983 806
Prov pour garanties données aux clients						
Prov pour amendes et pénalités						
Prov pour impôts						
Prov pour charges sociales et fiscales sur CP						
Autres prov pour risques et charges	137 931		125 053	47 942	15 051	199 991
<b>Total II</b>	<b>2 191 430</b>	<b>454 310</b>	<b>546 911</b>	<b>146 860</b>	<b>861 993</b>	<b>2 183 797</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur titres mis en équivalence						
Sur titres de participation	24 801		-	-	-	24 801
Sur autres immobilisations financières (1)	325 077	-	-	-	325 077	-
Sur autres titres immobilisés	-		-		-	-
Sur stocks et en-cours	-					-
Sur comptes clients	260 100	42 189	150 777	5 246	199 789	248 032
Autres provisions pour dépréciations						
<b>Total III</b>	<b>609 978</b>	<b>42 189</b>	<b>150 777</b>	<b>5 246</b>	<b>524 866</b>	<b>272 833</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	<b>2 801 408</b>	<b>496 499</b>	<b>697 688</b>	<b>152 106</b>	<b>1 386 859</b>	<b>2 456 630</b>

Dont dotations et reprises :	- d'exploitation	309 189	697 688	53 188	857 276
	- financières	-			325 077
	- exceptionnelles	187 310	-	98 918	204 506

(1) La reprise de provision est liée à l'abandon de créance consenti à la société EUCLEIDE, société de droit Luxembourgeois, et en sommeil depuis la fin de l'exercice 2002.

(2) La dotation de l'exercice correspond pour l'essentiel à la restructuration organisationnelle dans le cadre du rapprochement avec la société AXIALOG, entièrement consommées sur l'exercice. Les provisions pour litiges comprennent essentiellement le litige opposant ITS GROUP au vendeur d'une société acquise par SEEVIA Consulting.

Un litige oppose ITS Group au vendeur d'une société acquise en 2000 par Seevia Consulting. Ce litige donne lieu à trois actions judiciaires.

La première, de nature pénale, résulte d'une plainte déposée en 2000 à l'encontre du vendeur devenu salarié de la société vendue. Après une ordonnance de non-lieu prononcée par le Juge d'instruction le 24 janvier 2008 et l'appel fait par ITS Group, le Magistrat a mis ce salarié en examen le 4 juin 2009, puis, par ordonnance du 24 mars 2010, a décidé son renvoi devant le Tribunal correctionnel pour abus de confiance et usage de faux.

Par jugement du 18 mars 2011, le Tribunal de Grande Instance de Paris a déclaré coupable le vendeur de faux, usage de faux et abus de confiance, et l'a condamné à une peine de 3 mois d'emprisonnement avec sursis.

Par ce même jugement, le vendeur a été déclaré entièrement responsable du préjudice subi par la société ITS GROUP et condamné à lui verser, en réparation dudit préjudice, la somme de 22.867,35 € à titre de dommages et intérêts. Ce jugement est non définitif à ce jour et est susceptible d'appel.

La deuxième a été engagée par le salarié, le 2 février 2001, devant le Conseil de prud'hommes. Celui-ci a prononcé un jugement de sursis à statuer dans l'attente de l'issue de la procédure pénale.

Le 24 Janvier 2008, le Magistrat Instructeur a prononcé une ordonnance de non-lieu en faveur du cédant. Cette décision judiciaire ayant accru le risque d'une issue défavorable pour ITS Group, une provision pour risques d'un montant de 0,5 M€ a été constituée au 31 décembre 2007. L'ordonnance de non-lieu a été par la suite invalidée en appel, et la provision a été maintenue en attente de l'issue définitive de cette affaire.

La troisième action judiciaire, devant le Tribunal de Commerce, a été engagée le 23 février 2009 par le vendeur qui réclame à ITS Group un complément du prix de vente de sa société à Seevia Consulting. Le Tribunal, par jugement du 9 mars 2010, a condamné ITS Group à payer 672 K€, plus les intérêts au taux légal, à titre de provision sur le calcul du complément de prix. Immédiatement après, ITS Group a fait appel de ce jugement, considérant ces demandes de complément de prix de vente comme non fondées.

Etant donné les risques découlant de ce litige, ITS Group a constitué une nouvelle provision de 887 K€ qui s'ajoute à la provision constituée en 2007. Ce montant représente une partie des demandes faites par la partie adverse, soit environ 4,3 millions d'euros (y compris les intérêts légaux).

ITS Group considère qu'elle est victime d'un délit et que les demandes faites par la partie adverse sont sans fondement. Elle mène avec détermination les actions judiciaires de défense de ses intérêts et se réserve la possibilité de les défendre à l'égard de tous autres protagonistes en relation avec cette affaire et dont l'action lui aurait causé préjudice.

#### ▪ Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt et dettes financières (1)				
- à un an maximum à l'origine	57 637	57 637		
- à plus d'un an à l'origine	13 181 962	2 058 122	8 944 264	2 179 575
Fournisseurs et comptes rattachés	5 410 770	5 410 770		
Personnel et comptes rattachés	3 752 933	3 752 933		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 327 053	5 327 053		
Impôts sur les bénéfices	62 295	62 295		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 697 606	4 697 606		
Obligations cautionnées		-		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	494 533	494 533		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	372 600	372 600		
Groupe et associés (2)	24 303	24 303		
Autres dettes	378 273	378 273	-	
Produits constatés d'avance	690 400	690 400		
<b>Total</b>	<b>34 450 365</b>	<b>23 326 525</b>	<b>8 944 264</b>	<b>2 179 575</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 877 000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	823 076
(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés	

- **Charges à payer**

<b>Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 723	621	569
Emprunts et dettes financiers divers	14 915	10 078	9 988
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	594 366	313 893	426 472
Dettes fiscales et sociales	6 292 607	4 033 736	3 262 174
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	372 600	1 320 000	-
Autres dettes :	377 024	76 814	254 134
<b>Total</b>	<b>7 692 235</b>	<b>5 755 142</b>	<b>3 953 337</b>

- **Produits constatés d'avance**

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
Produits d'exploitation	690 400	922 807	645 720
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
<b>Total</b>	<b>690 400</b>	<b>922 807</b>	<b>645 720</b>

▪ **Etat des entreprises liées**

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de	

<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	2 492 552		
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts			
Autres titres immobilisés	-		
Autres immobilisations financières			
<b>Total immobilisations</b>	<b>2 492 552</b>		
<b>Créances</b>			
Créances clients et comptes rattachés	-		
Autres créances	389 924		
Capital souscrit, appelé, non versé			
<b>Total créances</b>	<b>389 924</b>		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
<b>Dettes</b>			
Autres emprunts convertibles			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 000		
Autres dettes	24 303		
<b>Total dettes</b>	<b>144 303</b>		

POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de	

<b>CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produit financiers	500 000		
Charges financières	-		
<b>Total</b>	<b>500 000</b>		

### 3. Compte de résultat

#### ▪ Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation par secteur d'activité propres et marchés géographiques	31/12/2010			31/12/2009	31/12/2008
	France	Etranger	Total	Total	Total
Prestations de services informatique	66 337 193	314 838	66 652 031	44 644 224	40 882 157
Ventes de logiciels/matériels	2 601 032		2 601 032	1 110 508	1 829 978
Produits des activités annexes	657 543		657 543	109 873	352 551
<b>Total</b>	<b>69 595 768</b>	<b>314 838</b>	<b>69 910 606</b>	<b>45 864 604</b>	<b>43 064 686</b>

Ventilation par secteur d'activité clients et marchés géographiques	31/12/2010			31/12/2009	31/12/2008
	France	Etranger	Total	France	France
Banques / Assurances	21 783 475	144 826	21 928 301	17 382 685	17 320 780
Industries	10 160 982		10 160 982	12 222 917	11 417 978
Informatique	8 977 854	90 673	9 068 527	3 270 146	2 266 490
Sociétés de Services	20 043 581	79 339	20 122 920	11 745 925	10 904 811
Administrations Publiques	8 629 875		8 629 875	1 242 931	1 154 627
<b>Total</b>	<b>69 595 768</b>	<b>314 838</b>	<b>69 910 606</b>	<b>45 864 604</b>	<b>43 064 686</b>

#### ▪ Résultat financier

Produits Financiers	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Dividendes	500 000	250 000	171 787
Reprises provisions sur participations	325 077		1 216 134
Différence positive de change	110	1 191	11 239
Produits nets de valeurs mobilières de placement	2 085	7 484	29 169
Autres produits financiers	1 486	76	470
<b>Total</b>	<b>828 758</b>	<b>258 751</b>	<b>1 428 799</b>

Charges Financières	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts des Emprunts	225 645	102 887	450 131
Agios bancaires	2 431	2 691	9 861
Intérêts sur financement Factor	5 537		
Abandon de créance Euclidean	354 396		
Intérêts des Comptes courants d'associés	-	3 116	9 861
Autres charges financières	2 264	-	7 615
<b>Total</b>	<b>590 274</b>	<b>108 693</b>	<b>477 468</b>

▪ **Produits et charges exceptionnelles**

<b>Produits exceptionnels</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
Produit cession élément actif	486	5 423 118	700
Subventions investissement virées au résultat	35 552	35 552	26 810
Reprises de provisions sur litiges	204 506		-
Bonis latent sur Actions propres	176 929	55 559	
Produit cession (1)	71 071		
Régularisations diverses	18 330	41 670	41 460
<b>Total</b>	<b>506 875</b>	<b>5 555 900</b>	<b>68 970</b>

<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
Charges exceptionnelles diverses	17 500	152	750
Charges sur exercices antérieurs	18 326	628	5 307
Amendes et Pénalités ND	673	529	201
Pénalités sociales	870	545	102
VNC des immobilisations financières		146 990	1 216 134
Indemnité transactionnelle / départs de salariés	10 996		
Mali de fusion PRISME		218 928	
Amortissements exceptionnels	59 367	44 607	
Indemnité de résiliation anticipée	93 566		
Perte sur clôture du compte GE FACTOFRANCE	140 201		
Dotation aux amortissements et aux provisions	187 310	884 779	
<b>Total</b>	<b>528 809</b>	<b>1 297 158</b>	<b>1 222 494</b>

▪ **Ventilation de l'impôt sur les sociétés**

	<b>Avant impôt</b>	<b>Impôt théorique</b>	<b>Crédit d'impôt à imputer (1)</b>	<b>Impôt dû</b>	<b>Resultat comptable après impôts</b>
+ Résultat courant	4 030 396	1 343 331	304 056	651 477	3 378 919
+ Résultat exceptionnel	- 21 934	- 7 311	-	-	- 21 934
- Participation des salariés	475 856	-	-	-	475 856
Résultat comptable	3 532 606	1 336 020	304 056	651 477	2 881 129

(1) Le crédit d'impôt recherche s'élève à 304 056 €, le montant des dépenses de frais de recherche comptabilisées en charge s'élève à 1 090 598 €

▪ **Accroissement et allègement de la dette future d'impôts**

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
---	---------

<b>Provisions réglementées :</b>	
- Amortissements dérogatoires	
- Provisions pour hausse des prix	
- Provisions pour fluctuation des cours	
<b>Autres :</b>	0
<b>Total</b>	

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
--	---------

<b>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :</b>	
- Provisions pour congés payés	
- Participation des salariés	475 856
<b>Autres :</b>	
- Provisions IFC	0
Effort de construction	0
Organic	124 604
Provision pour dépréciation des actifs circulants	0
<b>Total</b>	<b>600 460</b>

Amortissements réputés différés	0
Carry back	0
Déficits reportables	0
Moins-values à long terme	0

▪ **Participation des salariés**

Le montant indiqué dans le tableau ci-dessous correspond au solde des réserves de participation des exercices antérieurs non encore débloqués par les salariés.

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Actions non négociables détenues par les salariés dans le cadre de leur participation aux bénéfices			
Part de la réserve spéciale de participation utilisée hors de l'entreprise au cours de	757 529	616 762	456 827

▪ Effectif et rémunération des dirigeants

	31/12/2010		31/12/2009		31/12/2008	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	625	-	382	-	379	-
Employés	172	-	112	-	112	-
<b>TOTAL</b>	<b>797</b>	<b>-</b>	<b>494</b>	<b>-</b>	<b>491</b>	<b>-</b>

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en K€)</b>				
Jean Michel BENARD, PDG	Exercice 2009		Exercice 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	114	114	144	144
- rémunération variable	14	14	24	24
- rémunération exceptionnel	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature				
véhicule	5	5	-	-
retraite art. 83	5	5	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>139</b>	<b>139</b>	<b>173</b>	<b>173</b>
François PERRIN, DGD	Exercice 2009		Exercice 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	103	103	122	122
- rémunération variable	51	51	55	55
- rémunération exceptionnel	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature				
véhicule	5	5	5	5
retraite art. 83	5	5	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>165</b>	<b>165</b>	<b>187</b>	<b>187</b>
Philippe SAUVE, DGD	Exercice 2009		Exercice 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	N/A	N/A	65	65
- rémunération variable	-	-	20	20
- rémunération exceptionnel	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature				
véhicule			0	0
retraite art. 83	-	-	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>89</b>	<b>89</b>

Philippe SAUVE (membre du Comité de Direction) a été nommé en avril 2010 Directeur Général Délégué Aux Finances et à l'Administratif ; la rémunération mentionnée est celle perçue dans le cadre de son contrat de travail à compter de sa nomination.

Les avantages consentis sont constitués par les avantages en nature liés à la mise à disposition de véhicules de fonction, ainsi que de cotisations versées dans le cadre de régime de retraites à prestations définies (article 83 cc).

Aucun administrateur du groupe ne perçoit aucune sorte de rémunération au titre de l'exercice de son mandat.

#### 4. Engagements hors bilan

##### ▪ Engagements reçus

Dans le cadre de ses opérations de croissance externe, ITS GROUP a reçu de la part des cédants des engagements d'indemnisation de tout préjudice résultant de tout passif non comptabilisé ou insuffisamment comptabilisé ou de toute insuffisance (ou diminution) d'éléments d'actifs.

Concernant PRISME, le seuil de déclenchement de la garantie est à 10.000 € et le plafond fixé à 800.000 €.

Concernant la société AXIALOG, le seuil de déclenchement de la garantie est à 60.000 € et le plafond fixé à 1.500.000 €.

##### ▪ Engagements donnés

#### Dettes garanties

Lors de l'acquisition du groupe Axialog le 11 février 2010, ITS GROUP a souscrit un nouvel emprunt moyen terme dont les principales caractéristiques sont :

- Montant : 12.900 K€
- Durée 6 ans, soit jusqu'au 11/02/2016,
- Taux : Euribor + 1,20 %, couvert à compter du 15/02/2011 par un swap de taux fixe de 2,42 % + 1,20 % à hauteur de 70 % du capital emprunté,
- Remboursement par annualités,

Garantie : nantissement du fonds de commerce.

#### Echéancier de la dette au 31 décembre 2010

Caractéristiques des emprunts contractés	Taux fixe / Taux variable	Montant global des lignes au 31/12/2010	Echéances	Existence ou non de couvertures
Emprunt bancaire (BNPP) 4 506 950 € Contracté le 11 / 02 / 2010	Modalités ci-dessus	4 506 950 €	Remboursement annuel jusqu'au 11/02/2016	Modalités ci-dessus
Ouverture de crédit (SG) 4 506 950 € Contracté le 11/02/2010	Modalités ci-dessus	4 506 950 €	Remboursement annuel jusqu'au 11/02/2016	Modalités ci-dessus
Ouverture de crédit (Tarneaud) 3 863 100 € Contracté le 11/02/2010	Modalités ci-dessus	3 863 100 €	Remboursement annuel jusqu'au 11/02/2016	Modalités ci-dessus

Un seul emprunt à moyen terme (contracté pour l'acquisition de AXIALOG) est en cours. Il est couvert à compter du 15/02/2011 à hauteur de 7 917 K€ (soit 72,4% du capital restant du) par un swap de l'Euribor 3 mois par un taux fixe à 2,42%.

Par ailleurs, la société s'est également engagée à affecter partiellement au remboursement anticipé de la dette le produit des éventuelles cessions d'éléments d'actif.

#### Conditions des Lignes de crédit court terme au 31 décembre 2010

Société Générale : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,  
 BNPParibas : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,  
 Banque Tarneaud : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an.  
 Banque LCL : 600 000 €, T4M + 1,20 % l'an.

Au 31 décembre 2010, aucune de ces lignes de crédit court terme n'était utilisée.

#### Autres engagements donnés

A l'exception des engagements décrits ci-après, ITS GROUP ne compte ni d'engagement complexe, ni d'autres engagements relatif à des clauses d'exigibilité liées aux dettes financières.

Les engagements financiers donnés par la société, lors de la souscription de l'emprunt destiné à l'acquisition du groupe AXIALOG, sur la base de ses comptes annuels consolidés sont :

4. Ratio Dettes financières nettes / EBE inférieur ou égal à :
  - 2,5 pour 2010
  - 2 pour 2011 et 2012
  - 1,8 pour 2013 à 2015
5. Ratio Cash-Flow libre / service de la dette supérieur ou égal à :
  - 0,8 pour 2010
  - 1 pour 2011 et 2012
  - 1,1 pour 2013 à 2015
6. Ratio Dettes financières/ Fonds propres inférieur ou égal à 0,75 pour la durée du prêt.

(Les dettes nettes se définissent par les passifs financiers courants et non courants diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie).

A la clôture des trois derniers exercices, ces ratios étaient les suivants :

	2010	2009	2008
1 - DN / EBE	0,79	- 0,78	0,56
2 - CF / SD	1,68	NA *	NA *
3 - DN / FP	0,29	- 0,22	0,15

\* non applicable : ce ratio n'était pas un engagement lié aux précédents emprunts qui ont été intégralement remboursés au cours de l'exercice 2009.

## 5. Passifs éventuels

Néant

### ▪ **Droits individuels à la formation (DIF).**

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés du groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures par année civile, cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai, et à défaut d'utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Le volume d'heures de formations acquises par les salariés à la fin de l'exercice est de 53 803 heures.

## 6. Événements postérieurs

Néant

## **20.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2010**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ITS GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Comparabilité des comptes annuels » figurant au chapitre « Principes et méthodes comptables » de l'annexe qui expose les opérations de

fusion et d'apport partiel d'actif intervenues sur la période qui altèrent toute comparabilité entre les exercices 2010 et 2009.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Les titres de participation et les fonds de commerce sont évalués sur la base de leur valeur recouvrable selon les modalités décrites dans les notes « Immobilisations incorporelles » et « Immobilisations financières » figurant au chapitre « Méthodes comptables » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs recouvrables, notamment à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les prévisions budgétaires établies et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Versailles, le 16 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**

**Victoire Audit et Conseil**

Membre français de Grant Thornton International

Laurent Bouby

Thierry Thibaut de Ménonville

Associé

Associé

## **20.5. Date des dernières informations financières**

Les comptes au 31 décembre 2010 sont les derniers comptes établis par ITS GROUP.

Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre a été communiqué le 26 avril 2011.

Le Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre a été communiqué le 27 juillet 2011.

## **20.6. Politique de distribution de dividendes**

L'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2010 n'a pas approuvé la distribution de dividende sur les résultats de 2010.

Il est rappelé que la société ITS GROUP n'a pas procédé à la distribution d'un dividende sur le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et a procédé à la distribution d'un dividende de 706.302 € sur celui clos au 31 décembre 2008.

## **20.7. Procédures judiciaires et d'arbitrage**

Le lecteur se réfèrera à la note annexe B2 aux comptes consolidés 2010 relative aux « Passifs Non Courants » au chapitre 20.1 et à la procédure judiciaire qui y est décrite et aux risques de litiges au chapitre 4 (4.7).

En dehors des éléments figurant dans l'annexe aux comptes consolidés (paragraphe « Passifs Non Courants »), il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

## **20.8. Changement significatif de la situation financière et commerciale**

Depuis la fin du dernier exercice pour lequel les états financiers ont été certifiés, les changements significatifs de la situation financière commerciale suivants sont intervenus :

- Acquisition de 100% des parts de IT PEOPLE : le 15 juin 2011, ITS GROUP a acquis la société IT PEOPLE, société proposant une offre de services centrée sur le support et la gestion des infrastructures informatiques pour le compte de grands donneurs d'ordres en Belgique. Les consultants de IT People sont reconnus pour leur forte expertise des environnements Microsoft.

IT People compte parmi ses principaux partenaires et clients des grands comptes internationaux, des acteurs locaux ainsi que de nombreuses sociétés ICT basées en Belgique.

Présent à Bruxelles depuis son rapprochement avec Axialog début 2010, ITS Group complète, par cette acquisition, ses positions sur un marché local particulièrement dynamique, en forte demande des expertises de gestion et d'hébergement d'infrastructures informatiques.

Cette première acquisition hors de France témoigne également de la volonté de ITS Group de s'implanter durablement à l'international en s'appuyant sur des structures locales reconnues pour leur expertise. Avec IT People, ITS Benelux, filiale de ITS Group, double ainsi de taille et compte désormais plus de 40 collaborateurs.

ITS Group acquiert 100% du capital de la société pour un montant ferme, sans complément de prix, de 900 K€. IT People bénéficie d'une structure financière saine sans dette inscrite à son bilan. Cette opération est

intégralement financée en numéraire sur les fonds propres du groupe. IT People sera consolidé dans les comptes du groupe à compter du 1er juin 2011.

- Acquisition de 70% du capital de THEMIS : le 13 juillet 2011, ITS GROUP a acquis la société THEMIS, cabinet de conseil en systèmes d'information, organisation et management. Par cette opération, ITS GROUP renforce ainsi son offre de conseil et de gestion des infrastructures IT à destination des acteurs du monde l'assurance et des mutuelles.

De part leur forte expertise métier et organisationnelle, les consultants de Themis interviennent directement auprès des Directions Générales de grands donneurs d'ordres, en appui de leurs réflexions stratégiques, mais également auprès des Directions Métiers en accompagnement de leurs projets de refonte des offres, d'évolution des systèmes d'information et de transformation des organisations.

Fondé en 2004, Themis a notamment développé des compétences particulièrement pointues à destination des grandes entreprises du monde de l'assurance et du secteur mutualiste, pour lesquelles ITS Group est déjà fortement présent à travers des prestations d'infrastructures et d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

A travers cette acquisition ciblée à forte valeur ajoutée, ITS Group consolide ainsi son expertise vers un secteur clé en profonde mutation et élargit son champ d'intervention sur des prestations de conseil, en amont de ses activités de gestion des infrastructures.

Une acquisition immédiatement relative en terme de marge opérationnelle courante

Pour l'exercice 2011, Themis réalisera en année pleine un chiffre d'affaires supérieur à 2 M€ accompagné d'une marge opérationnelle courante de près de 25%.

ITS Group acquiert, entièrement en numéraire, 70% du capital de Themis, le principal dirigeant et fondateur du cabinet de conseil conservant le solde du capital et poursuivant le développement de l'activité.

« L'acquisition de Themis renforce nos positions et notre offre à destination des acteurs du monde de l'assurance et des mutuelles, secteurs en consolidation qui connaissent actuellement d'importants projets de transformations en matière d'infrastructures, déclare Jean-Michel Bénard, Président Directeur Général de ITS Group. Grâce à la forte expertise de Themis, ITS Group pourra dorénavant adresser l'ensemble des problématiques en liens avec ces projets de transformation, de leurs origines dans les réflexions stratégiques à leur mise en œuvre, tant sur le plan fonctionnel que technique. »

## 21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 21.1 Renseignements de caractère général concernant le capital social

Les informations présentées sont à jour à la date d'enregistrement du document de référence.

#### ⊙ Montant du capital souscrit

Le capital à la date d'enregistrement du document de référence s'élève à **2 657 106** euros divisé en 5.314.212 actions nominales de 0,50 euro chacune intégralement libérées.

#### ⊙ Capital potentiel

##### Bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE).

Tenant à associer le personnel à la vie et au développement de l'entreprise, le conseil d'administration de ITS GROUP, sur autorisation de l'Assemblée Générale, a attribué des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE).

Les trois plans en cours dont sont récapitulés dans le tableau suivant :

Plan	1	2	3
Date de l'assemblée	09/06/2006	23/05/2008	20/05/2009
Date du Conseil d'administration	06/09/2006	19/12/2008	04/01/2010
Nombre total d'actions pouvant être théoriquement souscrites	92 000	100 125	80 650
Nombre total d'actions pouvant être souscrites effectivement (compte tenu des départs de certains salariés, les BSPCE concernés étant devenus non exerçables et compte tenu des actions déjà souscrites)	29 100	89 505	66 150
dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux (1)	-	19 600	-
dont nombre d'actions pouvant être souscrites par membres du comité de direction (dans sa composition actuelle) (2)	-	39 200	-
Nombre de dirigeants concernés	-	2	-
Point de départ d'exercice d'options	09/06/2009	23/05/2011	20/05/2012
Date d'expiration	09/06/2011	23/05/2013	20/05/2014
Prix de souscription	4,87	2,15	5,16
Modalité d'exercice : 100% à compter du.....	09/06/2009	23/05/2011	20/05/2012
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2010	30 000	-	-

(1) François PERRIN : 19 600 BSPCE

(2) François PERRIN : 19 600 BSPCE et Philippe SAUVE : 19 600 BSPCE

Les détails de ces opérations ont été communiqués aux Assemblées Générales concernées dans les rapports prévus par l'article L255-184 du Code de Commerce.

La dilution potentielle au 31/12/2010 liée aux plans de BSPCE en cours s'élevait en conséquence à 184 755 titres, soit 3,5 % du capital social.

La société a émis le 5 février 2009 2.522.505 BSAR, chaque bon donnant droit à la souscription d'une action nouvelle. Compte tenu des bons exercés au cours de l'exercice 2010, la dilution potentielle liée à cette opération s'élève à 2 368 671 titres, soit 44 % du capital.

Les caractéristiques des BSAR et de l'opération sont détaillées dans la note d'opération relative à cette émission, qui a reçu le visa n° 09-026 en date du 4 février 2009 de l'AMF, et qui est disponible sur le site internet de ITS Group, [www.itsgroup.fr](http://www.itsgroup.fr).

#### **Bons de souscriptions d'actions remboursables (BSAR).**

Les informations relatives aux caractéristiques des BSAR sont incluses dans le document de référence enregistré par l'AMF le 29 juillet 2009 sous le numéro R.09-067 au paragraphe 20.8.

#### **Incidence de la dilution potentielle maximale résultant de l'exercice de toutes les valeurs mobilières et options donnant accès au capital.**

L'incidence de la dilution potentielle maximale résultant de l'exercice de toutes les valeurs mobilières et options donnant accès au capital sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société et n'exerçant aucun droit (calcul effectué sur la base du nombre d'actions composant le capital social à ce jour) est la suivante :

	Participation de l'actionnaire
Avant exercice de toutes les valeurs mobilières et options donnant accès au capital	1,00%
Après exercice de toutes les valeurs mobilières et options donnant accès au capital	0,68%

#### **Dilution potentielle totale.**

A date d'enregistrement du document de référence, la dilution potentielle totale est la suivante :

- Plans de BSPCE : 184 755 soit 3.36%
- BSAR : 2 358 334 soit 30.7%
- Total : 2 543 089 soit 32.37%

## ⊙ Capital autorisé non émis.

L'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2011 a décidé :

- de l'émission de 200 000 (cent mille) bons de souscription d'actions à émettre sous la forme de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (les "BCE") ;
- en conséquence, une augmentation de capital s'élevant à un montant nominal maximum de 100 000 (cinquante mille) euros par émission de 200 000 (deux cent mille) actions nouvelles ordinaires aux fins de la souscription, aux conditions de l'article 163 bis G du Code Général des Impôts ainsi que celles ci-après définies ;
- que le prix de l'action qui pourra être souscrite en exercice du BCE sera fixé, sur la base de la moyenne des cours des 20 séances de Bourse précédant la date d'attribution diminuée de 5 %. Le prix ainsi déterminé devra être versé intégralement lors de la souscription ;
- de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société aux BCE et d'autoriser le Conseil d'Administration, dans le cadre de la présente autorisation, à désigner les bénéficiaires des BCE au sein de la Société et déterminer le nombre de BCE à attribuer à chacun d'eux ;
- de prendre acte que l'émission des BCE emporte renonciation des actionnaires au droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises en conséquence de l'exercice des BCE ;
- que tant qu'il existera des BCE en cours de validité, les droits des titulaires desdits BCE seront réservés dans les conditions prévues par la loi ;
- que conformément à l'article 163 bis G du Code Général des Impôts, les BCE seront incessibles, qu'ils seront émis sous la forme nominative et feront l'objet d'une inscription en compte ;
- que les BCE seront exerçables au plus tard dans les cinq (5) ans de leur émission et qu'à défaut d'exercice en tout ou partie des BCE par leur titulaire à l'expiration de cette période de cinq (5) années, les BCE seront caducs de plein droit ;
- que les actions nouvelles qui seront remises au souscripteur lors de l'exercice de ses BCE :
  - seront soumises à toutes les dispositions statutaires,
  - seront assimilées aux actions anciennes ordinaires dès leur création. En ce qui concerne les droits à dividende, les actions nouvelles porteront jouissance au premier jour de l'exercice au cours duquel les bons auront été exercés,
  - seront intégralement souscrites et libérées en espèces et/ou par compensation avec une créance certaine liquide et exigible sur la Société.

- de déléguer au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'attribution des BCE en une ou plusieurs fois dans un délai de 12 mois, d'en désigner les bénéficiaires, d'en fixer les conditions, dates et modalités d'exercice, notamment déterminer les conditions du règlement du plan dans le cadre duquel seront émis les BCE, dans les conditions fixées dans la présente délégation et les dispositions légales et réglementaires applicables, de constater la réalisation des conditions auxquelles l'exercice des BCE est soumis, de constater l'attribution définitive des BCE, de recueillir les souscriptions des BCE et des actions nouvelles et les versements y afférents, de prendre toute disposition pour assurer la protection des porteurs des BCE en cas d'opération financière concernant la Société, et ce conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, de constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital issue de l'exercice des BCE et d'une manière générale, prendre toute mesure et effectuer toutes formalités utiles à la présente émission.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2010 a délégué au Conseil d'Administration la compétence de décider l'émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, **avec ou sans maintien** du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Le montant nominal total des augmentations de capital de la Société, immédiates et/ou à terme, résultant de l'ensemble des émissions réalisées en vertu de cette délégation ne pourra dépasser un plafond de 2 000 000 d'euros (dont un maximum de 1 800 000 euros en ce qui concerne les valeurs mobilières donnant accès au capital), étant précisé que ces plafonds ne sont pas cumulatifs.

L'Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2010 a délégué au Conseil d'Administration la compétence de décider dans la limite de 10% du capital de la Société, l'émission de titres de capital de la Société ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables.

Le droit préférentiel de souscription des actionnaires est supprimé au profit des porteurs de ces titres, objet des apports en nature.

Ces délégations ont été consenties pour une durée de 26 mois à compter de la date de l'Assemblée Générale Mixte.

**Tableau récapitulatif des autorisations d'émission de titres de capital et de créance**

Nature de la délégation	Nature de l'opération	Montant nominal autorisé	Titres à émettre	Autorisation résiduelle	Echéance des délégations
Délégation globale accordée par l'assemblée générale du 28 mai 2010 pour une durée de 12 mois	Emission de bons de souscription d'actions à émettre	100 000 €	Titres de capital	100 000 €	27 mai 2011
Délégation globale accordée par l'assemblée générale du 28 mai 2010 pour une durée de 26 mois [A]	Augmentation de capital avec maintien du DPS	2 000 000 € (1)	Titres de capital	2 000 000 €	27 juillet 2012
		1 800 000 € (1)	Valeurs mobilières donnant accès au capital	1 800 000 €	
Délégation globale accordée par l'assemblée générale du 28 mai 2010 pour une durée de 26 mois [B]	Augmentation de capital avec abandon du DPS	2 000 000 € (1)	Titres de capital	2 000 000 €	27 juillet 2012
		1 800 000 € (1)	Valeurs mobilières donnant accès au capital	1 800 000 €	
Délégation globale accordée par l'assemblée générale du 28 mai 2010 pour une durée de 26 mois	Augmentation de capital avec maintien ou abandon du DPS	Augmenter de 15% l'émission initiale réalisée dans le cadre des délégations [A] ou [B], dans les limites (1).	Titres de capital Valeurs mobilières donnant accès au capital	Totale	27 juillet 2012
Délégation globale accordée par l'assemblée générale du 28 mai 2010 pour une durée de 26 mois	Augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature	10% du capital social	Titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital	10% du capital social	27 juillet 2012
Délégation Globale accordée par l'assemblée générale du 28 mai 2010 pour une durée de 26 mois	Attribution d'actions gratuites	4% du capital social	Titres de capital	4% du capital social	27 juillet 2012

(1) ces autorisations ne sont pas cumulatives : l'autorisation porte sur 2.000.000 € en nominal de titres dont un maximum de 1.800.000 € en nominal constitué par valeurs mobilières donnant accès au capital.

### ⊙ Instruments financiers non représentatifs du capital

Il n'existe à ce jour aucun instrument financier non représentatif du capital.

### ⊙ Evolution du capital social depuis l'origine de la société

**L'évolution du capital social depuis l'origine de la société est présentée en deux étapes :**

Etape 1 : de la constitution de ITS GROUP (RCS Nanterre 414 864 488) jusqu'à la fusion-absorption par SEEVIA CONSULTING (RCS Nanterre 404 536 922) le 1<sup>er</sup> septembre 2005 ;

Etape 2 : à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2005, évolution du capital social de ITS GROUP (RCS Nanterre 404 536 922).

En effet, la fusion-absorption de ITS GROUP par SEEVIA CONSULTING, telle qu'elle est décrite dans le document E visé par l'AMF sous le numéro 05-653 le 1<sup>er</sup> août 2005 est une acquisition inversée et a entraînée la dissolution de la société ITS GROUP.

Conformément au paragraphe B7 de la norme IFRS 3, les états financiers consolidés préparés à la suite d'une acquisition inversée sont présentés sous le nom de la société absorbante sur le plan juridique (SEEVIA CONSULTING), mais décrits comme étant la suite des états financiers de la société absorbée sur le plan juridique (ITS GROUP).

C'est pourquoi l'historique de la société et de l'évolution de son capital décrits dans le présent document de référence sont ceux de ITS GROUP (RCS Nanterre 414 864 488) jusqu'à la fusion-absorption par SEEVIA CONSULTING le 1<sup>er</sup> septembre 2005, puis ceux de ITS GROUP (RCS Nanterre 404 536 922) postérieurement à cette opération.

**Etape 1 : récapitulatif de l'évolution du capital social de ITS GROUP (RCS Nanterre 414 864 488)**

Date	Nature de l'opération	Montant	Nombre d'actions	Capital après opération		
				Nombre d'actions	Nominal	Montant
<b>24/12/1997</b>	Constitution de la société par apport en numéraire	150 000 Frs	1500	1500	100Frs	150 000 Frs
<b>AGM du 12/06/1998</b>	Augmentation de capital en numéraire.	75 600 Frs				
	Et par voie d'incorporation au capital de la prime d'émission.	902 400 Frs	11 280	11 280	100 Frs	1 128 000 Frs
<b>AGM du 20/03/2000</b>	Augmentation du capital par incorporations des réserves	372 240 Frs		11 280	133 Frs	1 500 240 Frs
	Conversion du capital en euros			11 280	20,2757€	228 710,11 €
	Augmentation par incorporation des réserves prélevées sur les autres réserves Et sur la prime d'émission	2 529,89 €		11 280	20,50 €	231 240 €
	Création de nouvelles actions et division du nominale		552 720	564 000	0,41 €	231 240 €
<b>C.A du 13/09/2004</b>	Exercice de BSPCE	3 172,58 €	7 738	571 738	0,41 €	234 412,58 €
<b>CA du 22/12/2004</b>	Exercice de BSPCE	102,50 €	250	571 988	0,41 €	234 515,08 €
<b>CA du 21/01/2005</b>	Exercice de BSPCE	861,00 €	2 100	574 088	0,41 €	235 376,08 €
<b>CA du 15/06/2005</b>	Exercice de BSPCE	650,67 €	1 587	575 675	0,41 €	236 026,75 €

**Etape 2 : Récapitulatif de l'évolution du capital social à partir de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2005 :**

Date	Nature de l'opération	Montant	Nombre d'actions	Capital après opération		
				Nombre d'actions	Nominal	Montant
<b>Avant fusion</b>			<b>1.601 568</b>	<b>1 601 568</b>	<b>0,50 €</b>	<b>800 784 €</b>
<b>AGE du 01/09/2005</b>	Rémunération des apports de ITS GROUP (1)	2 014 862,50 €	4 029 725	5 631 293	0,50 €	2 815 646,50 €
	Annulation des titres apportés (2)	(302 775,50 €)	(605 551)	5 025 742	0,50 €	2 512 871 €
	Annulation des titres auto-détenus (3)	(10 035,50 €)	(20 071)	5 005 671	0,50 €	2 502 835,50 €
<b>C.A du 21/09/2006</b>	Exercice de BSPCE	5 250 €	10 500	5 016 171	0,50 €	2 508 085,50 €
		5 425 €	10 850	5 027 021	0,50 €	2 513 510,50 €
		175 €	350	5 027 371	0,50 €	2 513 685,50 €
<b>CA du 09/09/2008</b>	Exercice de BSPCE	8 820 €	17 640	5 045 011	0,50 €	2 522 505,50 €
<b>CA du 07/06/2009</b>	Acquisition d'actions attribuées gratuitement	35 000 €	70 000	5 115 011	0,50 €	2 557 505,50 €
<b>CA du 25/02/2010</b>	Exercice de BSPCE et de BSAR	14 933,50 €	29 867	5 144 878	0,50 €	2 572 439 €
<b>CA du 20/01/2011</b>	Exercice de BSPCE et de BSAR	84 667 €	169 334	5 314 212	0,50 €	2 657 106€

Dans le cadre de la fusion par absorption de la société ITS GROUP par la société SEEVIA CONSULTING, plusieurs opérations sur le capital ont été décidées par l'AGM du 1<sup>er</sup> septembre 2005 :

- (1) en rémunération de l'actif net apporté par ITS GROUP, 4 029 725 actions nouvelles de 0,50 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, ont été créées à titre d'augmentation de capital, soit un montant de 2 014 862,50€.
- (2) la société absorbante ayant trouvé dans les biens qui lui ont été transmis par la société absorbée 605.551 de ses propres actions, elle a annulé lesdites actions selon la procédure prévue par l'article L.225-204 du code de commerce, soit une réduction de capital de 302 775,50 €.
- (3) la société absorbante a réduit son capital social d'un montant de 10 035,50 € par voie d'annulation des 20 071 actions propres (qu'elle détenait préalablement).

## **21.2 Acte constitutif et statuts**

### Dénomination sociale

La dénomination sociale ITS GROUP a été décidée par l'assemblée générale Extraordinaire des actionnaires du 19 janvier 2007, en remplacement de la dénomination ITS SEEVIA GROUP.

### Siège social

25, boulevard des Bouvets, 92000 NANTERRE.

### Forme juridique et législation

Par une décision de la collectivité des associés réunie en assemblée générale extraordinaire en date du 21 juin 1999, la Société a été transformée en une société anonyme à Conseil d'administration.

### Date de création de la société

La société a été immatriculée le 4 décembre 1996 au RCS de Nanterre.

### Durée

La société a été constituée le 3 avril 1996 pour une durée de 99 ans, soit jusqu'au 4 avril 2095.

### Modification du capital social

La capital social a évolué de deux millions cinq cent cinquante sept mille cinq cent cinq euros et cinquante centimes (2 557 505,50 euros) à deux millions cinq cent soixante-douze mille quatre cents trente-neuf euros (2.572.439 euros).

En conséquence, le nombre d'actions a évolué de cinq millions cent quinze mille onze (5.115.011) à cinq millions cent quarante-quatre mille huit cent soixante dix-huit (5.144.878) actions.

Cela a fait suite aux événements suivants :

En 2009, 19.530 actions nouvelles ont été souscrites par les titulaires des bons de souscriptions correspondant à une augmentation de capital de 9.765 euros.

Par ailleurs, le 21 janvier 2009, des bons de souscriptions d'actions remboursables ont été émis permettant de créer deux millions cinq cent vingt-deux mille cinq cent cinq (2.522.505) actions nouvelles de la société pour un prix unitaire de 2,57 euros au cours d'une période d'exercice comprise entre le 25 février 2009 et le 25 février 2014.

Au cours de l'exercice 2009, 10.337 actions ont été souscrites par les titulaires des bons de souscriptions correspondant à une augmentation de capital de 5.168,50 euros.

En conséquence, le Conseil d'administration a constaté, en date du 25 février 2010, une augmentation de capital de 14.933,50 euros portant celui-ci de 2.557.505,50 euros à 2.572.439 euros par émission de 29.867 actions nouvelles.

### Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- La sélection et autres fournitures de personnel informatique, la délégation de personnel informatique en régie et au forfait,
- Le conseil, les audits, les études et intégrations de systèmes auprès des directions des services informatiques des entreprises,
- La prise, l'acquisition ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
- La conception, le développement, l'adaptation et la commercialisation de logiciels et de matériels informatiques,
- La location de matériels informatiques,
- La vente et la prestation de services informatiques,
- L'étude, le développement, la mise en œuvre, la formation et la maintenance de solutions informatiques,
- Toutes prestations de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social,
- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet social par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés droits de propriété industrielle concernant ces activités ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Registre du commerce et des sociétés 404 536 922 RCS NANTERRE

Code APE : 6202A

Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société

Au siège social

Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre

Affectation et répartition statutaire (Article 20 des statuts)

Sur les bénéfices de l'exercice, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est d'abord prélevé :

- cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale, prélèvement qui cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds a atteint le dixième du capital, mais qui reprend son cours si, pour une cause quelconque, cette quotité n'est plus atteinte,
- et toutes sommes à porter en réserve en application de la loi.

Le solde, augmenté du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable qui est à la disposition de l'assemblée générale pour être réparti aux actions à titre de dividende, affecté à tous comptes de réserves ou reporté à nouveau.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. En ce cas, la décision indique expressément les postes sur lesquels les prélèvements sont effectués.

### Mise en paiement des dividendes (Article 21 des statuts)

Le paiement des dividendes est affecté à la date et aux lieux fixés par l'assemblée générale ou, à défaut, par le conseil d'administration, dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice.

Le conseil d'administration peut, avant l'approbation des comptes de l'exercice, mettre en distribution un ou plusieurs acomptes sur les dividendes.

L'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice peut accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende ou des acomptes mis en distribution, une option entre un paiement en numéraire et un paiement en actions.

Tous dividendes qui n'ont pas été perçus dans les cinq années à partir de la date de leur mise en paiement sont prescrits conformément à la loi.

### Assemblées Générales

#### Convocation et Réunion des Assemblées Générales (Article 17 des statuts)

L'assemblée générale se tient et délibère dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur.

Elle est présidée par le président du conseil d'administration ou à défaut par un administrateur désigné à cet effet par lui.

Tout actionnaire, sous réserve qu'il possède une action au moins pour les assemblées générales ordinaires annuelles ou convoqué extraordinairement et quel que soit le nombre de ses actions pour les assemblées générales extraordinaires, a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées générales personnellement ou par mandataire sous la condition d'une inscription dans les registres de la société cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Tout actionnaire peut également participer aux assemblées générales par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication dans les conditions fixées par les lois et règlements et qui seront mentionnés dans l'avis de convocation de l'assemblée.

#### Forme des actions (article 9 des statuts)

Les actions sont nominatives ou au porteur :

Elles donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires, à savoir :

- en compte nominatif pur,
- en compte nominatif administré, auprès d'un intermédiaire habilité,
- au porteur identifiable chez un intermédiaire habilité.

En vue de l'identification des détenteurs de titres, la société est en droit de demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité, et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

### Droits de vote attachés aux actions (article 17 des statuts)

Chaque action donne droit de vote à son propriétaire aux assemblées générales des actionnaires de la société.

### Droit de vote double

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions sera attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves bénéfiques ou primes d'émission. Un droit de vote double est conféré dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'actions anciennes pour lesquelles ils bénéficient de ce droit.

Le bénéfice de ce droit de vote double est réservé aux actionnaires de nationalité française ou ressortissants de la Communauté Européenne.

Le droit de vote double peut être supprimé par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire et après ratification de l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

### Plafonnement des droits de vote

Néant

### Obligations d'information liées au franchissement de seuils

L'obligation d'information s'impose chaque fois que la participation d'un actionnaire agissant seul ou de concert franchira un seuil fixé à 2,5% du capital ou un multiple de ce capital.

En cas de non respect de cette obligation, les actions excédant la fraction qui aurait du être déclarée peuvent être privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi cf article L233.7 du Code de commerce.

La même information est due en cas de franchissement de seuil ci-dessus dans le sens inverse.

### Mise en conformité de la société avec les dispositions de la loi dite « loi NRE »

La société a voté un certain nombre de résolution lors de son Assemblée Générale du 27 septembre 2002 pour se mettre en conformité avec la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001.

A ce jour, le conseil d'administration n'a pas opté pour la dissociation des fonctions. Jean-Michel BENARD est Président et Directeur Général.

### Changement de contrôle.

Il n'existe aucune disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou d'empêcher un changement du contrôle de la société.

### Autres dispositions

Il n'existe aucune restriction aux modalités de cession des actions.

Dans le cadre de la modification des droits des actionnaires ou du capital, il n'existe aucune condition plus stricte que la loi applicable.

### Dispositions statutaires concernant les membres des organes d'administration et de direction.

Chaque administrateur doit être, pendant toute la durée de ses fonctions, propriétaire d'au moins une action. La durée des fonctions des administrateurs est de quatre années.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 80 ans sa nomination a pour effet de porter à plus d'un tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Les administrateurs personnes morales doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, le tout sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

## 22. CONTRATS IMPORTANTS

ITS GROUP n'a pas conclu au cours des trois derniers exercices de contrat significatif autres que les contrats conclus dans le cadre normal de ses affaires.

## 23. INFORMATIONS PROVENANTS DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Néant.

## 24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Le document de référence est disponible au siège social de la société, 25 boulevard des Bouvets, 92741 NANTERRE (téléphone : 01 55 17 36 50) ainsi que sur le site internet de ITS GROUP : [www.itsgroup.fr](http://www.itsgroup.fr)

Pendant la durée de validité du document de référence, les documents suivants peuvent être consultés au siège du groupe :

- Les statuts de la société,
- Tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande du groupe dont une partie est incluse ou visée dans ce document,
- Les informations financières historiques du groupe pour les deux exercices précédents la publication du document de référence.

Toute l'information réglementée est disponible sur le site internet de ITS GROUP.

## 25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

▪ **Liste des filiales et participations au 31 décembre 2010.**

	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consenties	Dépréciation	Dividendes	Cautions et Avals	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Capitaux Propres	Résultat du dernier exercice clos
<b>A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>									
<b>1- Filiales</b> (plus de 50 % du capital détenu)									
EUCLEIDE S.A. (Luxembourg)	24 801	-	-	-	-	-	100%		
IBELEM S.A.	239 217	239 217	-		-	-	50%	1 913 429	109 445
INTEGRA S.A.R.L.	1 831 330	1 831 330	-			-	100%	3 341 789	991 375
ITS ANTALYS S.A.S	37 000	37 000	-				100%	27 058	-
ITS GROUP BENELUX SPRL	348 542	348 542	-				100%	355 866	49 431
<b>2- Participations</b> (de 10 à 50 % du capital détenu)									
TECHN E CITE S.A.R.L.	11 662	11 662					33,33%	122 698	7 363
<b>B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>									
<b>1 - Filiales non reprises en A :</b>									
a) françaises									
b) étrangères									
<b>2 - Participations non reprises en A :</b>									
a) françaises	-	-							
b) étrangères									

ITS GROUP est la société mère consolidant les comptes de IBELEM SA, INTEGRA Sarl, de ITS Antalys, ITS GROUP BENELUX SPRL, et de TECHNE CITE.

L'activité des filiales est présentée dans le paragraphe 6 du présent document. Le périmètre de consolidation est détaillé dans les notes annexes des Comptes consolidés.

ITS Group a acquis la société IT PEOPLE le 15 juin 2011. La communication concernant cette acquisition est présentée au paragraphe 20.8. IT PEOPLE a fusionnée avec ITS GROUP BENELUX au 1<sup>er</sup> juin 2011.

ITS Group a acquis la société THEMIS le 1<sup>er</sup> juillet 2011. La communication concernant cette acquisition est présentée au paragraphe 20.8.

## 26. AGENDA FINANCIER

RESULTATS SEMESTRIELS 2011	27 septembre 2011 – 8 h
CHIFFRE D'AFFAIRES DU 3 <sup>ème</sup> TRIMESTRE 2011	19 octobre 2011 – 16 h
CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL 2011	24 janvier 2012 – 18 h

## 27. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

(Etabli en application de l'article 222-7 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers)

Récapitulatif des informations publiées ou rendues publiques du 1er janvier 2010 au 24 juin 2011

Date de diffusion	Support	Type	Objet
07/01/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	Agenda de communication financière pour l'année 2010
15/01/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Information réglementée	Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31 décembre 2009
18/01/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	Laurent Kaczmarek est nommé responsable développement durable de ITS Group
20/01/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Information réglementée	Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions
26/01/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	Chiffre d'affaires 2009 : 54,1 M€ en progression de + 13% dont + 10% de croissance organique
11/02/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	Acquisition du groupe Axialog : une nouvelle dimension pour ITS Group avec plus de 85 M€ de chiffre d'affaires proforma en 2010
17/03/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	Solide performance financière en 2009 : marge opérationnelle courante de 8,8% en forte progression - Poursuite d'une croissance dynamique en 2010
06/04/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	ITS Group obtient la certification ISO 9001-2008
21/04/2010	Balo	Convocations	Avis de réunion valant avis de convocation pour l'assemblée générale du 28 mai 2010
26/04/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2010 : en progression de + 43% à 18,5 M€ - Croissance organique solide de + 9%
30/04/2010	ActusNewsWire	Information réglementée	Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2010 - Modalités de mise à disposition des documents préparatoires
04/05/2010	ActusNewsWire	Information réglementée	Rapport financier annuel 2009
04/05/2010	ActusNewsWire	Information réglementée	Rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques - Exercice 2009

04/05/2010	ActusNewsWire	Information réglementée	Information financière trimestrielle du 1er trimestre 2010 au 31 mars 2010
04/05/2010	ActusNewsWire	Information réglementée	Communiqué de mise à disposition de l'information financière trimestrielle au 31 mars 2010
05/05/2010	ActusNewsWire	Information réglementée	Communiqué de mise à disposition du rapport financier annuel au 31 décembre 2009
20/05/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	ITS Group : nomination de directeurs généraux délégués
11/06/2010	Balo	Publications périodiques	Approbation des comptes de l'exercice 2010
23/06/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	Christel Costa est nommée responsable qualité de ITS Group
06/07/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Information réglementée	Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30 juin 2010
22/07/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	Chiffre d'affaires semestriel 2010 : 40,2 M€ en progression de + 56%
27/08/2010	ActusNewsWire	Information réglementée	Communiqué de mise à disposition du document de référence 2009
17/09/2010	ActusNewsWire	Communiqué de presse	Integra, filiale de ITS Group, présente son offre de cloud computing
28/09/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	Résultats semestriels 2010 : forte progression de la marge opérationnelle courante à 8,7% reflétant le succès des dernières acquisitions
30/09/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	ITS Group remporte un important contrat pluriannuel d'infogérance
05/10/2010	ActusNewsWire	Information réglementée	Rapport financier semestriel 2010
05/10/2010	ActusNewsWire	Information réglementée	Communiqué de mise à disposition du rapport financier semestriel au 30 juin 2010
19/10/2010	ActusNewsWire	Information réglementée	Information financière trimestrielle au 30 septembre 2010
19/10/2010	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2010 : 21,0 M€ en progression de + 64%
19/10/2010	ActusNewsWire	Information réglementée	Communiqué de mise à disposition de l'information financière trimestrielle au 30 septembre 2010
04/11/2010	ActusNewsWire	Information réglementée	Information relative au contrat de liquidité
24/11/2010	Balo	Convocations	Avis de réunion valant avis de convocation pour l'assemblée générale du 30 décembre 2010
10/12/2010	ActusNewsWire	Information réglementée	Assemblée générale du 30 décembre 2010 - Modalités de mise à disposition des documents préparatoires
07/01/2011	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Information réglementée	Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31 décembre 2010

20/01/2011	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Information réglementée	Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions
24/01/2011	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	ITS Group confie à sa filiale Integra ses activités d'infogérance outsourcing
25/01/2011	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	Progression de 56% du chiffre d'affaires 2010 à 84,5 M€
11/02/2011	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	La FNAC confie à ITS Group la virtualisation des postes de travail dans ses magasins
02/03/2011	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	David Simonutti est nommé directeur technique de ITS Group
03/03/2011	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	ITS Group ambitionne de recruter 250 nouveaux collaborateurs en 2011 afin d'accompagner son développement
23/03/2011	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	Résultats annuels 2010 : bonnes performances dans un marché en reprise - Résultat opérationnel courant de 7,7 M€ : + 60% à 9,1% du chiffre d'affaires
26/04/2011	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2011 : 22,4 M EUR en croissance de 21%
06/05/2011	Balo	Convocations	Avis de réunion valant avis de convocation pour l'assemblée générale du 10 juin 2011
09/05/2011	ActusNewsWire	Information réglementée	Communiqué de mise à disposition de l'information financière trimestrielle au 31 mars 2011
16/05/2011	ActusNewsWire	Information réglementée	Rapport financier annuel 2010
16/05/2011	ActusNewsWire	Information réglementée	Communiqué de mise à disposition du rapport financier annuel au 31 décembre 2010
24/05/2011	ActusNewsWire	Information réglementée	Assemblée générale mixte du 10 juin 2011 - Modalités de mise à disposition des documents préparatoires
24/05/2011	ActusNewsWire	Information réglementée	Communiqué de mise à disposition du rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne au titre de l'exercice 2010
24/05/2011	ActusNewsWire	Information réglementée	Rapport du président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et les procédures de contrôle interne - Exercice 2010
15/06/2011	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	ITS group acquiert la société IT People et renforce sa position en Belgique
13/07/2011	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	ITS group acquiert la société THEMIS, cabinet de conseil en systèmes d'information, organisation et management.
26/07/2011	Site internet ITS Group ActusNewsWire	Communiqué de presse	Chiffre d'affaires du 1er semestre 2011 : 44,2 M EUR en croissance de 10%